

VOLUME 25

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES

L'Alouette

1998



BÂTI
TOUT

LABRIE

CENTRE DE RÉNOVATION

207, Saint-Jacques, Saint-Léonard **337-7150**

*Le leader
de la rénovation
à Saint-Raymond
et les environs*



PORTES & FENÊTRES

ISOTHERMIC INC.



BOIS TRAITÉ DE PREMIÈRE QUALITÉ

*N'hésitez pas à faire
appel à nos services !*



Service de livraison de
2 camions girafe pour
mieux vous servir

Bonne saison estivale !

Message du président

Chers membres,

L'année 1998 étant particulièrement riche en événements pour les membres de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles inc, vous me permettrez alors de rompre la tradition voulant que le message du président soit relativement court pour prendre quelques minutes de votre temps afin de vous entretenir de certains sujets d'importance pour la communauté du lac Sept-Îles.

Tout d'abord, vous aurez l'occasion de souligner le 25^{ème} anniversaire de votre Association et de remercier tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à son essor et à sa notoriété par leur dévouement et leur travail acharné. Votre comité des activités sociales est à mettre au point une formule pour souligner cet événement. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à contacter le responsable du Comité des activités sociales, monsieur Raynald Lortie. Les bonnes idées et la collaboration sont toujours appréciées.

Vous aurez également l'opportunité de profiter de nouveaux projets mis au point par votre Bureau de Direction depuis la fin de la saison de l'année dernière. Dans le domaine du loisir, vos enfants, qu'ils soient âgés de 4 à 12 ans, ou vos ados de 13 à 16 ans, profiteront de nouvelles activités pendant la saison estivale. L'entente intervenue avec le Camp Portneuf nous permettra en effet de compléter la gamme de services offerts.

En matière de protection de l'environnement, l'Association a fait appel à un spécialiste pour examiner la réglementation d'urbanisme afin d'obtenir des suggestions quant aux améliorations et aux nouvelles avenues susceptibles de mieux protéger le milieu naturel. De plus, avec l'appui de la Ville de Saint-Raymond, l'Association s'est adressée au Gouvernement pour obtenir une aide financière en vue de réaliser une étude d'importance sur la protection des milieux humides aux lacs Sept-Îles et des Aulnaies. Les résultats de ces analyses sont attendus pour la fin de cet été. L'APLSI s'appuiera sur ce nouveau matériel pour poursuivre ses actions dans le futur.

Au chapitre de la sécurité, l'APLSI a travaillé activement à la réalisation de deux dossiers majeurs. Le premier concerne la sécurité nautique. Sur la base des gestes posés dans le passé par l'APLSI, des commentaires qui nous ont été adressés lors d'échanges informels et au moment de notre rencontre de consultation tenue à la fin de l'été dernier, l'Association a décidé d'aller plus loin dans son plan de sécurité nautique. Nous entreprenons cette année une importante campagne de sécurité nautique à laquelle nous vous demandons d'adhérer. À ce sujet, je vous invite à lire le texte préparé par le responsable du Comité de sécurité nautique, M. Jean-François Hamel.

Le second sujet d'importance concerne l'hydrobase commerciale en opération au lac Sept-Îles. L'Association est intervenue à plusieurs reprises l'année dernière relativement au projet de réglementation applicable au lac Saint-Augustin afin d'éviter que celui-ci n'ait pour effet de déplacer le problème ailleurs en augmentant, par exemple, le volume d'activités à partir du lac Sept-Îles.

L'autre élément majeur de notre action à ce sujet est la signature d'une entente sur la sécurité et l'environnement entre la Ville de Saint-Raymond, l'APLSI et le transporteur Aviation Batiscan opérant la base commerciale du lac Sept-Îles. Rendue possible par la présence d'un représentant de Transports Canada, les interventions de la Ville de Saint-Raymond, en particulier par monsieur le maire Alban Robitaille et le conseiller M. Pierre Gagnon, et la bonne collaboration de M. Pierre Gignac, directeur d'Aviation Batiscan, cette entente vient préci-

ser les engagements de chacune des parties.

À l'essai pour cette année, cette entente contient un ensemble de dispositions portant sur les pratiques de vol et les comportements respectueux à adopter par tous qui devraient permettre d'améliorer significativement la situation. Constituant une première étape, elle est le fruit de négociations et de concessions mutuelles. Nous vous invitons à prendre connaissance du contenu de cette entente et des notes explicatives préparées par le secrétaire de la Corporation, M. Robert Deshayé.

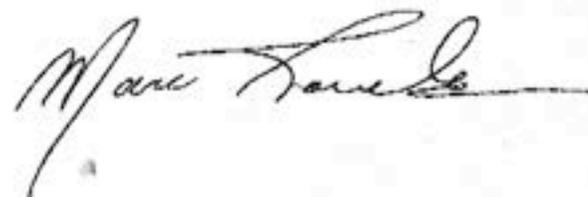
Je ne peux passer sous silence le travail remarquable effectué par certains de nos membres. Encore cette année, l'ex-président de l'APLSI, M. Lucien Goulet, a donné de son temps à l'association et, en particulier, à la mise en valeur de nos actifs immobiliers. Notre responsable du Comité de recrutement, M. Jacques A. Bilodeau, a comme toujours fait un travail extraordinaire pour préparer et vous faire parvenir notre journal le Mini-Alouette qui constitue, en quelque sorte, le lancement de notre campagne de recrutement et de sollicitation des fonds spéciaux.

La revue annuelle l'Alouette a profité de nouveau de l'expérience et du dévouement de M. Antoine Lacoursière qui, à titre de rédacteur en chef, tient à remercier tous les annonceurs et les bénévoles de leur généreuse contribution et de leur fidélité. Sans eux, il nous aurait été impossible de produire et de maintenir, année après année, la qualité de cette revue.

Enfin, l'année 1998 est également l'occasion pour nous tous de constater les bénéfices que nous pouvons retirer du partenariat comme instrument de développement. Partenaire de premier plan, la Ville de Saint-Raymond a apporté une aide, soit en argent ou autrement, qui a été déterminante pour la réalisation des initiatives de l'APLSI en matières de loisirs, de sécurité nautique et d'environnement. De plus, des liens se sont développés et renforcés avec le Camp de Portneuf, les propriétaires et les résidents de la plage Beau Soleil et la compagnie Aviation Batiscan.

Cependant, les partenaires les plus importants demeurent vous, les membres de l'APLSI. Après ces vingt-cinq années d'actions collectives, je suis convaincu que vous avez, plus que jamais, une Association, des relations de partenariat et des infrastructures d'une grande qualité qui vous offrent la possibilité de réaliser pleinement votre objectif premier qui est de mettre en valeur un lac dont nous sommes tous fiers. Je fais un appel pressant à toutes et à tous pour être présents lors de notre assemblée générale du 4 juillet 1998 et pour nous faire part, à cette occasion, de votre intention de joindre les rangs de votre Bureau de direction.

Je vous remercie de votre intérêt et je me joins à mes collègues du Bureau de direction pour vous souhaiter un très bel été.



Marc Rondeau
Président

DESJARDINS ET L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la mission sociale du Mouvement des caisses Desjardins.

Il y a longtemps que nous sommes présents dans le paysage. Il nous tient à coeur.



LA CAISSE POPULAIRE
DE ST-RAYMOND

225, av. Saint-Maxime, C.P. 190
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0
Tél.: (418) 337-2218
Internet : www.ddi.qc.ca/cpsr
email : cpsr@ddi.ca

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h30 à 15h00
JEUDI et VENDREDI 9h30 à 20h00

Guichets automatiques
disponibles 24 heures
à la Caisse ainsi qu'à
Place Côte Joyeuse



DESJARDINS Pour s'aider soi-même

Message du député et ministre

D'année en année, l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles demeure fidèle à ses engagements en matière de protection de l'environnement. À cet égard, il me fait plaisir de joindre ma voix à votre association afin de vous appuyer dans votre démarche.

Permettez-moi également, de vous souhaiter tout le succès espéré dans la réalisation de vos projets et, par la même occasion, d'offrir toute ma reconnaissance aux nombreux bénévoles engagés à défen-

dre ce joyau de notre patrimoine environnemental qu'est le lac Sept-Îles.



Roger Bertrand
Député de Portneuf et
Ministre délégué à l'Industrie et au Commerce

Mot du député de Portneuf à la Chambre des communes

Depuis 25 ans, l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles publie annuellement l'Alouette. Publication de belle qualité, bien soutenue par des annonceurs locaux, cette revue reflète le souci de bien faire qui caractérise l'Association et ses membres.

L'exécutif de l'Association m'a informé des principaux dossiers de l'heure-hydrobase, consolidation du chalet, signalisation, sécurité nautique. Plus particulièrement, la question des hydravions a retenu mon attention et mes interventions. La nouvelle réglementation fédérale, qui a le pouvoir d'interdire les vols touristiques commerciaux au-dessus de la région métropolitaine de Québec, devrait exclure tout décollage à cette fin, peu importe le lac.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte par l'Alouette pour féliciter la direction de l'Association et pour souhaiter à toute la collectivité du Lac Sept-Îles un été agréable.



Le député de Portneuf,
Pierre de Savoye

Mot du maire

Une autre belle saison s'amorce dans l'environnement enchanteur du lac Sept-Îles et c'est pour moi un plaisir renouvelé de collaborer à votre revue annuelle et de vous informer des interventions récentes de la Ville de Saint-Raymond dans votre secteur.

L'année 1998 sera consacrée à la sécurité sur le lac Sept-Îles. En effet, à l'invitation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc., votre conseil de ville contribuera à l'instauration d'une signalisation sécuritaire afin de prévenir les risques d'accident sur le lac. D'ailleurs, nous sommes à compléter une entente avec votre association et Aviation Batiscan inc. afin de non seulement diminuer les impacts négatifs de cette entreprise dans votre environnement, mais aussi d'augmenter la sécurité de tous les types d'embarcations qui cohabitent sur le lac.

Nous consentons également à votre organisme un montant de 5 000 \$ pour la réalisation d'une étude environnementale. Cette étude devrait permettre une meilleure compréhension des phénomènes environnementaux qui risquent d'endommager le lac et, par la suite, de réagir rapidement afin d'en conserver l'état le plus naturel possible.

De plus, nous nous sommes dotés du service d'urgence 9-1-1 afin de répondre encore plus efficacement aux situations d'urgence de notre immense territoire. Ce numéro doit maintenant être composé pour toute situation mettant en danger l'intégrité physique des personnes et des choses. Vous devez faire le 9-1-1 pour rejoindre les pompiers,

l'ambulance, la police ou pour toute autre situation exigeant une intervention immédiate. Toutefois, les plaintes et demandes d'information doivent être acheminées à nos bureaux par le numéro usuel soit le 337-2202.

Nous poursuivons encore cette année notre programme de réfection des voies de circulation par une rénovation majeure du chemin du Lac-Sept-Îles dans le secteur du pont du lac au Chien. Ces travaux s'inscrivent dans le plan quinquennal déjà débuté, en 1996, et qui permettra de compléter l'ensemble de ce réseau routier d'ici quelques années.

Finalement, nous vous invitons à profiter des différentes facilités offertes dans notre milieu, et particulièrement de la piste cyclable, qui, dès cette année, vous offre près de 63 kilomètres de découvertes, entre Shannon et Rivière-à-Pierre, sans compter un accès sécuritaire au centre-ville.

Nous vous souhaitons une agréable saison dans une force de la nature, Saint-Raymond.



Alban Robitaille
Maire

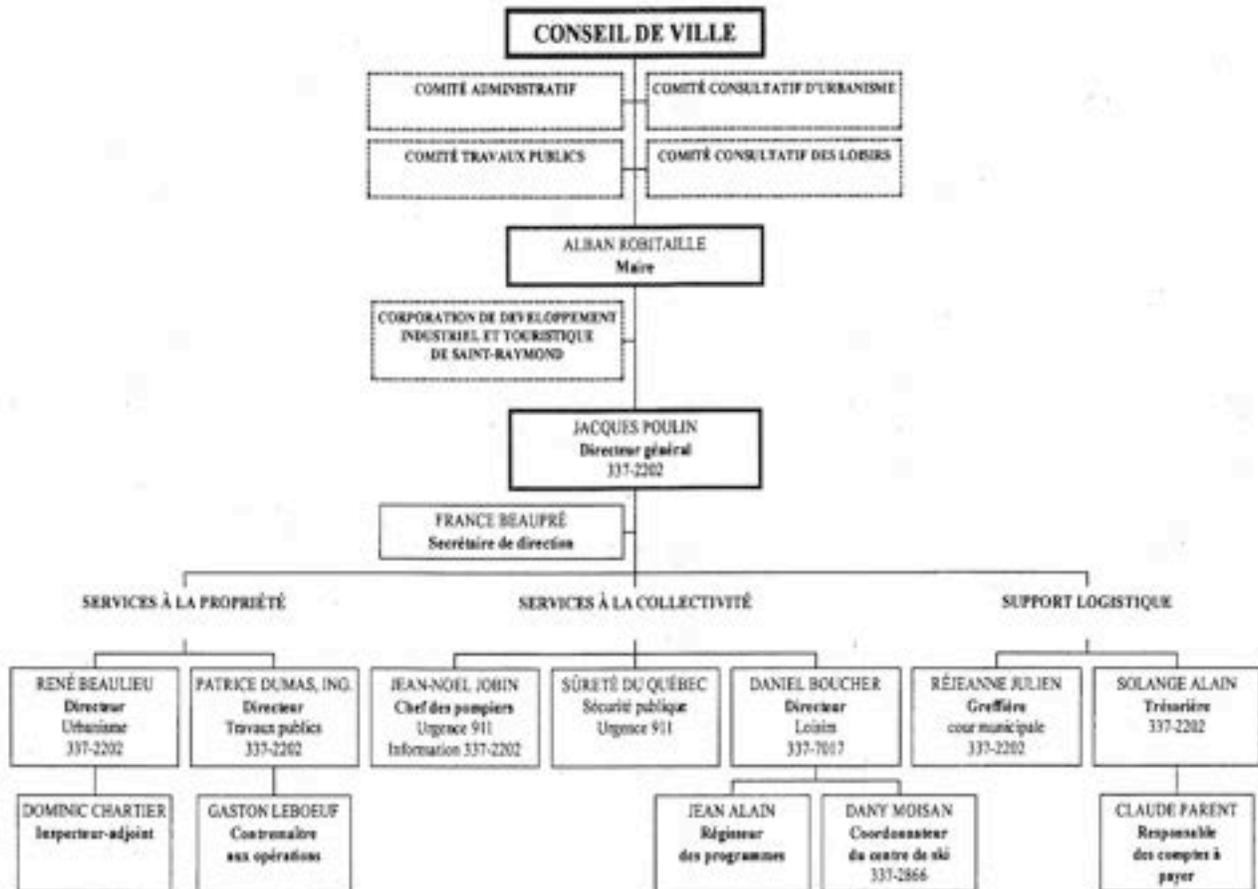
Activités sociales



Mot du directeur général

Nous vous présentons, en ces pages, les résultats de notre réorganisation administrative entreprise il y a après d'un an.

L'organigramme suivant est le reflet de notre organisation conçue dans un souci d'efficacité et d'optimisation de ressources. Nous vous invitons à communiquer avec les responsables des différents services municipaux qui feront preuve de diligence dans le traitement de votre dossier.



Bien que cette nouvelle approche fasse de vous un client privilégié, notre priorité, il se peut que certains événements nous aient échappé. Nous espérons que vous saurez nous communiquer vos doléances ou plaintes à la réception de l'hôtel de ville au numéro 337-2202. Nous agirons alors de façon à solutionner votre problème en toute équité dans le respect des réglementations en vigueur.

Puisse la saison 1998 vous apporter du temps clément, de la sécurité et autant de bonheur que nous avons de plaisir à vous servir.

Jacques Poulin
Directeur général

LE CIMENT

Le faire soi-même = 5 heures

Le faire faire par Béton Mini-Mix =
5 minutes



Le coût = ça ne vaut pas la peine de le faire soi-même.

BÉTON MINI-MIX ST-BASILE

Guy Germain, propriétaire

329-2619

NOUVEAU SERVICE

TROP CHAUD ?

Faites vérifier votre climatiseur !



Climatisation

Thermostats • Courroies • Boîtes de radiateur et chauffage

BONNE SAISON ESTIVALE !

AUTOPRO

*L'endroit du
bon service*

IRVING

ESSAYEZ L'ESSENCE
DE QUALITÉ IRVING

GARAGE L.J.A. PLAMONDON

613, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

Mécanique générale **337-2221**

SPÉCIALITÉ INJECTION ÉLECTRONIQUE

VÉHICULES DE COURTOISIE

PLACE
**CÔTE
JOYEUSE**
PRÉSENT PLUS QUE JAMAIS

20 COMMERCES À VOTRE SERVICE !

OUVERT LE DIMANCHE

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond

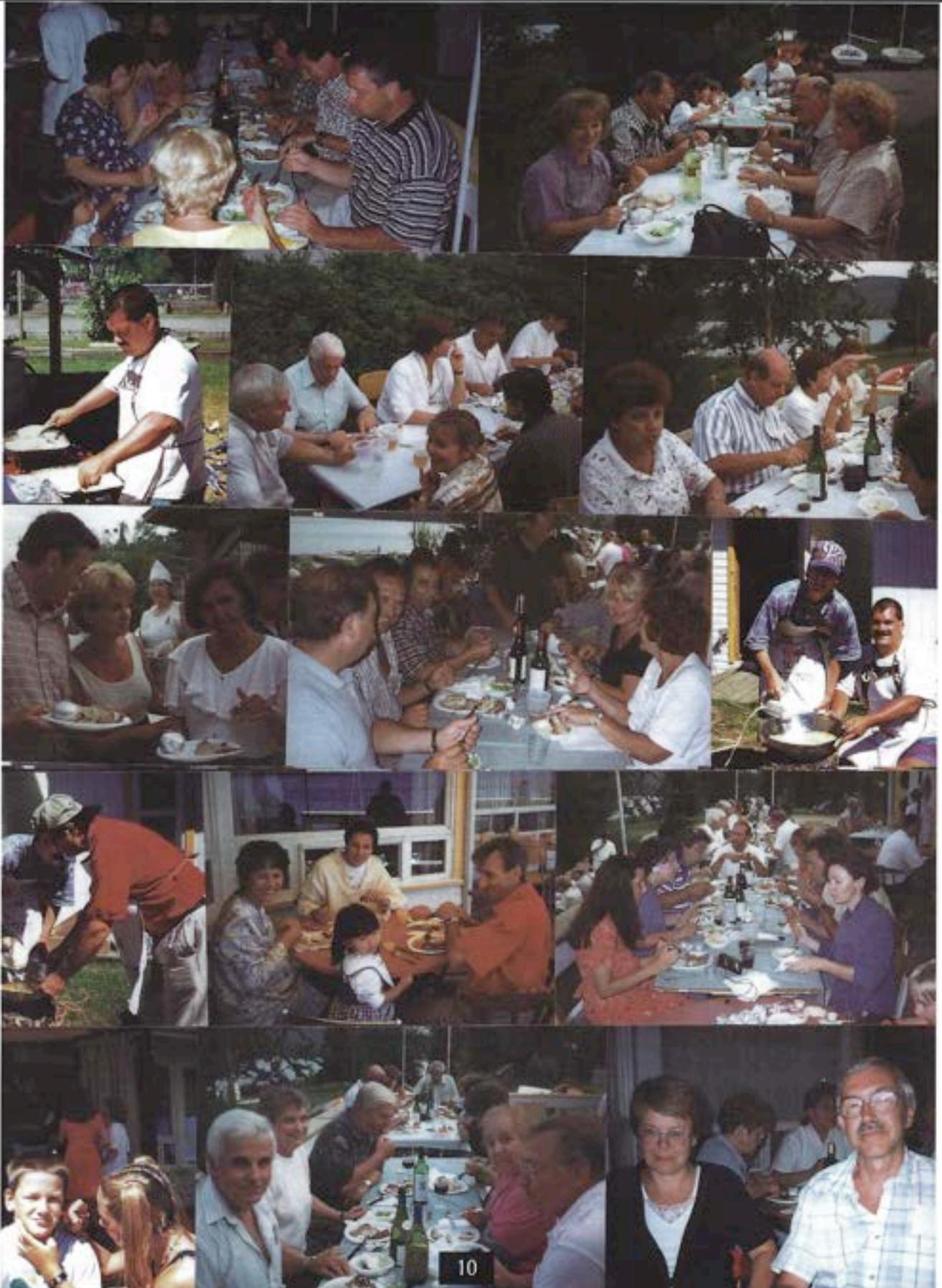
Calendrier des activités

de l'APLSI pour la saison 1998

Samedi, les 23 et 30 mai	Corvée Club nautique
Samedi, 6 juin	Ouverture du Club - Installation des bouées et des affiches pour la sécurité nautique
Samedi et dimanche, 20-21 juin	Inscription aux loisirs 1998
Samedi, 27 juin	Lancement de la campagne de sécurité nautique
Lundi, 29 juin	Début du camp de jour
Samedi, 4 juillet	Assemblée générale annuelle
Samedi, 11 juillet	Souper-bénéfice
Samedi, 25 juillet	Mini-Olympiades
Samedi, 1 août	Voile d'Or
Dimanche, 2 août	Brunch-bénéfice
Vendredi, 14 août	Fin du camp de jour
Samedi, 15 août	Soirée d'adieu - Loisirs
Dimanche, 13 septembre	Fermeture du Club



Activités sociales



Où est la relève ?

En 1991, lorsque mon épouse et moi avons acquis une propriété au lac Sept-Îles, madame Hénriette Cayer m'avait suggéré de m'impliquer le plus tôt possible dans le bureau de direction de l'A.P.L.S.I., meilleur moyen, selon elle, pour connaître les résidents du lac et s'intégrer à cette communauté intéressante et active.

Dès la première assemblée générale annuelle, j'ai cru opportun de faire une intervention et quelques minutes plus tard, je faisais partie du bureau de direction, conscript par le président Goulet. J'ai appris à le connaître et à l'apprécier au cours de ces années où il utilisa mes services dans plusieurs dossiers, et je croyais qu'il régnait sans partage sur notre petite corporation animée par nos collègues bénévoles. Jusqu'au jour où j'ai compris que Lucien Goulet avait un boss.

Un bon matin Lucien me dit: "Robert, il faut que l'acquisition du Club nautique progresse plus vite que ça, monsieur White vient encore de me sonner les cloches à ce propos et il veut nous rencontrer". Je vous fais grâce des détails, mais j'ai retenu de cette rencontre que lorsque monsieur Gérard D. White, président fondateur de l'A.P.L.S.I., voulait quelque chose, il l'obtenait, et on avait intérêt à bouger.

Par la suite, j'ai pu admirer le talent de meneur d'hommes de Lucien qui fit préparer un mémoire digne de ceux qu'on présente à un conseil de ministres, et grâce aux bons offices de monsieur White et du Dr Ménard, il put nous obtenir une audience auprès des autorités compétentes de l'Archevêché.

Les multiples rencontres qui suivirent avec les syndics de la desserte, les arpenteurs-géomètres, le notaire et les autorités de l'Archevêché me permirent de réaliser que l'A.P.L.S.I. avait la bonne personne à la bonne place et au bon moment. Diplomatie, habileté, expertise dans les transactions immobilières, négociateur habile et déférent, j'ai pu constater qu'avec Lucien Goulet, l'A.P.L.S.I. bénéficiait de tous ces talents... gratuitement, et vous connaissez et bénéficiez aujourd'hui des résultats de son travail acharné.

Après trois années à la présidence, Lucien céda sa place à Marc Rondeau qui, depuis trois ans, lui succède tout en bénéficiant de son soutien et de son expérience. Personnalité différente mais tout aussi dévoué et attaché à la préservation de la qualité de vie dans ce joyau de la nature qu'est le lac Sept-Îles, Marc a essayé d'améliorer les relations et de canaliser les efforts de tous les intervenants qui peuvent contribuer au mieux-être des résidents et des utilisateurs du lac Sept-Îles.

Je pense notamment à la Ville de Saint-Raymond où j'ai pu constater le vif intérêt qui se manifeste de plus en plus fréquemment par des gestes concrets chez monsieur le Maire Alban Robitaille et notre conseiller municipal, monsieur Pierre Gagnon, pour la préservation de l'environnement et un accroissement de la sécurité au lac Sept-Îles.

Je pense également à nos représentants aux niveaux fédéral et provincial pour qui l'A.P.L.S.I. n'est pas inconnue ainsi qu'en témoignent nombre de subventions et autres gestes qui démontrent que nos demandes sont accueillies avec ouverture et évaluées à leur mérite.

Les résultats des actions de nos deux derniers présidents n'auraient pu être aussi bénéfiques pour les membres de l'A.P.L.S.I. sans le concours des autres membres bénévoles du bureau de direction.

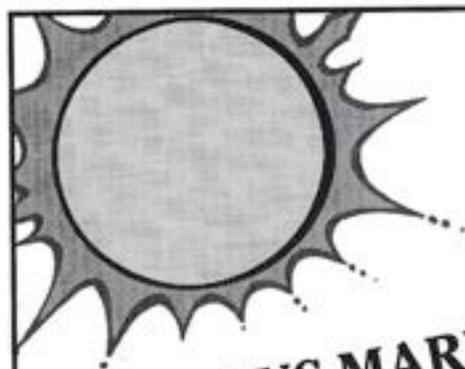
Je pense notamment à monsieur Jacques A. Bilodeau, qui depuis maintenant plus de quinze ans assure les lourdes tâches de responsable du fonds d'ensemencement, de responsable du recrutement des membres et de la diffusion du Mini-Alouette à chaque printemps.

Je pense à monsieur René Chrétien, qui depuis plus de dix ans alimente de ses précieux conseils et de sa sagesse les membres du bureau de direction qui sont confrontés à un environnement juridique en perpétuelle mutation.

Je pense à monsieur Yvon Alain, qui pendant plus d'une dizaine d'années, a assuré avec abnégation les fonctions de Trésorier tout en gardant un œil alerte sur toutes les autres facettes des activités de l'A.P.L.S.I.

Je pense également à monsieur Bernard Chartier, qui depuis près de quinze ans, soit à titre de vérificateur, soit ensuite comme Trésorier, a toujours joué le rôle de gardien sévère d'une rigoureuse gestion des argents et autres actifs de nos membres, préservant ainsi la santé financière de notre corporation et assurant la conformité de nos rapports aux normes en vigueur.

Inutile de dire que sans une qualité d'eau irréprochable, l'intérêt de s'établir auprès d'un lac est inexistant. Un des grands responsables de cette survie de la qualité de l'eau au lac Sept-Îles est monsieur Yves J. Fournier qui, depuis plus de dix ans, alimente l'Alouette de ses écrits fouillés en vue de sensibiliser les résidents à l'importance de protéger cet élément essentiel à notre joie de vivre. On n'a qu'à penser à ce que nous ferions, l'été, si le lac était envahi par les algues (grâce à l'engrais de nos pelouses) ou si notre eau dégagéait des odeurs nau-



Profitez bien de l'été avec

SUBWAY

SOUS-MARINS

SALADES

SOUS-MARINS
« PARTY »



BAR LAITIER
sur la terrasse du

SUBWAY



Centre-Ville
Saint-Raymond



Obtenez
50% de rabais

sur tous nos produits lorsqu'il pleut.
Surveillez notre gyrophare !

Venez vous régaler
beau temps
mauvais temps



Les cafés internationaux



Pour déguster « des cafés de choix »
et vous restaurer tout en vous offrant un
moment de détente, l'endroit par excellence ...

Le Café du Clocher

À la Clinique Santé
220, Saint-Joseph, Centre-Ville, Saint-Raymond



NOUVEAU

séabondes (grâce au déboisement, à l'absence d'entretien régulier de fosses septiques, ou au développement anarchique de nos rives).

Je ne peux nommer tous ceux que j'ai côtoyés au cours de ces six années et qui se sont dévoués sans compter leur temps pour les loisirs, les activités sociales dont l'organisation de nos soupers-bénéfice ou du brunch annuel, etc. Je sais que vous les connaissez et que sans eux, la réussite de ces événements n'aurait pu être aussi satisfaisante.

Comme dans tous les secteurs d'activité, un essoufflement peut se faire sentir chez certains après quelques années où on constate que ce sont toujours les mêmes personnes, ou à peu près les mêmes, qui se dévouent pour la communauté. Absences répétées aux réunions, on accepte des mandats qu'on oublie d'exécuter, etc. Que celui qui n'a jamais péché par omission lance la première pierre!

L'A.P.L.S.I. a besoin de nouveaux directeurs pour revivifier ses énergies et appuyer ceux qui restent. La tâche paraît plus considérable qu'elle ne l'est en réalité. En cas d'urgence ou d'un besoin d'efforts concertés, il n'est guère de défis que les Magella Leclerc, Michel Lessard, Jacques Dufour, Antoine Lacoursière et leurs amis ne peuvent affronter avec une efficacité que les Beaucerons nous enverraient!

Sur le plan de l'approvisionnement ou du support logistique, les nombreux commanditaires de l'Alouette et de nos rencontres sociales, dont la Fromagerie Cayer, Jardin Mobile, les marchés Métro et Provigo, Paulin Moisan Inc. et Plamondon T.V. entre autres, n'ont jamais refusé de répondre à nos demandes d'appui, à ma connaissance.

De nouvelles candidatures seront donc sollicitées lors de l'assemblée générale annuelle du début de juillet 1998 en vue de pourvoir au

remplacement de membres qui quittent après plusieurs mandats.

Vous vous rappellerez que lors de la dernière assemblée générale, les élections et les mandats non expirés ont fait en sorte que seuls 13 des 17 postes de direction ont pu être comblés. Depuis cette date, le bureau de direction a accueilli avec plaisir monsieur Jean-François Hamel qui a une expérience appréciable au plan de la sécurité nautique.

Grâce à la présence de monsieur Serge Lafontaine et de monsieur Errol Payne, le bureau de direction est avantageusement pourvu au plan juridique. Par contre, avec le départ de monsieur Bernard Chartier, un besoin pressant d'une personne compétente en comptabilité se manifeste. Enfin, toute personne ayant des connaissances en biologie, environnement, urbanisme ou aménagement sera toujours la bienvenue de même que toutes celles qui désirent se dévouer pour l'organisation des loisirs de nos jeunes.

En ce qui me concerne, même si je dois mettre un terme à cette belle expérience en raison de récents changements au plan professionnel, je ne regretterai jamais ces années où le travail n'a pas manqué, mais s'est effectué en relation avec des personnes d'un contact agréable et riches de leur dévouement à leur entourage.

À Lucien, Marc, René, Yvon, Bernard, Suzie, Diane, Jacques, Yves, Errol et tous les autres, l'assurance de toute ma considération et de mes meilleurs souvenirs.

Robert Deshayé

Si vous voulez que votre association progresse, évitez d'imiter ces quatre individus

C'est l'histoire de quatre individus, **Chacun**, **Quelqu'un**, **Quiconque** et **Personne**.

Un travail important devait être fait et on avait demandé à **Chacun** de s'en occuper. **Chacun** était assuré que **Quelqu'un** allait le faire. **Quiconque** aurait pu s'en occuper, mais **Personne** ne l'a fait. **Quelqu'un** s'est emporté parce qu'il considérait que ce travail était de la responsabilité de **Chacun**. **Chacun** croyait que **Quiconque** pourrait le faire, mais **Personne** ne s'était rendu compte que **Chacun** ne le ferait pas. À la fin, **Chacun** blâmait **Quelqu'un** du fait que **Personne** n'avait fait ce que **Quiconque** aurait dû faire.

FILMS ET SÉPARATIONS DE COULEURS PAR GRAPHISCAN

P. GINGRAS & FILS Enr.

Prop.: Sylvain Beaupré



- Réparations de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge

337-2923

MAINTENANT ÉQUIPÉ
POUR SOUDER L'ALUMINIUM
(ponton, canot)

337-7932 (Rés.)

120, rue St-Joseph, St-Raymond, C.P. 761, G0A 4G0



Tout pour la décoration
intérieure
DESIGNER / DÉCORATRICE

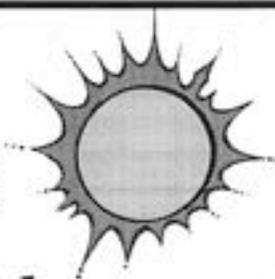


UNE TOUCHE DE GÉNIE*

Tél.: (418) 337-2455

114, Saint-Jacques, Saint-Raymond G0A 4G0

**BIENVENUE
AUX
VACANCIERS!**



**CENTRE-VILLE
SAINT-RAYMOND**

• CHOIX • ACCUEIL • AMBIANCE

AUTO

HERVÉ FISET inc.

528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél.: 337-4667

Ligne Québec / Cell.: 569-7999

ACHAT ET VENTE

D'AUTO ET DE CAMIONS
NEUFS ET USAGÉS

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET
DANIEL FISET

17 ans à votre service!



**SALON DE BEAUTÉ
pour véhicules**

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS
BATEAUX • PONTONS

• AUSSI NOUS POUVONS VENDRE VOTRE
AUTO POUR VOUS (AUCUN FRAIS)

• LE PLUS GRAND CHOIX
DANS PORTNEUF

VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

UN BEL ÉTÉ À TOUS!

337-4667

Robert Deshayé

« Les mangeurs de graines »

Le bonhomme portait des **goggles** comme pour faire de la sous-marin, mais il faisait juste de la tondeuse. C'était dimanche matin, en plein centre du village de Frelighsburg. Le bonhomme s'activait sur un bout de pelouse torturée et en pente. Il mettait une sorte de rage perfectionniste à éradiquer le pissenlit, passant et repassant 20 fois, grattant jusqu'à la terre. Il maniait une de ces tondeuses pour aller dans les coins, pas plus grosse qu'un balai, mais qui font du bruit comme trois hélicoptères.

Juste de l'autre côté de la rue, la terrasse du restaurant les Deux-Clochers était pleines de gens qui petit-déjeunaient. Et il y avait un type qui disait à sa blonde, qui criait plutôt:

- Y fait-tu assez beau !
- Hein ? Parle plus fort, je comprends rien !
- Je disais qu'on était bien. L'hiver a été long, mais ça valait la peine d'attendre...

Si la tendance se poursuit, je prédis une vague de meurtres au Québec à cause du bruit. Les tondeuses le dimanche matin, les véhicules tout terrain, les motos marines, les avions qui survolent Montréal...

Tiens, j'ai un confrère qui a le fleuve Saint-Laurent pour jardin. Il y cultivait le cumulus à ras l'horizon, les levers de soleil et le clapotis mouillé des soirées ombreuses quand, avec les premiers beaux jours, le fleuve s'est mis soudain à vomir des dragons pétaradants dans son jardin, vous savez ces motos marines qui mènent plus grand train que des Skidoo. Homme de mesure, mon confrère s'est d'abord adressé au conseil municipal où on l'a écouté poliment, sans plus. Puis il est allé au quai prier les jeunes d'aller motomariner en aval où il n'y a pas d'habitation. Il crut qu'on l'avait entendu. Hélas, la leçon est à refaire chaque jour aux nouveaux venus. Dimanche, à la fin d'une journée d'enfer, mon confrère a eu un geste d'impatience en direction du troupeau vroumvroumant. Bombant le torse, un nono fluo a fait demi-tour, a éteint son moteur, et a lancé: "Hey ! Le mangeur de graines ! Tu sais pas vivre ?"

Mon confrère, qui déteste les armes autant que les moteurs, parlait ce matin d'acheter une carabine.

Il y a près de chez moi un petit lac qui s'appelle le lac Selby, petit lac classique, avec sa ceinture de chalets loués à gros prix pour l'été. Il y a une motomarine sur le lac, une seule, mais qui marche toute la journée. Ils sont toute une gang à l'utiliser: quand l'un est tanné, l'autre embarque; ça commence le vendredi soir, ça finit le dimanche soir. Le monde est en train de devenir fou.

Ca va finir mal.

C'est qu'on touche ici à quelque chose de sacré: la sainte paix. On travaille toute sa vie pour se payer un peu de confort. Pour de plus en plus de gens, le confort est de plus en plus affaire d'environnement: des arbres, du silence, de l'eau ou une colline, toutes choses d'autant plus précieuses et fragiles qu'elles ne s'"achètent" pas vraiment. Elles sont là. Il s'agit seulement de les préserver.

C'est de plus en plus difficile.

Toutes les semaines dans mon courrier, deux ou trois lettres me parlent de vie gâchée par une porcherie, un champ de tir, une vieille

carrière qui reprend du service et les 50 camions qui la desservent. Par le fils du voisin qui vient de s'acheter une moto pour faire du motocross. Par des "4 roues" que conduisent, comme des fous, des enfants de dix ans.

Les règlements? Inexistants, inopérants. Les PME qui donnent de l'emploi, qui paient des taxes municipales, ont tous les droits. Puis viennent les producteurs, les marchands et les consommateurs. Ne comptez pas sur le marchand de motomarines pour restreindre, de quelque façon, l'accès du fleuve au petit cow-boy qui vient de lui acheter une machine de 5 000\$.

Si tu ne diriges pas une PME, si tu n'éèves pas 10 000 truies dans ta cour, si tu ne vends pas de motomarines, si tu n'en achètes même pas, veux-tu bien me dire ce que t'es? T'es rien. Tu sais pas vivre. T'es rien qu'un mangeur de graines. Ferme donc ta gueule!

Je connais un monsieur qui fabrique du fromage. Une entreprise connue. Il a un tout petit avion à hélices. Il a des amis qui ont des petits avions aussi. De temps en temps, il va leur porter du fromage. En avion. Savez-vous le bruit que ça fait un avion qui décolle, même petit? Le **Bed and Breakfast** voisin a fait sa pub sur la tranquillité; c'est samedi matin, les hôtes sont sur le patio, oeufs bénédicte et confitures aux fruits des champs, on s'extasie sur un cardinal à poitrine rose dans la mangeoire, quand tout à coup, vroum, vroum, vroum! au bout de la piste, le putain de coucou vient de lancer ses moteurs...

J'ai un ami qui habite un village voisin et travaille en ville, 200 km par jour. Lui et sa femme ont choisi la campagne, pour les enfants et la beauté de la chose. Le cultivateur d'en face vient de dresser quatre silos qui font un bruit tel que, lorsque les quatre séchoirs sont en action, mon ami ne peut pas avoir une conversation normale avec sa femme sans crier.

On ne réalise pas, quand on n'est jamais passé par là, combien cela peut bouleverser une vie. Mener à l'obsessif ressentiment et même à la maladie. Je ne plaisante pas. Il s'agit là d'un dérangement considérable, comparable à un drame familial, à un deuil. Mais si on a le malheur de protester, on se fait dire de retourner en ville. Il ne faut surtout pas entraver "le droit de produire", comme ils disent à l'UPA. Pardon? Le droit de jouer, dites-vous? De quoi parlez-vous?

Ca va mal finir. Il va y avoir des coups de fusil bientôt et des incendies qui ne seront pas tous dus à la sécheresse. Ou pire. Ca va finir comme chez les Américains, par des ensembles résidentiels gardés par des flics privés, régis par des règlements internes qui préciseront la couleur des fenêtres. Ca va finir comme d'habitude. Les plus riches vont se bâtir des Ville Mont-Royal à la campagne. Et que les autres mangent de la merde. Ou des graines.

À moins, on peut toujours rêver, à moins qu'on commence à se soucier de la vie commune. Ce qui serait un fichu beau projet de fin de siècle. Au lieu de s'épuiser en un million de chicanes, de se disperser en un million de règlements, se faire juste une loi, très claire, très courte, que les enfants seraient obligés d'apprendre à l'école et qui dirait seulement ceci: il est interdit de faire chier le monde.

Activités sociales



16

Entente provisoire

concernant la sécurité et l'environnement au Lac Sept-Îles

Entre La Ville de Saint-Raymond, ici représentée par monsieur le Maire Alban Robitaille, ci-après appelée "La Ville"

Et L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc., ici représentée par le Président, monsieur Marc Rondeau et le Secrétaire, monsieur Robert Deshayé, ci-après appelée "L'A.P.L.S.I."

Et Aviation Batiscan Inc., ici représentée par son directeur, monsieur Pierre Gignac

Attendu que les parties aux présentes conviennent que la sécurité des usagers du Lac Sept-Îles doit être améliorée en vue de prévenir les accidents;

Attendu que les vocations commerciales, de villégiature et de loisirs organisés pour les jeunes cohabitent sur un même plan d'eau en tenant compte des besoins de chacun;

Attendu que les résidents du Lac Sept-Îles ont indiqué avoir comme priorités la tranquillité et la sécurité nautique;

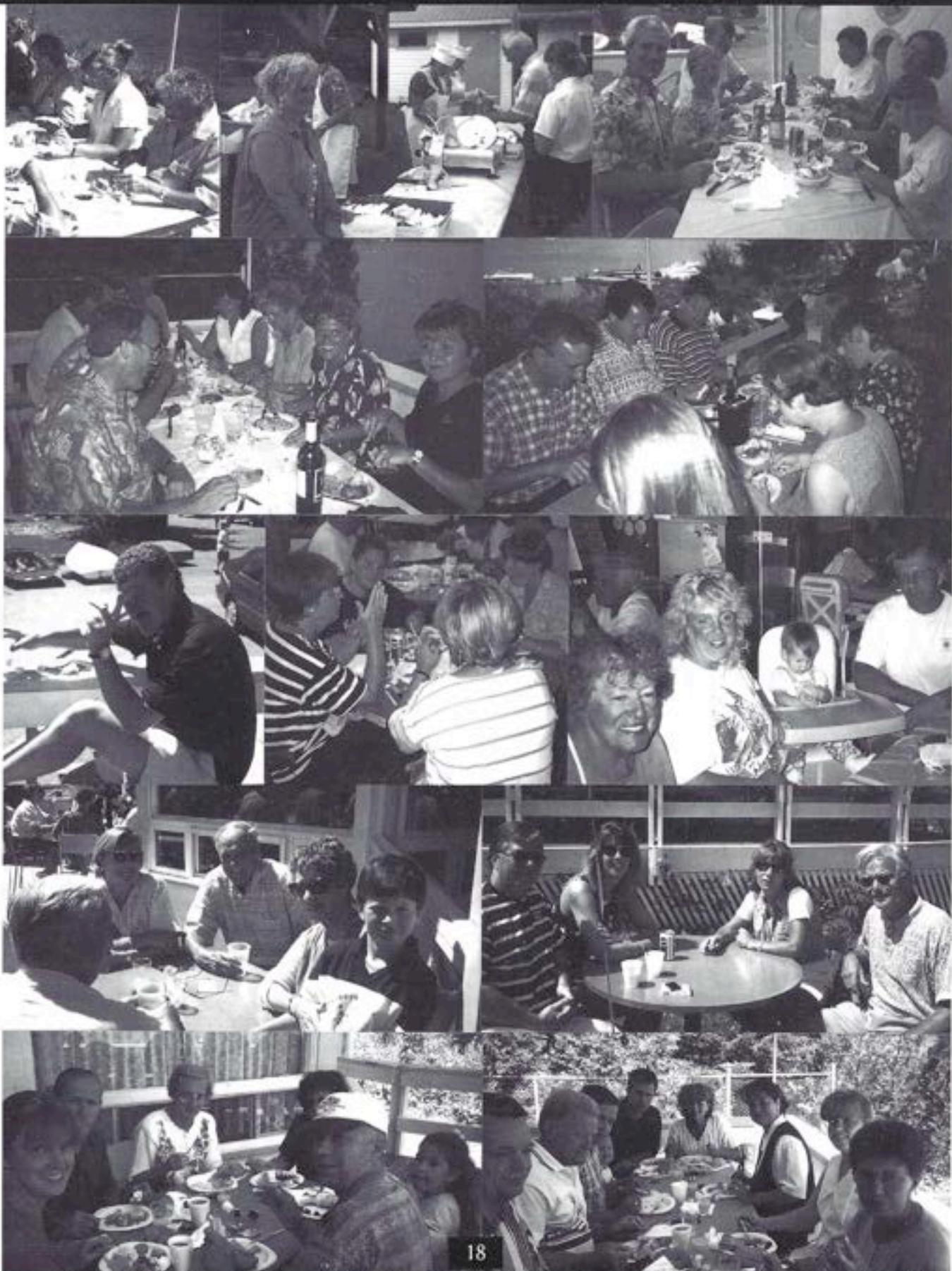
Attendu que la protection des usagers du Lac Sept-Îles implique le respect des normes légales concernant les aéronefs, les embarcations et les bouées;

Attendu que la protection de l'environnement comprend la lutte contre les bruits excessifs causés par les embarcations et les hydravions, la préservation du couvert végétal sur les berges et l'élimination des ouvrages non réglementaires.

Les parties conviennent de ce qui suit:

- 1^o La Ville prend les mesures nécessaires pour limiter au minimum la présence de bases d'hydravions à caractère commercial au Lac Sept-Îles. Elle consent de plus à ne pas accorder son consentement à l'établissement de nouvelles activités touristiques au moyen d'hydravions commerciaux à partir de son territoire.
- 2^o La Ville appuie activement, dans les limites de ses compétences, les démarches de Aviation Batiscan Inc. pour que celle-ci puisse disposer d'installations à l'extérieur du Lac Sept-Îles en vue de diminuer le nombre d'envolées à partir du Lac Sept-Îles, et ce, dans les meilleurs délais.
- 3^o La Ville participe financièrement à l'élaboration et à la diffusion d'une carte indiquant les zones où une vitesse réduite est recommandée. Elle s'assure d'une mise à jour biannuelle de cette carte.
- 4^o La Ville participe financièrement à l'élaboration et à la mise en place, aux principaux débarcadères utilisés au Lac Sept-Îles, de panneaux d'une dimension et de couleurs assurant une bonne visibilité et contenant l'information mentionnée à la clause 3. Elle s'assure de l'entretien et du remplacement, au besoin, de ces panneaux.
- 5^o La Ville prend les mesures appropriées pour que la réglementation sur les quais et sur les constructions hors normes soit respectée au Lac Sept-Îles et au Lac des Aulnaies.
- 6^o L'A.P.L.S.I., conjointement avec Aviation Batiscan Inc., établira une procédure, au plus tard le 15 juin 1998, afin d'informer les usagers en vue de promouvoir la sécurité nautique dans les secteurs où s'effectueront les départs et arrivées d'hydravions, lorsqu'il y aura beaucoup d'achalandage sur le lac.
- 7^o Aviation Batiscan Inc. convient de ne pas faire d'envolées à caractère touristique répétitif à partir du Lac Sept-Îles. Elle ne permettra pas que ses installations du Lac Sept-Îles servent à des fins d'envolées touristiques répétitives par d'autres transporteurs. Cette clause entrera en vigueur à la suite d'un avis d'Aviation Batiscan Inc.
- 8^o Aviation Batiscan Inc. demande aux autres utilisateurs de ses installations de limiter leurs départs et arrivées au strict nécessaire. Elle consent à limiter les déplacements sur le lac au minimum et à ne pas laisser pratiquer les "touch and go" par ses pilotes, sauf pour des motifs de sécurité, en début de saison. Elle convient que son quai à carburant n'est pas disponible pour les utilisateurs de l'extérieur du lac Sept-Îles à l'exception des transporteurs avec qui elle fait affaires et pour les cas d'urgence seulement.
- 9^o Aviation Batiscan Inc. s'assure que les pilotes qu'elle emploie s'éloignent à une distance suffisante des zones habitées pour diminuer le bruit au sol avant de prendre leur cap définitif sans pour cela compromettre la sécurité. Elle accepte également de demander aux autres utilisateurs de ses installations d'agir de la même manière.
- 10^o Aviation Batiscan Inc., du 24 juin au 7 septembre, accepte de limiter ses départs au plus tôt à 8h00, du lundi au vendredi, à 9h00 le samedi (sauf exception à 8h00), et à 9h00 le dimanche. Elle convient de prendre les mesures nécessaires pour que les utilisateurs de ses installations agissent de la même manière.

Activités sociales



- 11^e Aviation Batiscan Inc. convient de démontrer en tout temps une préoccupation marquée pour la sécurité et le civisme envers les résidents et les autres utilisateurs du Lac Sept-Îles. L'A.P.L.S.I. s'engage à inciter ses membres et les utilisateurs du Lac Sept-Îles à démontrer en tout temps une préoccupation marquée pour le respect de l'environnement, de même que pour la sécurité et le civisme.
- 12^e L'A.P.L.S.I. accepte de collaborer activement à l'élaboration et à la mise à jour de la carte mentionnée à la clause 3.
- 13^e L'A.P.L.S.I. permet à la Ville d'installer à un endroit aisément accessible et visible le panneau mentionné à la clause 4. Elle en permettra l'entretien, le remplacement et les mises à jour éventuelles.
- 14^e L'A.P.L.S.I. s'engage à diffuser auprès de ses membres et des utilisateurs de ses installations la carte mentionnée à la clause 3 ainsi que le texte de la présente entente.
- 15^e L'A.P.L.S.I. s'engage à inciter ses membres et les utilisateurs de ses installations qui opèrent des embarcations dotées de moteurs bruyants à utiliser des équipements sécuritaires destinés à réduire le bruit.
- 16^e Tout différend concernant le respect de l'une des clauses de la présente entente, peut, après échanges entre les parties impliquées, être soumis à l'attention d'un comité formé d'un représentant de chacune des parties à l'entente et d'un représentant du ministère des Transports du Canada. Le comité peut étudier le différend lors d'une réunion ou d'une conférence téléphonique. La majorité des participants à la réunion ou à la conférence téléphonique peuvent formuler une recommandation destinée à éclaircir le différend.
- 17^e Le comité sera composé des personnes suivantes: monsieur Alban Robitaille pour la Ville, monsieur Pierre Gignac pour Aviation Batiscan Inc., monsieur Marc Rondeau pour l'A.P.L.S.I. et monsieur Denis Robillard pour Transports Canada ou leur représentant dûment autorisé.

- 18^e La signature de la présente entente n'a pas pour effet de faire en sorte qu'une partie renonce à réclamer le respect de lois ou de règlements, à entreprendre ou à poursuivre des procédures judiciaires ou autres, à dénoncer des infractions passées ou à venir, ou à renoncer à un droit quelconque.
- 19^e La présente entente s'appliquera du 24 juin 1998 au 7 septembre 1998.

En foi de quoi, les parties ont signé à Saint-Raymond, le lundi 1^{er} juin 1998.

La Ville de Saint-Raymond

Le Président
L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc.

Le Secrétaire
L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc.

Aviation Batiscan Inc.



PHOTO LE MARTRET

Jules Pilon et Denis Robillard, de Transport Canada, regardent d'un oeil attentif les représentants des parties impliquées, en train de signer cette entente « historique » : Marc Rondeau, président de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles; Alban Robitaille, maire de Saint-Raymond; et Pierre Gignac, d'Aviation Batiscan.



unitotal

**VOTRE QUINCAILLIER CONSEIL
POUR TOUS VOS PROJETS DE:**

**Plomberie - Électricité
Peinture (Sico-Unitotal)
Jardinage**

**POMPES À EAU
(pièces en magasin)**



Nous vous offrons:

- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Livraison à domicile
- Nourriture pour oiseaux
- Réparation de pompes à eau

Bonne Saison Estivale à tous!



QUINCAILLERIE JEAN DENIS LTEE

CENTRE VILLE

PEINTURES

unitotal SICO



177, ST-JOSEPH
ST-RAYMOND

TÉL.: 337-2777



Notes explicatives concernant l'entente provisoire

Au début des années 1980, à la suite de multiples pressions notamment de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. (A.P.L.S.I.), le gouvernement fédéral subventionna l'installation actuellement connue sous le nom d'Hydrobase Rolland Dion au lac Petit Batiscan afin de permettre le déménagement de l'hydrobase commerciale du lac Sept-Îles.

Malheureusement, pour des motifs hors de contrôle de l'A.P.L.S.I., cette solution n'a pu être concrétisée, et, années après années, l'A.P.L.S.I. a demandé l'intervention de Transports Canada compte tenu de l'incompatibilité de vocations d'un lac voué à la villégiature et aux loisirs pour les jeunes, et des activités d'un transporteur commercial.

Les réponses de Transports Canada varièrent au cours des années, de l'affirmation que les questions de bruits n'étaient pas de leur ressort et que si d'autres permis d'hydrobase étaient demandés pour le lac Sept-Îles, ils pourraient être accordés!

Il y a quelques années, à la suite de l'échec des pourparlers entre les résidents du lac Saint-Augustin et les transporteurs commerciaux, Transports Canada instaura une réglementation spécifique concernant notamment les heures de décollage et les "posés-décollés" ("touch and go") au lac Saint-Augustin. L'A.P.L.S.I. réclama aussitôt le même traitement, mais Transports Canada suggéra plutôt, comme première étape, de tenter d'en arriver à une entente avec le transporteur. Les échanges entre l'A.P.L.S.I. et le transporteur ne produisirent malheureusement aucun résultat à ce moment.

Par la suite, lorsque plusieurs maires de la région de Québec eurent obtenu l'annonce de l'interdiction d'envolées touristiques à partir du lac Saint-Augustin, l'A.P.L.S.I. et la Ville de Saint-Raymond réclamèrent le même traitement pour le lac Sept-Îles et l'A.P.L.S.I. soumit, avec l'appui de la Ville, un mémoire au Comité consultatif sur la réglementation aérienne du Canada (C.C.R.A.C.) à cet effet. Transports Canada répondit à nouveau de commencer par en arriver à une entente avec le transporteur et offrit les services d'un médiateur dans cette optique.

Après avoir constaté l'échec des échanges directs entre le transporteur et l'A.P.L.S.I., la Ville de Saint-Raymond demanda officiellement l'intervention de Transports Canada qui accepta de déléguer un représentant afin de faciliter les négociations.

Trois rencontres eurent lieu et un protocole d'entente provisoire fut élaboré où les trois parties, la Ville de Saint-Raymond, le transporteur Aviation Batiscan Inc. et l'A.P.L.S.I. s'engagent à agir concrètement en vue d'améliorer la sécurité des utilisateurs du lac Sept-Îles et l'environnement pour assurer la pérennité d'un des plus beaux lacs du Québec.

En résumé, l'entente approuvée prévoit la limitation des heures de décollage au plus tôt à 8h00 a.m. du lundi au vendredi, en principe à 9h00 a.m. le samedi, et à 9h00 a.m. le dimanche. On y prévoit également une procédure simple pour informer les utilisateurs du secteur où, les jours de grand achalandage, les hydravions décolleront et atterriront et enfin un engagement à éviter autant que possible aux hydravions de circuler au-dessus des habitations en prenant de l'altitude avant de tourner pour prendre le cap définitif selon la destination.

La Ville et l'A.P.L.S.I. s'engagent, par divers moyens, panneaux, cartes, sensibilisation des membres, à favoriser la sécurité, la protection de l'environnement et le civisme envers tous les utilisateurs du lac Sept-Îles.

Vous trouverez ci-après le texte de l'entente provisoire, lequel repose essentiellement sur la bonne foi des parties; cette bonne foi pourra être appréciée selon le bilan qu'on dressera du respect de l'entente à la fin de l'année.

Enfin, Transports Canada nous avise que le bruit est devenu une priorité de ce ministère et que la Ville serait consultée avant toute attribution de permis d'hydrobase.

L'A.P.L.S.I. adresse de vifs remerciements à monsieur le maire Alban Robitaille et à monsieur Pierre Gagnon, conseiller municipal, ainsi qu'à monsieur Denis Robillard, de Transports Canada, qui ont investi sans compter temps, énergies et des sommes considérables de diplomatie pour que cette entente provisoire voie le jour.

Le Secrétaire
Robert Deshayé

PIERRE RONDEAU, Économiste, M.B.A.

Service d'affaires personnalisé, professionnel et abordable :

- acquisition, fusion et vente d'entreprises
- acquisition et vente d'édifices commerciaux-industriels
- évaluation d'entreprises et d'immeubles, sans frais
- conseils en administration
- gestion de redressement d'entreprises

Portneuf et la grande région de Québec
Permis de courtier immobilier agréé

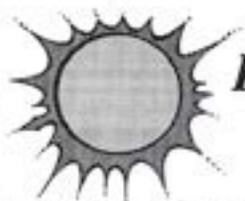
Cap-Santé (418) 285-0633 (418) 570-5553

SYLVAIN GIGUÈRE



technicien
du piano
«accordeur»

Saint-Raymond, Qué.
337-7135/7888
accordage • réparation



*Pour les plaisirs
de l'été ...*

- Costumes de bain (Christina)



- Bermudas
- Blouses
- T-Shirts
- Pantalons
- Jupes



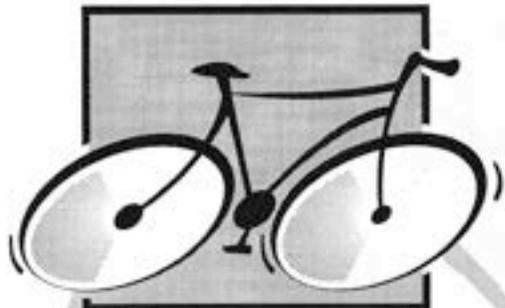
Des vêtements
tout plein de fraîcheur



*Spéciaux
Variétés inc.*

Grandeur :
6 à 20, 16 1/2 à 24 1/2

688 rue Saint-Joseph,
Saint-Raymond G0A 4G0
Tél. : 337-2552



l'entrepôt du vélo^{LC}

vente - réparation - location
accessoires

**Quinca-tout
maintenant
AGRANDI**

*Encore plus
d'espace pour un
service amélioré !*

De tout pour
vos besoins en

- QUINCAILLERIE
- CHASSE
- PÊCHE
- Feux d'artifices

Ouvert 7 jours sur 7

Ferplus

QUINCAILLERIE

QUINCA-TOUT INC.

205, Saint-Joseph • Saint-Raymond
centre-ville
(418) 337-7311

Assemblée générale annuelle du 6 juillet 1997

AVIS DE CONVOCATION

Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc.
Assemblée générale annuelle
1997-1998-01

Lieu: Club nautique, 3309, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Le 6 juillet 1997, 11h00 a.m.

Ordre du jour

- 1 - Approbation des amendements aux règlements (pour modifier la date de l'assemblée générale annuelle).
- 2 - Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- 3 - Rapport du bureau de direction.
- 4 - Rapport des états financiers et nomination des membres du comité de surveillance.
- 5 - Commentaires et suggestions.
- 6 - Élection des directeurs
Les sièges 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 14, 16, 17 sont à pourvoir.

Le Secrétaire

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE tenue le 6 juillet 1997 à 11h15 au Club nautique du Lac Sept-Îles

M. Marc Rondeau constate que le quorum existe, déclare l'assemblée légalement constituée et agit à titre de président. (La feuille des présences est annexée au procès-verbal).

1 - LECTURE ET APPROBATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Lucien Goulet, appuyé de M. Bernard Paré, propose que l'ordre du jour soit adopté.

Acceptée à l'unanimité.

2 - APPROBATION DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS POUR MODIFIER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le secrétaire donne lecture du règlement adopté le 30 septembre 1996 par le bureau de direction, règlement par lequel les mots "au cours du mois d'août" sont retranchés dans le premier alinéa de l'article 14.

Certains s'interrogent sur la possibilité de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle compte tenu de l'article 50 des règlements. Le secrétaire donne lecture de l'article 50.

50. Amendements - Les règlements de l'Association et leurs modifications ou amendements doivent être adoptés par le vote des deux-tiers des membres actifs présents à l'assemblée générale ou spéciale. Lorsque l'avis de convocation de la dite assemblée générale ou spéciale est publié ou affiché, il doit être fait mention que des amendements seront présentés et, si possible, le texte des amendements proposés accompagnera l'avis de convocation.

Il ajoute que l'avis de convocation qui a été affiché à plusieurs endroits du Club nautique et aux portes de la Chapelle le 22 juin 1997 prévoyait spécifiquement la proposition d'amendements aux règlements pour modifier la date de l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé par M. Antoine Lacoursière, appuyé par M. Paulo Bernier, que les mots "au cours du mois d'août" soient remplacés par les mots "en juillet ou en août".

Après échanges sur ce sujet, M. Magella Leclerc demande le vote.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le premier alinéa de l'article 14 se lit maintenant comme suit:

14. Assemblée générale annuelle: L'assemblée générale annuelle a lieu en juillet ou en août, à la date et à l'endroit déterminés par le bureau de direction.

3 - POINTS D'INFORMATION

Avant de procéder avec la suite de l'ordre du jour, M. Marc Rondeau informe l'assemblée des dommages considérables subis par le club nautique au cours de l'hiver en raison de la neige abondante et souligne le dévouement et la générosité des bénévoles qui ont accepté de consacrer temps et énergie pour réparer la galerie et les autres sections endommagées.

Il souligne particulièrement l'habileté et la disponibilité dont M. Magella Leclerc a su faire preuve pour diriger efficacement les deux corvées nécessaires et l'en remercie au nom des membres.

Mme Diane Gauvin profite de l'occasion pour présenter aux membres deux des moniteurs qui encadreront les activités des jeunes au cours de la saison estivale.

4 - LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme l'Alouette 1997 n'est pas encore disponible, M. Marc Rondeau suggère que l'on consacre quelques minutes à la lecture du projet de procès-verbal.

M. Antoine Lacoursière, appuyé de M. Bernard Paré, propose que le projet de procès-verbal soit approuvé.

Acceptée à l'unanimité.

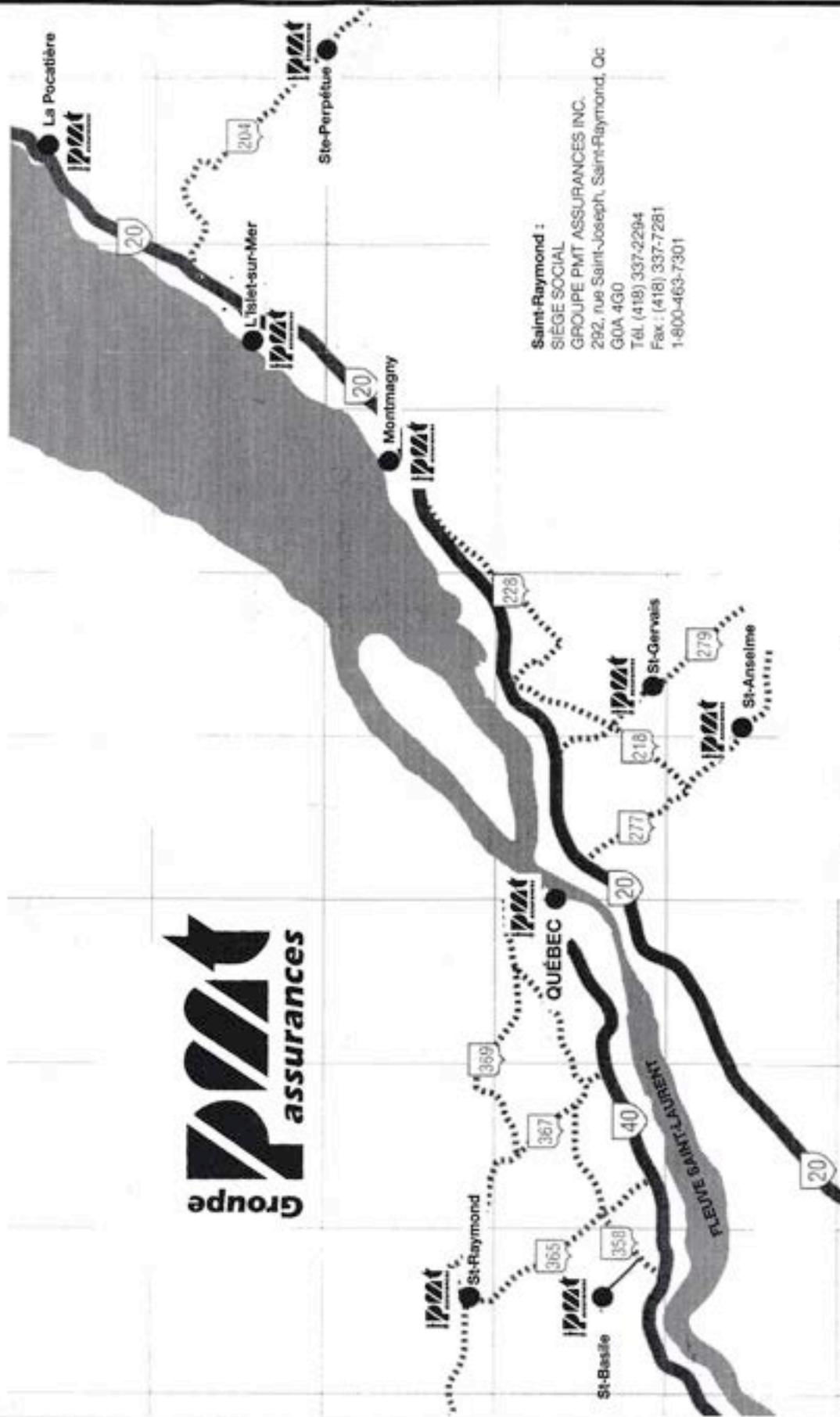
5 - RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

M. Marc Rondeau rappelle que le bureau de direction s'est réuni à huit occasions, que le comité exécutif s'est également réuni à huit reprises et que sept rencontres ont eu lieu avec divers intervenants dont la Ville de Saint-Raymond.

Il rappelle que compte tenu de la situation financière de l'Association, deux constatations ont été faites au début de l'exercice 1996-1997: il importe d'éviter les déficits, et le bureau de direction ne peut pas tout faire, vu ses moyens limités et la participation bénévole de ses membres.

... SUITE PAGE 27

GROUPE PMT ASSURANCES inc.



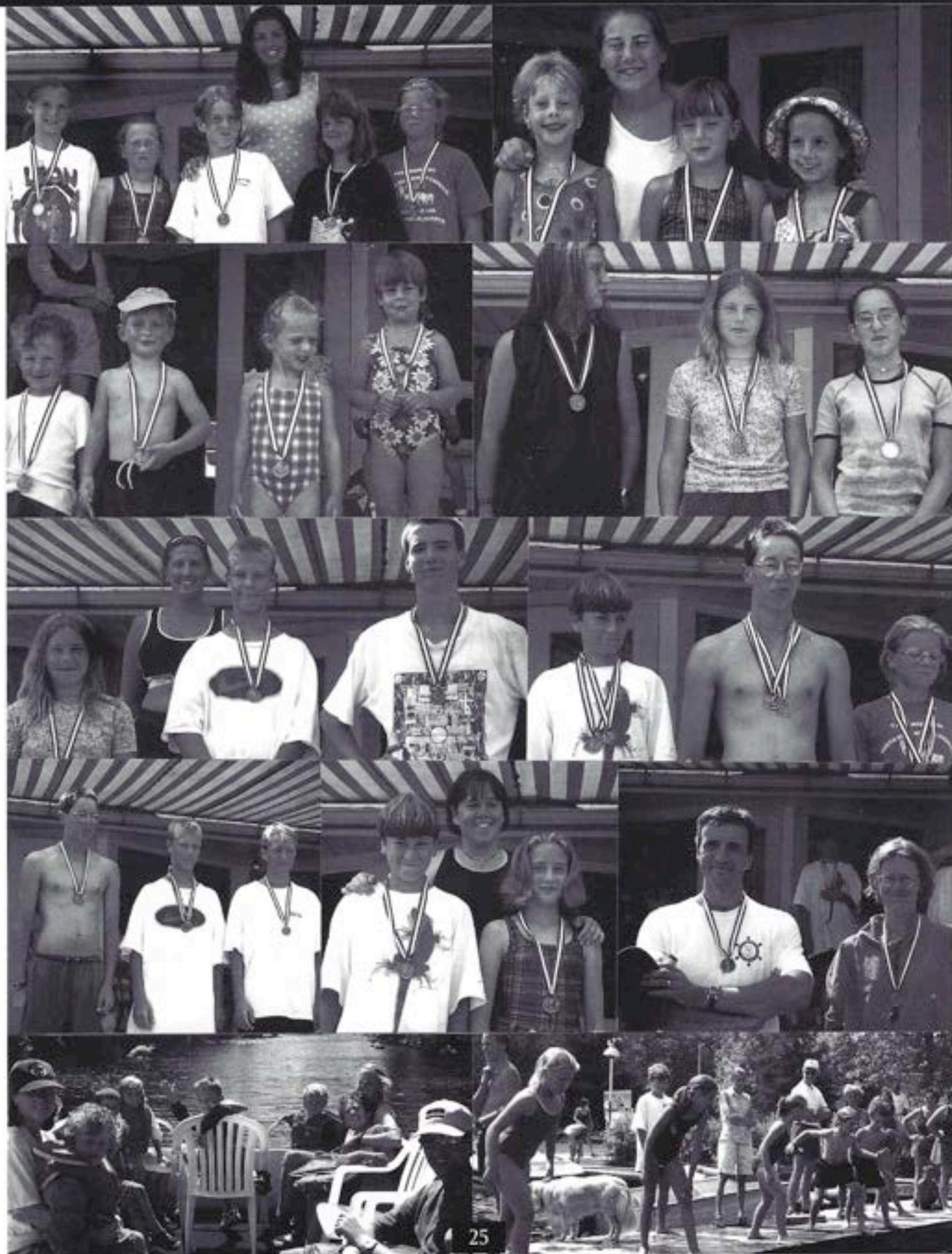
Saint-Raymond :
 SIEGE SOCIAL
 GROUPE PMT ASSURANCES INC.
 292, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond, Qc
 G0A 4G0
 Tél. (418) 337-2294
 Fax : (418) 337-7281
 1-800-463-7301

Pour tous vos besoins
 en assurance

U ULTIMA
 ASSURANCES
 ET SERVICES FINANCIERS

LA FORCE
du groupe

Loisirs





- Résidentiels
- Commerciaux
- Lumineux de patio
- Café-terrasse

ESTIMATION GRATUITE
sur demande

- Imperméabilisation
- Nettoyage de toile d'auvent
- Abri de bateau
- Abri d'auto
- Auvents (portes et fenêtres)

**Abri de
bateau**

11, ave Laflamme, Pont-Rouge

873-2470 / Fax: 873-4069

Cessionnaire des greffes de :
Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaire



Perron Moisan Notaires

135, rue St-Jacques, C.P. 1508
Saint-Raymond, Qué. G0A 4G0
Tél.: 337-2621 Fax: 337-2877

779 avenue des Sources
Saint-Raymond, Qué. G0A 4G0
337-6885

Île Desrochers
Lac Sept-Îles
337-7465

Adresse électronique: bperron@globetrotter.qc.ca



QUICKSILVER



PRONAUBÉC



GLASTRON

SE 175

VENTE, SERVICE À DOMICILE, ENTREPOSAGE



181, Saint-Cyrille
Saint-Raymond
(Québec) G0A 4G0

Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824

Parmi les grands dossiers traités au cours de l'année, il y eut la rénovation du club nautique pour laquelle un contrat a été accordé à une entreprise compétente en vue de consolider les assises du Club, en plus de la convée pour la réparation de la galerie. La vente du presbytère a également nécessité l'érection d'une clôture mitoyenne. M. Lucien Goulet ajoute qu'à moyen terme, il faudra envisager de devenir autonomes pour l'approvisionnement en eau et de réparer le court de tennis.

Au plan de l'environnement, M. Rondeau réfère l'assemblée au rapport du responsable du Comité de l'environnement, M. Yves J. Fournier, et aborde brièvement la gestion du barrage, sous la responsabilité de la Ville, l'ensemencement des truites dans le lac, le programme action environnement - faune pour lequel une décision gouvernementale est attendue concernant le projet soumis par l'Association et enfin, la réunion sur l'environnement prévue pour le 27 juillet à 11h00 a.m. à laquelle tous les intéressés sont conviés. Il termine en remerciant M. Antoine Lacoursière de son dévouement pour la protection de la qualité de l'environnement du lac.

Au plan budgétaire, des efforts en vue d'éliminer les déficits ont été faits et cette année, les loisirs devraient s'autofinancer grâce aux subventions reçues et l'Alouette 1997 devrait dégager un bénéfice net d'environ trois milles dollars.

En ce qui a trait à l'information aux membres, le Mini-Alouette a été diffusé, l'Alouette 1997 devrait être disponible le 11 juillet et l'assemblée générale a été devancée au début de la saison.

Au nom du Comité des loisirs, Mme Diane Gauvin résume les activités prévues au cours de l'été et mentionne les efforts mis sur les activités pour les adolescents.

Pour le comité de financement, M. Raynald Lortie énumère les diverses activités de financement mises sur pied dont le souper-bénéfice et le brunch, la vente de gilets, de cotons ouatés et de casquettes pour les enfants et les adultes, les soirées de bingo et les surplus provenant de la vente de publicités pour l'Alouette.

En ce qui concerne la sécurité, M. Lucien Goulet fait état des démarches de l'A.P.L.S.I. auprès de la Ville, des tentatives d'ententes avec Aviation Batiscan Inc. et de l'implication du maire, M. Alban Robitaille, en vue de tenter de trouver une entente convenable pour toutes les parties. Il mentionne également la préparation et le dépôt d'un mémoire auprès au Conseil canadien sur la réglementation aérienne concernant la demande d'étendre l'interdiction d'envolées touristiques au territoire de la Ville de Saint-Raymond et l'appui de la Ville à ce propos.

Enfin, le responsable du recrutement, M. Jacques A. Bilodeau souligne que 332 membres ont renouvelé à date leur adhésion et que le fonds d'ensemencement a recueilli 3 070 dollars et le fonds pour la rénovation 1 420 dollars à ce jour.

6 - RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

M. Bernard Chartier précise que les états financiers et la documentation ayant été remis tardivement au comité de surveillance, ils sont soumis pour information à l'assemblée et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale en 1998.

M. Chartier explique les états financiers et répond aux questions des membres. Il termine en attirant l'attention sur le fait que la Ville a informé l'Association que la subvention pour le déneigement ne serait plus versée. M. Chartier ajoute que les discussions avec la Ville sur une solution à ce problème ne sont pas terminées.

7 - COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Note: Des commentaires et suggestions ayant été formulés tout au cours de l'assemblée, les principaux sont regroupés ici-bas.

7.1 Compte tenu des difficultés économiques actuelles, il n'est pas étonnant que les contributions aux fonds d'ensemencement et de rénovation soient minimales.

M. Jacques A. Bilodeau précise que les contributions à ces deux fonds sont volontaires.

7.2 On propose que tous les propriétaires autour du lac soient obligés de devenir membre et de le rester.

M. Jacques A. Bilodeau précise que l'Association ne peut contraindre personne à devenir ou à rester membre et considère malheureux que certains ne renouvellent pas leur adhésion pour des motifs divers dont la responsabilité n'incombe pas toujours à l'Association.

7.3 On demande des précisions en ce qui concerne la gestion du barrage.

M. Marc Rondeau explique la distinction entre l'ancienne résolution du conseil municipal de la paroisse, la consultation effectuée auprès de l'A.P.L.S.I. par la Ville et la nouvelle résolution de la Ville qui gère le barrage suivant des paramètres plus précis. M. Antoine Lacoursière ajoute avoir géré le barrage quelques jours et qu'il ne répètera pas l'expérience.

7.4 On demande d'intervenir auprès de la Sûreté du Québec pour qu'elle soit présente sur le lac lorsque la situation l'exige et non lorsqu'il pleut et que le lac est désert.

M. Marc Rondeau explique que la cédule de travail des agents de la Sûreté est déterminée plusieurs jours à l'avance, mais que le bureau de direction communiquera avec la Sûreté à ce propos.

7.5 On demande l'appui de l'Association pour que la Ville continue d'assumer la responsabilité du déneigement comme par le passé.

M. Marc Rondeau explique que les discussions ne sont pas terminées avec la Ville, qu'il serait opportun de monter un dossier à ce sujet contenant entre autres, le nombre de résidences et de chalets concernés, l'évaluation de ceux-ci, les adresses, et que ceux qui sont intéressés à s'impliquer donnent leur nom à M. Bernard Chartier.

7.6 On demande s'il est vrai qu'une personne a été expulsée lors de la dernière assemblée générale annuelle.

M. Jacques A. Bilodeau explique que l'on a avisé poliment la personne que les règlements ne permettent la participation à l'assemblée que des membres qui ont acquitté leur cotisation.

7.7 On suggère que l'assemblée générale ait lieu plus tôt.

Il est précisé que traditionnellement, elle a lieu après la messe du dimanche matin.

7.8 On suggère qu'une lettre de remerciements soit envoyée à la Caisse populaire pour remercier de la subvention pour la rénovation du Club nautique.

M. Marc Rondeau précise que la lettre a été envoyée.

RAYMOND ROBITAILLE EXCAVATION INC.

EXCAVATION - TERRASSEMENT - TRANSPORT
INSTALLATION de fosses septiques
et de champs d'épuration.

DÉNEIGEMENT
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL



Service de techniciens et de plans d'ingénieur
Déneigement commercial
Plus de 50 années d'expérience

LES SABLIERES ROBITAILLE INC.



- Sable
- Tamise
- Piscine
- Béton
- Voirie
- Gravier naturel - Pierre granite
- Terre - Concassé

ESTIMATION GRATUITE

196, Saint-Michel, Saint-Raymond **337-3335**

54, Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier **875-2234**

Pont-Rouge **873-3623**

7.9 On félicite l'association pour la confection du dépliant sur la sécurité nautique.

M. Marc Rondeau explique que les efforts de sensibilisation à la sécurité doivent se poursuivre pour diminuer la vitesse des bateaux dans les zones de baignade et près des rives.

7.10 On suggère d'envoyer une lettre à Performance Voyer, Cloutier Sport et Dion Moto pour qu'ils s'assurent que leur client est membre en règle de l'A.P.L.S.I. avant de se présenter à la descente à bateau.

M. Marc Rondeau s'engage à faire parvenir une telle lettre.

7.11 On demande s'il est vrai que les gens de la plage Beausoleil ne pourront plus s'approvisionner en essence au club nautique.

M. Marc Rondeau précise que des discussions sur la problématique de l'approvisionnement en essence sont en cours mais qu'aucune association ne parvient à attirer et à conserver ses membres lorsqu'elle multiplie indûment les règlements.

7.12 On suggère de refaire le terrain de tennis pour des raisons de sécurité.

M. Marc Rondeau rappelle que cette réparation est nécessaire même au strict plan de la responsabilité civile et qu'elle sera effectuée.

7.13 On suggère que des bouées soient installées avec une mention de vitesse maximale permise.

M. Bernard Chartier résume les démarches effectuées auprès de la garde côtière et il attend un plan général de localisation des bouées pour le lac Sept-Îles.

7.14 On demande s'il y aura consultation de la Ville pour la fusion des règlements de la paroisse et de la Ville.

M. Marc Rondeau rappelle les démarches de l'A.P.L.S.I. auprès de la Ville: les séances d'information déjà tenues et la possibilité qu'un représentant de la Ville soit présent le 27 juillet pour donner des informations générales mais non pour répondre à des cas particuliers. Pour les cas particuliers, il est suggéré de s'adresser personnellement à la Ville.

7.15 M. Alain Bardenet précise qu'en raison d'une confusion de dates, le marché aux puces n'a pas obtenu le succès escompté. Il ajoute n'avoir reçu aucun appel téléphonique de personnes intéressées même si ce préalable était mentionné dans le Mini-Alouette.

7.16 M. Serge Lafontaine, appuyé de M. Pierre Robitaille, propose que l'on donne quittance aux directeurs pour tout acte posé et toute omission commise au cours de l'année.

Acceptée à l'unanimité.

7.17 M. Marc Rondeau suggère que des félicitations soient adressées à Mme Francine Paquet, M. Victor Paquet, à leur fille Laurie et à Mlle Geneviève Lessard pour leur dévouement et l'excellent service qu'ils donnent aux membres de l'A.P.L.S.I.

8 - ÉLECTION DES DIRECTEURS

M. Robert Deshayé propose, appuyé de M. Lucien Goulet, que M. Antoine Lacoursière agisse comme président d'élection et que M. Rodrigue Julien agisse à titre de scrutateur.

Acceptée à l'unanimité.

Siège	Candidat	Proposeur	Appuyeur	Acc. Ref.
1	Yves J. Fournier	Robert Deshayé	Bernard Chartier	X
3	Mario Lortie	Bernard Chartier	Lucien Goulet	X
5	Serge Lafontaine	Robert Deshayé	Bernard Chartier	X
7	Jacques A. Bilodeau	Robert Deshayé	Alain Bardenet	X
9	Alain Bardenet	Lucien Goulet	Raynald Lortie	X
11	—			
13	Errol Payne	Lucien Goulet	Jacques A. Bilodeau	X
14	—			
16	—			
17	—			

M. Antoine Lacoursière constate l'absence de candidat pour les sièges 11, 14, 16 et 17 et déclare les élections closes.

9 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Rodrigue Julien, appuyé de M. Mario Lortie, propose la levée de l'assemblée.

Acceptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 13h45.

Robert Deshayé, Secrétaire

Assemblée générale annuelle 1998

AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (A.P.L.S.I.) aura lieu le **samedi 4 juillet 1998** à compter de **9h30** au Club nautique, **3309, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond**.

L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association.

Robert Deshayé, Secrétaire

Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc.

Membres du Bureau de direction 1997-1998

M. Marc Rondeau, président
M. Yves J. Fournier, 1er vice-président
M. Raynald Lortie, 2e vice-président
M. Bernard Chartier, trésorier
M. Robert Deshayé, secrétaire
M. Lucien Goulet, ex-président

Mme Diane Gauvin, directrice
M. Errol Payne, directeur
M. René Chrétien, directeur
M. Serge Lafontaine, directeur
M. Alain Bardenet, directeur
M. Mario Lortie, directeur
M. Jean-François Hamel, directeur
M. Jacques A. Bilodeau, directeur



GÉNOIS & Associés
ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES
 CONSEILLERS EN GÉOMATIQUE

André Géois, a.g.
 Élisabeth Géois, a.g.

Quels que soient vos besoins en arpentage, GÉNOIS & Associés est la seule firme d'Arpenteurs-Géomètres à posséder tous les dossiers sur le territoire du Lac Sept-Îles à Saint-Raymond. À vous de profiter d'une garantie de service personnalisé dans les plus brefs délais.

135, Saint-Jacques
 Saint-Raymond G0A 4G0

Tél. : (418) 337-7015
 Fax : (418) 337-8540

Vêtement
 • collection pour
ENFANTS
 0 à 18 ans

Lingerie fine
 • Marques renommées
 pour la femme
 originale et audacieuse.

Lingerie

Marquissette

239, Saint-Joseph
 Centre-ville
 Saint-Raymond
337-2289

TABAGIE JOSÉE

Plusieurs services à un seul endroit !

Pour un bon
 rafraîchissement

**SLUSH
 PUPPIE**

Déroulez le bord et
 risquez de gagner
 des prix



Nombreux groupes
 organisés pour
 différentes loteries



Centre de validation

Agent de vente

SEARS

Dépôt nettoyeur
MARC GARIÉPY

TIMBRES-POSTES

LES PROS DE LA PHOTO
 Service de
 développement
 24 h
 PAR LES PROS

CHOIX DE REVUES
 Unique à Saint-Raymond
 RÉSERVATION ET
 COMMANDES PERSONELLES

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-6761**



GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains
 Creusage de puits de surface
 Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration
 Bran de scie, sable, cendre

Nous vous assurons un service rapide et courtois par des gens du comté à un prix compétitif

Michel Faucher, propriétaire

873-2201

ou sans frais : 1 800 463-4895

TÉLÉCOPIEUR : (418) 873-3439

2A, RUE MARCOTTE

PONT-ROUGE G0A 2X0

Programme de sécurité nautique

La sécurité nautique nous préoccupe et nous passons à l'action

C
hers membres, plaisanciers et riverains,

Comme nous vous l'avons annoncé dans le Mini-Alouette, la sécurité nautique, la protection des berges ainsi que le bruit des moteurs font l'objet d'un plan d'action précis du conseil d'administration de l'Association. Le partenariat avec la Ville de Saint-Raymond et la Société de sauvetage rendra possible un ensemble de mesures positives que je vous exposerai ici. De plus, cet article vous permettra de prendre connaissance de la **nouvelle réglementation concernant la sécurité nautique** annoncée par la Garde côtière canadienne.

Le Code de conduite des plaisanciers du Lac Sept-Îles

Nous croyons, études à l'appui, que la première étape vers la pratique responsable des activités nautiques est de préciser les règles communes qui nous permettront de partager notre plan d'eau. L'Association a donc mis en place un Code de conduite des plaisanciers, qui fera l'objet d'une information et d'une sensibilisation intensive. Ce code n'a pas force de loi, mais nous sollicitons la collaboration de chacun des membres afin de le considérer comme la norme commune.

Plan du Lac Sept-Îles





Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER inc.**

Entrepreneur général

construction - rénovation

• résidentiel • commercial • industriel

132 Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G0A 4G0

Tél.: (418) 337-4414
Fax: (418) 337-3814

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond
337-6598



*Synonyme
d'élégance*

Confection pour dames
Accessoires
Tailles 4 à 18 ans
Taille petite (5' 2" et moins)

Pierrette Alain
180, rue Saint-Joseph
centre-ville Saint-Raymond

(418) 337-7374



Daniel Trudel
propriétaire

• **Débosselage**
• **Peinture**
• **Débosselage sans peinture**
• **Réparation fibre de verre**

REMORQUAGE
7 jours sur 7 • 24 h
(418) 337-7937

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0



Dubé & Dufour

□ Dr FRANÇOIS DUBÉ
□ Dr PIERRE DUFOUR

TÉL.: 418-337-4641

200, BOULEVARD CLOUTIER, SAINT-RAYMOND G0A 4G0
FIN DE SEMAINE URGENCES (PAGE) 418-878-7047



Fondation des
services santé et sociaux
de Portneuf

700, rue Saint-Cyrille
C.P. 850
Saint-Raymond
G0A 4G0

Un don

Mon placement, santé...

Pour la Vie

B. MOISAN Enr

Service d'appareils ménagers
RÉPARATION ET VENTE

VENTE D'APPAREILS USAGÉS
RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne, Saint-Raymond
337-4946 bureau

LISE BÉDARD
PROPRIÉTAIRE

TÉL.: 337-2724

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE
VENTE DE PIÈCES ET SERVICE

155 AVE. DU JARDINIER
ST-RAYMOND G0A 4G0

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE

Les règles qui seront mises de l'avant cet été sont les suivantes :

- Porter son vêtement de flottaison individuel
- Réduire sa vitesse à 10 Km/h dans les zones identifiées par des bouées de « vitesse réduite ».
- Réduire sa vitesse à 10 Km/h à moins de 30 mètres de distance de toute berge.
- Éviter le bruit des moteurs en réduisant la vitesse entre 18 h. et 8 h.
- Respecter les règles de conduite et de priorités entre les embarcations. (obligation légale)
- Pratiquer le ski nautique le jour et avec une vigie. Le ski nautique est interdit une heure avant le coucher du soleil jusqu'au lever du soleil. (Code criminel) L'embarcation doit disposer d'une place assise pour chaque skieur, la vigie et le conducteur. (obligation légale)
- Conduire son embarcation sans avoir les facultés affaiblies par l'alcool. (Code criminel)
- Surveiller attentivement les décollages et amerrissages d'hydravions

Les membres du conseil d'administration sont convaincus des effets positifs que pourra avoir cet engagement commun qui constitue en d'autres lieux (certaines villes du Québec et tout l'Ontario) une obligation légale minimale.

Balisage du lac et zones de vitesse réduite

Comme le précise le Code de conduite, certaines zones seront identifiées par des bouées afin que la vitesse y soit réduite au minimum. Ces zones ont été sélectionnées en fonction de leur géographie (passages étroits et achalandés), de la protection des berges et de la protection des groupes de plaisanciers ou baigneurs, particulièrement des enfants.

Rappel de la réglementation en vigueur

Voici, à titre informatif, un rappel de certains éléments de la réglementation en vigueur actuellement sur les plans d'eau.

Matériel de sécurité

Une embarcation de 5,5 mètres et moins (18 pieds) doit être dotée d'un vêtement de flottaison par occupant, de deux rames, d'une écope ou d'une pompe à main, d'un signal sonore (sifflet, ...), de feux de navigation ou d'une lampe de poche (lors de sorties nocturnes) ainsi que d'un extincteur si elle dispose d'un moteur intérieur.

Une embarcation de 12 mètres et moins doit être dotée, en plus, d'un objet flottant à lancer, attaché à un cordage.

Conduite sécuritaire

Toute navigation doit se faire de façon à éviter le plus tôt et le plus loin possible une autre embarcation. Le croisement d'une embarcation doit se faire par la droite (tribord) et une embarcation qui vous présente son bâbord (lumière rouge) a priorité sur la vôtre, vous devez vous en éloigner. Enfin, toute embarcation à rames ou à voile a priorité sur l'embarcation à moteur et cette dernière doit la contourner largement.

Comme le précise notre Code de conduite, le Code criminel est aussi très sévère en matière de ski nautique et de facultés affaiblies. Une personne condamnée pour conduite d'une embarcation avec les facultés affaiblies se voit aussi révoquer son permis de conduire une automobile.

Nouvelle réglementation pour 1998 et 1999

La Garde côtière canadienne a annoncé certaines nouvelles mesures qui entrent en vigueur dès cette année et d'autres qui entreront en vigueur en janvier 1999.

Depuis 1997

De nouvelles couleurs sont approuvées pour les vêtements de flottaison. Rappelez-vous qu'ils doivent toujours porter l'approbation de Transports Canada. Attention ! Certains VFI en vente au Canada ne sont approuvés que pour la navigation aux États-Unis.

En vigueur en 1998

Une embarcation qui remorque un ou des skieurs doit contenir un nombre de places suffisant pour y embarquer les skieurs, la vigie obligatoire et le conducteur. C'est donc dire qu'il n'est plus permis de faire du ski nautique avec une motomarine ordinaire, seuls les gros modèles 3 places le permettent, et pour un seul skieur.

Projeté pour 1999

- Il faudra être âgé d'au moins 16 ans pour conduire une motomarine.
- Les enfants de moins de 12 ans n'auront pas le droit de conduire une embarcation de plus de 10 hp.
- Les jeunes de 12 à 16 ans verront leur limite permise à une embarcation de 40 hp.
- Tout plaisancier de moins de 16 ans devra suivre un cours de sécurité nautique obligatoire.
- Une nouvelle liste de matériel de sécurité sera rendue obligatoire.

Un été paisible et sécuritaire

Toutes ces mesures ne visent qu'à permettre une cohabitation paisible et sécuritaire des usagers du lac, dans le respect de la réglementation en vigueur. Le défi réside maintenant dans la pratique individuelle des comportements sécuritaires.

Évidemment, toutes ces actions nécessiteront temps et argent. Nous aurons besoin de bénévoles et d'embarcations pour la patrouille nautique (une demi-journée d'implication) et nous avons besoin de fonds pour le balisage du lac. Vous pourrez contribuer à un fonds spécial avec votre cotisation et vous pouvez nous informer de votre disponibilité en contactant le soussigné.

Nous espérons que ce plan répondra à vos attentes et passez un très bel été.

Jean-François Hamel

Pour le comité de sécurité nautique de l'APLSI



LAC SERGENT
TOURNOI FAMILIAL
DIMANCHE 9 AOÛT 1998
9 trous et hot dog party
INFORMATION 337-3253

(418) 337-3253

1299, de la Grande ligne
 Saint-Raymond

(9 trous, normale 35)

2 pour 1

En présentant ce coupon,
 2 golfeurs (euses) peuvent
 jouer une partie de 9 trous au
 prix de 14 \$ en semaine

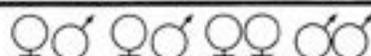
(taxes incluses)

S.V.P. réserver à l'avance

Non valide pour les tournois

de groupe et les jours fériés

Valable pour la saison 1998



Marjolaine Paré B.A.

Sexologue - Éducatrice

Vers un épanouissement personnel.

Membre de l'Association des intervenants
 en toxicomanie du Québec

Pour rendez-vous :

Boite vocale : (418) 873-6359

Tél. résidence : (418) 337-2403

Clinique Santé, 220, Saint-Joseph, Saint-Raymond



PROMUTUEL
LA PORTNEUVIENNE

Claude Frenette, a.i.a.c.
 Représentant

216, rue Saint-Michel Bureau 1 Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0
 (418) 337-2002 Télécopieur: 337-2002

ASSURANCE:

- résidentielle
- automobile
- commerciale
- agricole
- vie

Mont-Laura



Site religieux et familial

Halte touristique avec vue panoramique (binoculaire)

Activités religieuses et culturelles

- Tables à pique-nique

- Sentiers pédestres

• Visite organisée en « Caravane Mont-Laura », Coût : 2,00 \$ adulte • 1,00 \$ enfant
 les samedis (13 h à la fermeture) et les dimanches (13 h à 16 h)

• Sur semaine : sur réservation pour groupe de 10 personnes et plus

Ouverture du site du 1^{er} mai au 1^{er} novembre de 8 h 00 à 20 h 00

*Bienvenue
 à tous !*

Réservation et information :

(418) 337-7194 • Fax : (418) 337-2446

1160, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



Le texte qui suit est tiré de **Le Magazine Alerte Plus** de la Société de Sauvetage, numéro Été 1997, et relate un cas vécu. L'auteur, monsieur Jean Daignault, veut nous sensibiliser aux dangers qui nous guettent lors d'activités nautiques et aquatiques et nous inviter à être prêts à toute éventualité. Il a été lui-même au cœur du drame que voici. (A. Lacoursière)

Ça n'arrive qu'aux autres...

J e pensais que c'était vrai jusqu'au jour où un de mes amis est mort noyé... J'étais celui qui tentait de lui sauver la vie.

À l'époque, je n'avais aucune formation en sauvetage aquatique, le drame s'étant produit le 6 juillet 1988 et moi devenant «Sauveteur National» à l'été de 1993. Aujourd'hui, je suis Moniteur SN et je dois avouer que cet événement se veut l'élément déclencheur de mon cheminement à travers l'échelle du sauvetage.

Nous avons décidé, cinq de mes amis de ce moment-là et moi-même, d'aller nous baigner pour nous détendre après une journée de travail pénible (le thermomètre avait atteint 31° C). Donc, aux alentours de 17h00, je reçois un appel pour m'indiquer qu'on viendrait me prendre chez moi après le souper.

Le lieu choisi pour la baignade était le même qu'à l'habituel (la carrière Grégoire). Nous en étions déjà à la cinquième soirée passée à cet endroit, la sixième se voulait être la dernière...

Les premières fois, nous nous contentions de la plage, mais, ayant remarqué un endroit rêvé pour effectuer des plongeurs, nous avons décidé de nous laisser tenter par la pointe située de l'autre côté du lac. La nouvelle activité se voulait à l'épreuve de tout danger puisque la distance à franchir à la nage était inférieure à dix mètres.

Les sauts à l'eau, c'est amusant, mais on se tanne vite. Par conséquent, un nouveau défi prit naissance dans nos têtes: retourner sur la plage en ligne droite, soit une distance d'environ deux cent cinquante mètres à la nage.

L'épreuve de nage peut sembler banale pour une personne qui est le moins en bonne condition physique ou qui possède une maîtrise moyenne de la natation. En fait de distance, cette épreuve est moins exigeante que celle qui est demandée au niveau «Jeune sauveteur averti» (300 mètres de nage continue). Ce cours offert par la Société de sauvetage s'adresse aux jeunes âgés de 9 à 12 ans.

Les deux premières personnes à franchir la distance se sont exécutées sans problème. Le second groupe (ils étaient tous deux en convalescence suite à un accident survenu un mois plus tôt) ne connut pas d'ennuis également.

Il y avait Bertrand et moi qui hésitions un peu à nous engager vu notre pauvre condition physique. J'avais un avantage sur celui-ci: je savais nager (à ce moment, j'ignorais qu'il ne le savait pas). J'avais également un sérieux problème: ma connaissance du sauvetage aquatique était nulle.

Alors que je suis rendu à mi-chemin, j'entends un appel qui m'est destiné. Bertrand est en détresse. Je me retourne et constate la situation. Agissant de façon instinctive, je reviens sur mes pas pour lui porter secours.

Arrivé près de lui, je l'affronte par l'avant (?!!?). Et voilà! je suis agrippé par mon ami (qui ne veut pas mourir, son état de panique le confirme) à un mètre de profondeur. Je parviens à me libérer une première fois, mais à peine le souffle repris, je suis à nouveau pris dans le piège mortel que les bras de mon meilleur ami forment autour de moi. La seconde fois où je me dégage, je m'assure d'avoir une distance sécuritaire avec Bertrand. Le dernier souvenir que j'ai de ce

moment horrible est le regard passif d'une personne ne répondant plus à l'autorité que ma voix tremblante tente de lui prodiguer.

Il était environ 19h15 lorsque Bertrand a été terrassé par un infarctus du myocarde (...à 17 ans). Je n'avais plus la force de faire quoi que ce soit. Ma décision a donc été de me sauver la vie.

Ne croyez pas que vous êtes immunisés à ces situations. Craignez-les, vous vous éviterez ainsi une très lourde charge psychologique à supporter pour le reste de votre vie...

À la lecture de ce qui précède, je peux paraître à l'épreuve du choc post-traumatique qui, aux yeux d'une personne normale, doit inévitablement succéder à une telle expérience. Je peux, en revanche, vous confirmer que sept années ont été nécessaires pour me permettre de parler de cette situation avec autant de liberté. Je peux difficilement parler des semaines qui ont suivi la noyade de Bertrand, elles représentent, pour moi, un trou noir auquel je ne peux pas encore, même après une si longue période, trouver une explication. Les deux seules choses dont je me rappelle sont que j'adoptais une allure de «tough» pendant la journée, tandis que je passais mes nuits entières à pleurer (ma mère me l'a confirmé dernièrement, elle était celle qui ne dormait pas pour essayer de me consoler).

Au service funéraire de mon ami, j'ai obtenu un grand réconfort: la mère de Bertrand est venue s'asseoir à côté de moi à l'église. Elle m'a alors soufflé les paroles qui suivent à l'oreille: «Tu sais, Jean, une victime c'est déjà trop, imagine-toi deux... Tu as pris la bonne décision en revenant au bord». Par la suite, elle m'a embrassé sur la joue et serré très fort dans ses bras. Ce moment est gravé à jamais dans ma tête. C'est pour moi comme si je tentais de nager avec un élastique attaché aux pieds et que, soudainement, il se fait couper.

Au moment du drame, je peux également confirmer que je ne réalisais pas vraiment ce qui se produisait: tout allait tellement vite, j'étais évidemment en état de choc (aujourd'hui je l'avoue ouvertement). Un ami de la famille de Bertrand se trouvait à proximité et est venu faire ce que je n'avais pas la force de faire, soit plonger à 6 mètres de profondeur dans une eau sablonneuse (la vision se limitait à environ trente centimètres) pour tenter de récupérer le corps de mon ami afin de le réanimer. Après plusieurs tentatives de recherche vaines, la seule solution était de s'avouer vaincus et de contacter la police pour que des experts interviennent là où nous avions échoué. Le corps a été repêché une semaine plus tard, soit après approximativement 75 heures de recherche par une vingtaine de bénévoles.

Cette expérience est, dans mon esprit, une tache à l'encre noire indélébile: je ne peux l'effacer, elle est là à jamais. Toutefois, je peux me donner comme mandat d'en informer la population pour en recueillir un support moral réconfortant et l'éduquer afin qu'elle adopte une attitude plus préventive. Un message pour ceux pour qui cette expérience désagréable s'est produite: parlez-en, vous vous enlèverez une très lourde charge sur la conscience. Ceux pour qui cette situation est encore de l'inconnu (je vous souhaite du plus profond de mon cœur que ce cauchemar ne devienne jamais une réalité pour vous), rappelez-vous le petit proverbe réajusté qui suit: «Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, soyez prudents, prévoyants et alertes...»



Secrétariat permanent plus inc.



France, Johanne, Uparathi

5297, Lac Sept-Îles Nord, Saint-Raymond
(Québec) G0A 4G0 — 337-4359

- Comptabilité
- Curriculum vitae
- Éditique
- Formation (traitement de texte)
- Secrétariat
- Traduction

Construction CB Inc.

Pose de Gypse
Tirage de joint
Rénovation et finition intérieure

Christian Bertrand: 4839 Lac Sept-Îles
Saint-Raymond
G0A 4G0
Tél.: (418) 337-8469

Les Buffets Marie-France
Relais T. Lesage



NOUVELLE AMBIANCE
NOUVEAU DÉCOR

337-6449

550, Rang Saguenay
Saint-Raymond

- BRUNCH DÉJEUNER
- BUFFET FROID ET REPAS CHAUD
 - Suprême de poulet
 - Brochette
 - Rosbif
- BUFFET CHAUD
 - ITALIEN
 - MEXICAIN
 - CHINOIS
- FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ
- SALLE pour groupes de 40 à 100 pers.
- SERVICE DE TRAITEUR Méchoui (Porc et boeuf)

Nous allons partout dans le comté
- Gâteau de mariage
- Exposition permanente des artistes de Saint-Raymond
- Service dans une vaisselle de porcelaine par un personnel professionnel.

HONDA

Produits

Mécaniques



Toute la gamme des produits
mécaniques HONDA chez

DION MOTO INC.

840, Côte Joyeuse
ST-RAYMOND
337-2776

Financement
sur
place



**Champion
sur toute
la ligne**

La responsabilité du propriétaire riverain et la vidange des fosses septiques

Qui n'a pas rêvé, un jour, de posséder une résidence secondaire sur le bord d'un lac ou d'une rivière afin de s'évader de la ville? Ce beau rêve qui devient une réalité pour un certain nombre d'entre nous comporte toutefois diverses obligations que l'on ne doit en aucun cas négliger.

En effet, l'achat d'une résidence secondaire implique souvent un investissement dans des installations particulières afin de pallier à l'absence de disponibilité d'un réseau public d'eau et d'égouts. Ainsi, la plupart d'entre nous devront donc, afin d'alimenter une résidence secondaire, faire creuser un puits artésien et installer une fosse septique. Ces installations doivent en tout temps répondre aux normes municipales et provinciales édictées à cet effet. On se doit de vérifier les divers règlements prévus à cet effet.

Responsabilité pénale

De même, on ne doit pas négliger l'entretien de ces installations, particulièrement quant à la fosse septique, en raison des dangers de pollution qu'elles peuvent provoquer. D'ailleurs, face à ce danger, le législateur a cru bon adopter une réglementation encadrant l'évacuation et le traitement des eaux usées. Ainsi, le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* prévoit, à son article 13, qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les quatre ans. Une fosse utilisée à longueur d'année doit, quant à elle, être vidangée au moins une fois tous les deux ans.

On prévoit également à ce règlement qu'un propriétaire doit éviter que l'installation en question ne devienne une source de nuisance ou un foyer de contamination des eaux. La violation d'une de ces règles pourra entraîner la responsabilité pénale du propriétaire négligent. Ainsi, un propriétaire qui ne verrait pas à vidanger sa fosse septique ou qui, de par cette négligence, polluerait les eaux d'une rivière ou d'un lac situé à proximité de sa résidence, pourrait être condamné à des amendes variant de 50\$ à 100\$ pour une première amende et de 100\$ à 1 000\$ pour une infraction subséquente.

La *Loi sur la qualité de l'environnement* prévoit, pour sa part, que toute personne qui laisse se déverser dans l'environnement un conta-

minant peut être trouvée responsable et condamnée, pour cette infraction, à une amende de 2 000\$ à 20 000\$ dans le cas d'une première infraction, de 4 000\$ à 40 000\$ dans tous les cas de récidive, ou, dans tous les cas, passible d'une peine d'emprisonnement d'un maximum d'un an. On voit donc qu'au niveau pénal, plusieurs dispositions strictes ont été prévues par le législateur afin de punir toute conduite négligente pouvant entraîner la pollution d'un cours d'eau.

Responsabilité civile

Au niveau civil, un propriétaire pourrait-il être trouvé responsable du déversement de ses eaux usées dans un lac ou dans une rivière se trouvant près de sa résidence secondaire? Par exemple, un propriétaire riverain pourrait-il poursuivre civilement un autre propriétaire si ce dernier pollue le cours d'eau dont ils bénéficient tous deux pour fins de plaisance?

La réponse à cette question nécessite que l'on effectue un certain nombre de précisions. Règle générale, il est reconnu, en droit québécois, que le riverain d'un cours d'eau faisant partie du domaine public ne peut exercer de recours quant à l'usage de ce cours d'eau par d'autres personnes. Ainsi, la Cour d'Appel du Québec a déjà décidé qu'un riverain ne peut exercer de recours en dommages parce que sa plage est polluée ou que la qualité détériorée du cours d'eau affecte la valeur de sa propriété (*P.G. du Québec c. Bélanger* (1975) C.A. 887), s'il n'est pas lui-même propriétaire du cours d'eau pollué.

En effet, un individu ne peut poursuivre quelqu'un s'il ne possède aucun droit sur le cours d'eau pollué en question. Il faut donc répondre à la question suivante: À qui appartiennent les étendues d'eau du Québec? Le *Code civil* du Québec prévoit que le lit des lacs et des cours d'eau non navigables appartient à l'État, sauf si les terrains bordant les eaux ont été aliénés par l'État avant 1918 ou si l'acte de vente en dispose autrement. Dans de tels cas, les propriétaires riverains sont réputés posséder le lit du cours d'eau et peuvent alors poursuivre tout individu polluant le cours d'eau dont ils sont propriétaires. Il en sera de même pour le propriétaire d'un lac privé artificiel ou d'un étang situé directement et complètement sur son terrain.



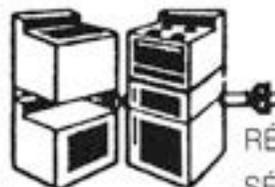
France Marcotte

Technicienne en Architecture

Plan de maison personnalisé
Plan de rénovation intérieure & extérieure
Plan de cuisine & salle de bains en 3 dimensions
Plan d'aménagement paysager
Devis & liste de matériaux

POUR UN RENDEZ-VOUS :
(418) 337-2992

219, rue Mario, Saint-Raymond G0A 4G0



**SAINT-RAYMOND
SERVICE ENR.**

RÉPARATION DE LAVEUSES,
SÈCHEUSES, LAVE-VAISSELLES,
POÊLES, RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS.

ACHAT ET VENTE

RAYMOND JOBIN

877, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND

337-6192

METRO PROFESSION
ÉPICIER

**ALIMENTATION
ST-RAYMOND INC.**

Tél.: (418) 337-6781

OUVERT
7 JOURS / 7 SOIRS
de 8 h 30 à 21 h

PLACE CÔTE JOYEUSE
Saint-Raymond

 **Centre Dentaire**

Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.
chirurgienne-dentiste
(418) 337-7693

 **Clinique de denturologie**

Yvon Paquet, d.d.
denturologiste
(418) 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire

267, Saint-Maxime, C.P. 1108, Saint-Raymond

*Charme, romantisme, féminité
sont des mots qui décrivent très bien*



Lingerie Liscya sait répondre aux besoins
de toutes circonstances: mariage, voyage,
soirée, intimité...

Ou tout simplement pour son plaisir à elle
ou pour lui plaire !

Plus de 10 ans de service personnalisé !

Merci ! Sylvie Vachon

204, Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-6776

LE PREMIER ET LE SEUL A GARANTIR DE L'EAU



**LES PUIITS
DU QUÉBEC**

3 générations
d'expérience
et ce, sans
intermédiaires
PUITS ARTÉSIENS

- Résidentiels
industriels
et municipaux
- Puits dans le gravier

RIVE NORD

**SERVICE
12 MOIS/ANNÉE**

- Forage pour
géothermie
- Épreuve de pompage

Vente et installation
de pompes
Service d'hydrogéologie

RIVE SUD

855 John-West STE-FOY **653-4582**

Au cas contraire, le seul droit que le *Code civil du Québec* confère au propriétaire riverain, c'est «de se servir, pour ses besoins, d'un lac ou cours d'eau qui borde ou traverse son fonds» (art. 981)

Cependant, dans certains cas, un recours en dommages pourra tout de même être intenté par un riverain non propriétaire du cours d'eau pollué. Par exemple, un cours d'eau qui s'écoule naturellement et qui passe d'un terrain à un autre doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des propriétaires de ces terrains. En effet, si un propriétaire pollue une rivière qui va se déverser sur une propriété voisine en aval du cours d'eau, il pourra être poursuivi en dommages par son voisin. Ce droit est reconnu au voisin puisque le *Code civil du Québec* l'oblige à recevoir les eaux qui proviennent des terres situées en amont. Ainsi, on veut au moins assurer à ce propriétaire que les eaux qui s'écouleront sur son terrain ne soient pas indûment polluées par le propriétaire situé en amont de son terrain.

De même, les tribunaux ont accueilli des recours visant la contamination de l'eau de ruisseaux passant sur les terres des demandeurs. Dans *Croteau c. Corporation municipale de St-Élie-d'Orford* (1980) C.S., 450-05-000598-75, par exemple, un cultivateur a réclamé et obtenu des dommages pour compenser les pertes occasionnées par la maladie de ses animaux qui avaient consommé de l'eau polluée et provenant d'un ruisseau passant sur ses terres. Plusieurs cas semblables sont répertoriés dans la jurisprudence québécoise. **En somme, des dommages sont octroyés jusqu'à présent par les tribunaux dans les cas où le cours d'eau pollué traverse la propriété de l'individu. Les dommages ne sont généralement pas accordés quand**

le cours d'eau pollué ne fait que border le terrain de l'individu.

Il convient toutefois de préciser que le *Code civil du Québec* prévoit un recours pour les propriétaires riverains qui utilisent un cours d'eau appartenant à l'État. En effet, l'article 982 du Code prévoit qu'un propriétaire riverain peut, de façon à éviter la pollution de l'eau d'une source, d'un lac ou d'une rivière qu'il utilise, exiger la destruction ou la modification de tout ouvrage qui pollue l'eau. Un voisin qui polluerait un lac, par exemple en négligeant de vidanger sa fosse septique, pourrait se voir exiger par un autre propriétaire riverain de la modifier ou de veiller à son utilisation efficace afin d'empêcher la pollution du lac en question.

En terminant, il peut être intéressant de souligner que le contrat d'assurance-responsabilité du propriétaire d'une résidence secondaire couvre habituellement les dommages occasionnés par la faute d'entretien d'une fosse septique et la pollution pouvant en résulter. En effet, à défaut d'exclusion expresse, l'assurance-responsabilité d'un particulier devrait couvrir l'ensemble des dommages occasionnés aux tiers découlant de la propriété de l'assuré. Nous nous permettons toutefois de vous conseiller de suivre le bon vieux dicton «Prévenir plutôt que guérir» et de voir à l'entretien régulier et à la vidange de votre fosse septique. Vos vacances n'en seront que plus agréables!

Annie Caron

Beauvais, Truchon et associés, Avocats

Trophée Genest 1997

Le thème retenu l'été dernier pour l'attribution du trophée Genest était l'intégration de la résidence à l'environnement.

Or, peut-on vraiment réussir l'intégration harmonieuse d'une résidence située en bordure d'un lac et son aménagement à l'environnement qui l'entoure? Comment une résidence, quelle que soit sa dimension, peut-elle être agréable à regarder sans pour autant se faire remarquer, laissant à la nature la première place à notre admiration? Le trophée Genest 1997 a été attribué à Mme Nicole et M. Denis Brosseau, car aux yeux des membres du jury, composé de Mme Françoise Hammond, de M. Alain Bardenet et de M. René Chrétien, leur magnifique résidence réussit parfaitement à s'intégrer au milieu naturel qui l'entoure. De l'avis du jury, trois principaux facteurs permettent d'y parvenir: une haie d'arbustes qui, au premier plan, dissimule en façade une partie du bâtiment, le fait de ne comporter qu'un étage principal même s'il est de grande dimension et surtout le très judicieux choix des couleurs contrastantes: le noir, le blanc et le vert foncé de la résidence qui rappellent les teintes elles-mêmes présentes soit dans le ciel, le lac ou la forêt. Mille fois bravo aux récipiendaires et à leur bon goût.

Le comité du trophée Genest

Information touristique

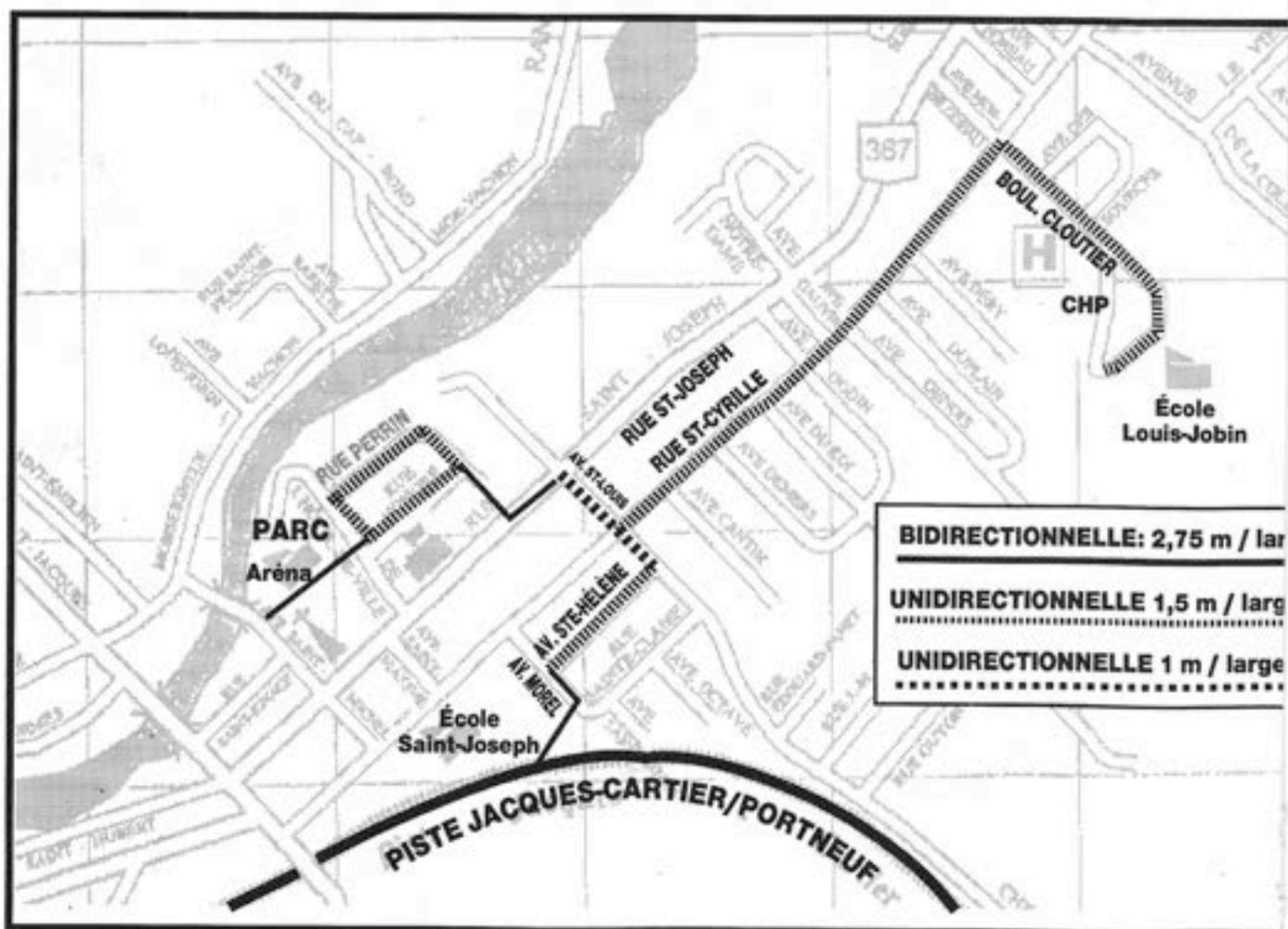
Tél. : 337-2900

1-800-321-4992

Information municipale

Tél. : 337-2202

Parcours cyclable urbain



Découvrez l'ABC... d'un séjour à Saint-Raymond

A comme arts, cinéma, quilles, billards, magasinage, beau temps, mauvais temps;

B comme baignade, plage, tour de ponton et autres sports nautiques;

C comme canotage sur la rivière Bras du Nord, 1 ou 2 journées;

D comme divertissement haut en couleur sur les ailes d'un planeur;

E comme Expédition en forêt Adventura;

F comme faune du Québec: randonnée pédestre et visite du Centre d'interprétation faunique de la rivière Verte, visite de la Renardière Corcoran Leclerc, visite au Centre d'interprétation et de reproduction de l'omble de fontaine, randonnée pédestre au Mont Laura et observation ornithologique;

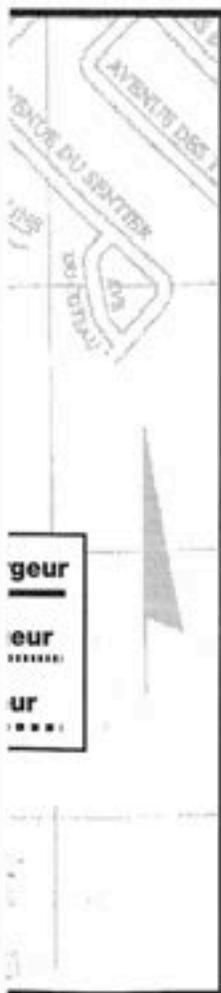
G comme golf;

H comme Historia (circuit guidé Culture et Patrimoine), rallye touristique, randonnée en calèche dans les bois du rang Saguenay;

I comme itinéraires à vélo: - sur les routes pittoresques de Saint-Raymond et de la région; - sur notre parcours cyclable urbain; - de même que sur les 63 km de piste cyclable aménagée sur l'ancienne voie ferrée entre Shannon et Rivière-à-Pierre;

J comme journée de pêche à la truite.

Bon séjour chez nous !





**C'EST BON
L'ÉTÉ!
CHEZ PROVIGO**

 **provigo**

Pour mieux vous servir

HORAIRE
Ouvert
7 jours / 7 soirs
de 8h30 à 21h00

Rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
337-2278



**ESTIMATION
GRATUITE**

**Construction neuve
Rénovation
+ Isolation soufflée**

(418) 873-4753
Fax : 873-5100
Tél. Lac : 337-2798

LES HABITATIONS

 **G. JUNEAU** INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTIONS NEUVES OU RÉNOVATIONS



Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles

Rapport 1997

Incubation

Le 16 juillet 1997, le technicien de la faune M. Jean-Guy Frenette a relevé les caisses d'incubation contenant 40 960 oeufs de truite arc-en-ciel déposés dans la rivière Gosford. Il a constaté un taux d'éclosion de 85,5% et la présence d'alevins un peu partout dans le cours d'eau.

Pour 1998, il n'y aura pas de dépôt d'oeufs de truite arc-en-ciel dans la rivière Gosford au printemps. En effet, M. Frenette nous avisait, le 6 février dernier, que le MEF mettait fin à la production d'oeufs de truite arc-en-ciel domestique dans ses établissements suite à la diminution constante de la demande pour ce produit. Cependant, des possibilités de compensation pour ce service sont présentement à l'étude et nous en serons avisés en temps et lieu.

Prélèvement de meuniers

Le rapport 1997 du prélèvement de meuniers de M. Antoine Lacoursière dans la rivière Gosford révèle la capture de 63 meuniers, 6 truites arc-en-ciel et 4 ombles. Comparativement, le prélèvement 1992 avait permis de dénombrer 1 121 meuniers, 139 ombles, 23 truites arc-en-ciel, 59 ménés et 1 barbotte. On peut donc noter une diminution appréciable du meunier à l'avantage du lac et des truites. Quant à la décharge du lac au Cèdre où le poste de capture est sous la responsabilité de M. Michel Lessard, les résultats ont été les suivants pour 1997: 376 meuniers, 1 omble et 13 barbottes. Il faut noter que les truites et les ombles sont toujours remises à l'eau. Les prélèvements de meuniers se poursuivront sur la rivière Gosford en cette saison 1998 et ce, à des fins d'exclusivité des sites de fraie étant donné la diminution importante des captures. La présence observée, au pied du petit barrage de la Gosford, de bancs de poissons difficilement identifiables à cause de la turbidité de l'eau sera vérifiée. Arrangement a été pris avec M. Jean-Guy Frenette pour que des plongeurs vérifient les espèces présentes en aval de la rivière au début de juin et rapport nous sera fait. Pour ce qui est de la décharge du lac au Cèdre, étant donné là aussi la diminution des captures et le vandalisme relevé à plusieurs reprises, le poste sera abandonné pour 1998. Un nouveau site présentement étudié par le MEF sera aménagé ailleurs. Des remerciements doivent être adressés à messieurs Antoine Lacoursière et Michel Lessard pour leur collaboration bénévole à l'opération des cages de prélèvement à meuniers.

Ensemencement

Comme à chaque printemps depuis quelques années, 2 000 truites arc-en-ciel de 10 à 12 pouces (1 800 femelles et 200 mâles fertiles) seront ensemencées cette année grâce au fonds d'ensemencement. La mise à l'eau devrait avoir été réalisée le 11 juin soit deux jours avant la journée de pêche annuelle des membres.

Enregistrement des prises

Nous invitons toutes les personnes qui s'adonnent à la pratique de la pêche sur le lac Sept-Îles à enregistrer leurs prises soit au moment du renouvellement de leur carte de membre de l'A.P.L.S.-I., soit en déposant un bout de papier dans la boîte à cet effet à l'entrée du Club nautique, celle sur laquelle il y a un petit poisson, bout de papier sur lequel elles auront pris soin d'inscrire le nombre de prises de chaque espèce.

Oxygène

Avant la fin de l'hiver, M. Jean-Guy Frenette, technicien du MEF, devrait avoir vérifié la teneur en oxygène de l'eau à des endroits spécifiques du lac pour connaître les possibilités du lac en matière de faune. Ces vérifications seront effectuées dans des endroits différents de ceux où avaient eu lieu les mesures effectuées par FAPEL-FAUNE.

Barrage

Nous sommes informés que, suite à des plaintes de propriétaires riverains de la rivière Portneuf (décharge du lac Sept-Îles) relativement au débit irrégulier des eaux, le barrage et son mode de fonctionnement pourraient être remis en question par le MEF qui préparerait un dossier sur le sujet. Une rencontre de tous les intéressés pourrait être tenue afin d'étudier de nouvelles possibilités de fonctionnement visant à maintenir un niveau régulier et idéal du lac tout en évitant, le plus possible, des fluctuations importantes de débit sur la rivière Portneuf. Sur ce, bel été et bonne pêche.

Florent Laberge



CARL BEAUPRÉ CAMIONNEUR

- Sable • Gravier • Terre • Nivelage
- Pierre concassée • Excavation

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond (Québec)
G0A 4G0

Tél. : (418) 337-6497
Cell. : (418) 657-9380

RENÉ ALAIN

MEUBLES

✓ *otre Marchand*



Électroménager, Électronique, Meubles, Matelas

333 Place Côte Joyeuse

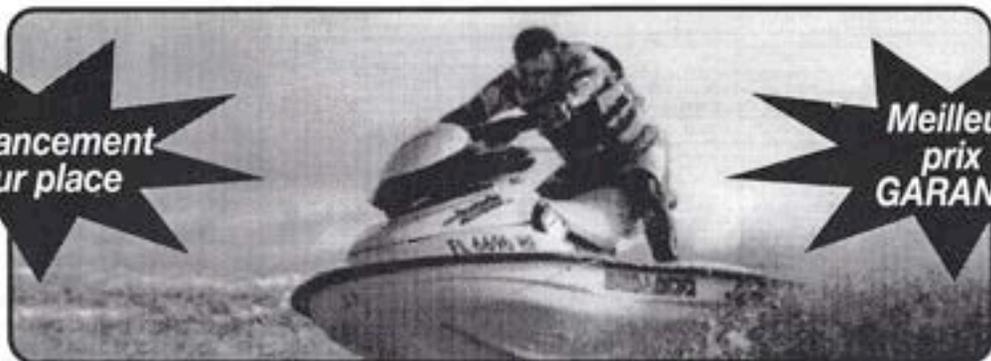
337-3113

® Marques de commerce de Bombardier Inc. et/ou des ses filiales.
© 1998 Bombardier Inc. Tous droits réservés.
Au Canada, les vestes de flottaison sont
offertes en rouge et jaune seulement.



VOTRE CONCESSIONNAIRE PREND VOS **DÉSIRS** POUR DES RÉALITÉS.

**Financement
sur place**



**Meilleur
prix
GARANTI**

Cessez de rêver ! Passez vite chez votre concessionnaire Sea•Doo et voyez toutes les aubaines intéressantes qu'il vous offre sur la gamme des motomarines Sea-Doo 1997 et 1998, les bateaux les plus populaires au monde.

SEA•DOO
TOUT LE MONDE EMBARQUE!
<http://www.sea-doo.com>

**L'ENDROIT
DU SERVICE**

DION MOTO INC.
840, Côte Joyeuse
ST-RAYMOND
337-2776



Saison de pêche 1998

Par Jacques A. Bilodeau

Le règlement de pêche 1998 du ministère de l'Environnement et de la Faune pour la zone 15 prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (**truite mouchetée**) débute le **24 avril 1998** et ferme le **7 septembre 1998**. Au Lac Sept-Îles, la saison pour la **truite arc-en-ciel** débute le **12 juin 1998** et se termine le **13 septembre 1998**.

Cette période raccourcie est là pour protéger la période de fraie de la truite arc-en-ciel qui a lieu au printemps et non à l'automne comme la mouchetée. Ceci signifie que vous pouvez pêcher la mouchetée mais que si vous attrapez une arc-en-ciel, il faut la remettre à l'eau. Comme cette espèce ne mord pas beaucoup au printemps, vous avez peu de chance d'être obligé de le faire sauf au début de juin où cela commence à devenir actif.

La **pêche blanche** durant l'hiver est **interdite** en tout temps sur le Lac Sept-Îles. De plus, toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont sous la juridiction des règlements de pêche du Québec et le permis provincial est obligatoire. En saison, la limite de truite arc-en-ciel au Lac Sept-Îles est de **5 prises** seulement. Veuillez consulter la brochure du ministère pour plus d'informations.

MEMBRES FONDATEURS ET DE SOUTIEN AU FONDS D'ENSEMENCEMENT

En 1997, cinq membres ont contribué 100 \$ au fonds d'ensemencement. Ce sont mesdames **Denise St-Pierre** et **Lise Tardif** et messieurs **Jacques A. Bilodeau**, **Jean-Guy Girard** et **Antoine Lacoursière**. Il faut aussi souligner que 127 membres ont donné généreusement au fonds pour un total de 3135 \$. Il est donc déjà certain qu'il y aura des ensemencements en 1998 et 1999 et que les dons de 1998 assureront du poisson jusqu'à l'an 2001.

Pour éviter l'épuisement du fonds, il faut toutefois continuer d'y injecter de l'argent. Le Groupe de protection des eaux et de la faune du Lac Sept-Îles fait donc de nouveau campagne pour assurer la poursuite des ensemencements. Merci à tous les donateurs et bonne pêche.

Le résultat des ensemencements

Une magnifique truite de 24 pouces (60cm) de long sur la photo ci-dessus a été capturée dans le lac Sept-Îles par M. Jean-Luc Berry, un des gendres de M. Pierre Robitaille résidant de l'entrée de la baie Vachon.

Depuis que nous avons débuté nos ensemencements, en 1990, une moyenne de 300 truites arc-en-ciel d'environ 12 pouces ont été prises chaque saison. Celles qui restent dans le lac sont devenues ces grosses truites ayant une espérance de vie de onze ans.

Selon des informations obtenues de deux pêcheurs experts du lac, Jacques A. Bilodeau et Yves J. Fournier, deux membres du Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles, on peut, à l'aide d'un sonar, apercevoir une bonne quantité de grosses truites un peu partout dans le lac. Elles sont là et attendent des pêcheurs assez habiles pour les capturer. Nous pouvons donc nous féliciter d'avoir entrepris le programme de restauration de la faune du lac. C'est un résultat très intéressant et prometteur. Grâce au fonds d'ensemencement soutenu par vos dons et géré par

le pêcheur responsable et motivé qu'est Jacques A. Bilodeau, la continuité du fonds semble assurée. Ce fonds, nous le devons aussi à un travailleur acharné de l'environnement, Yves-J. Fournier, qui a défendu cette cause auprès du bureau de direction de l'A.P.L.S.-I.

Concernant la technique pour la capture de la truite ensemencée, voici quelques observations. La truite arc-en-ciel aime les mouvements d'eau, les vagues et les courants rapides qui lui fournissent un apport en oxygène. Le lac Sept-Îles présente ces conditions entre 10h et 16h par temps ensoleillé et venteux. La méthode la plus efficace est la traîne. Les très grosses truites se prennent en profondeur à

partir d'une chaloupe stationnaire ou à la traîne avec une pesée (down rigger).

La truite capturée par M. Berry est la deuxième, disons-le, connue dans cette catégorie, la première ayant été prise par Mme Diane Genest.

Florent Laberge

Truite de 24" capturée par M. Jean-Luc Berry, en eau profonde, au mois d'août dans un secteur secret en après-midi.

Félicitation au champion



Photo: Florent Laberge

SERTARDMAGLOIRE TREMBLAY
PROPRIÉTAIREALIMENTATION **M.R.** enr.
CHARCUTERIE - BIÈRES FROIDES - VINSOUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
DE 07 h 30 a.m. à 10 h 30 p.m.775, Saint-Joseph, Saint-Raymond
Tél.: 337-2868TRANSPORT
GÉNÉRAL

DÉMÉNAGEMENT

SERVICE QUOTIDIEN
DE QUÉBECROBERT
PARÉSAINT-RAYMOND
337-2403QUÉBEC
681-6161

GARAGE ROGER LÉGARÉ

VENTE ET SERVICE



- SCIES À CHAÎNE
- TONDEUSES
- MOTEURS BRIGG'S - STRATTON
- SOUFFLEUSES À NEIGE — GÉNÉRATRICES
- DÉBROUSSAILLEUSE TRIMMER

129, St-Jacques, St-Raymond

Tél.: (418) 337-2891

Vous ne traversez
plus le pont !**Podium**
sportsVenez voir nos techniciens
spécialisés pour l'entretien et la
réparation de vos articles de sports

VENTE • LOCATION • RÉPARATION DE VÉLOS

Un seul endroit !!

Centre-Ville, Saint-Raymond

337-2989**Tout pour le lac !**

- Accessoires nautiques
 - Camping / pêche
 - Vélo de montagne
 - Jeux d'extérieur
- et plus ! ...**

Sports de raquette

Produits pour piscine et accessoires

Trophées et gravure sur place



Nos aînés

Monsieur Paul B. Godin est résidant permanent au lac Sept-Îles depuis 1980. Cependant, il y venait, comme estivant, de puis 1960. L'initiale B ajoutée à son prénom origine du surnom de son père, Joseph dit Ti-Blanc, gardien de clubs privés de chasse et pêche et contremaître dans les chantiers. Comme il y avait plusieurs Paul Godin dans la région, monsieur Godin a un jour décidé qu'il se prénommerait dorénavant Paul B. Certains de ses frères qui vivaient le même phénomène ont aussi additionné le B. Sa mère, Virginie Frenette lui a donné naissance le 27 juin 1913 là où se trouve aujourd'hui le 552, rue St-Joseph à Saint-Raymond. Il était le quatrième d'une famille de onze enfants dont sept garçons.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, Paul B. étudie au collège St-Joseph de Saint-Raymond. Puis, il accompagne son père comme gardien du club de chasse et pêche Stadacona. Il agit alors comme guide, trappeur et coupe le bois nécessaire au chauffage et à la cuisson. Jusqu'à l'âge de vingt et un an, l'argent qu'il gagne contribue à subvenir aux besoins de la nombreuse famille. Durant son séjour en forêt survient la Deuxième guerre mondiale et l'obligation pour certains de devenir soldats. Paul B. héberge alors dans son camp un dénommé Doré désirant se soustraire à l'enrôlement et que ses patrons lui avaient envoyé. Il l'initiera au métier durant trois ou quatre ans et ce dernier deviendra par la suite gardien du club Iroquois tout comme Paul B. l'avait été à compter de l'âge de vingt ans.

À vingt-neuf ans, Paul B. acquiert le bien paternel pour se lancer en agriculture. Il produit de la graine de semence d'avoine dont il a l'exclusivité, s'achète des veaux. Son attirance pour le commerce le fait rapidement passer d'agriculteur à distributeur de matériaux de construction. Par exemple, il acquiert des balances d'inventaire de papier à toiture qu'il peut revendre à prix très concurrentiel. Comme l'argent se fait parfois rare, ses clients le paient souvent en bois de chauffage, en bois de pulpe ou en billots qu'il fait scier et revend en bois de construction. En 1944, il calcule que ce serait peut-être plus rentable de scier lui-même les billots. Il décide donc d'ériger sa propre scierie sur sa terre à l'endroit précis où s'élève aujourd'hui le HLM de Saint-Raymond. Dès le début, la production dépasse le million de pieds de bois scié.

En 1946, une des flèches de Cupidon atteint Paul B. Alors âgé de trente-trois ans, il épouse Marie-Antoinette Godin de Saint-Basile, fille de Eugène Godin. Leur union aura duré plus d'un demi-siècle, madame Godin étant décédée en janvier 1997. Leur descendance se limitera à un rejeton, Claude, également riverain du lac Sept-Îles.

Paul B. poursuit sa carrière dans le commerce du bois en s'associant, en 1949, les frères Charles-Eugène et Wellie Paquet pour fonder les Industries de Bois de Saint-Raymond Ltée. Monsieur Godin possède d'ailleurs les documents notariés certifiant cette fondation. Il achète ensuite des droits de coupe de la St. Raymond Paper et de l'International. Pendant une vingtaine d'années il fera chantier, le nombre de

bûcherons atteignant la quarantaine dans les plus grosses années. Mais Paul B. a de la suite dans les idées. Au lieu d'envoyer faire sécher le bois local à l'extérieur de son patelin, il greffe à son groupe des Industries de Bois de nouveaux associés et des séchoirs sont ajoutés à cette usine. Plus tard, il achètera le moulin Demers dont il deviendra administrateur lorsque ce dernier passera aux mains de la firme Bilodeau & Doré. À noter que cette dernière usine de sciage fait aujourd'hui partie du Groupe Gestofor. En plus de s'occuper côté commercial, monsieur Godin s'est impliqué du côté municipal pendant onze ans en étant échevin à la ville de Saint-Raymond de 1957 à 1968. Il avait déjà contribué au développement de sa ville en participant au prolongement de la rue St-Cyrille jusqu'à l'hôpital actuel et en ouvrant, sur sa terre et celle d'Achille Cantin, les avenues Cantin,

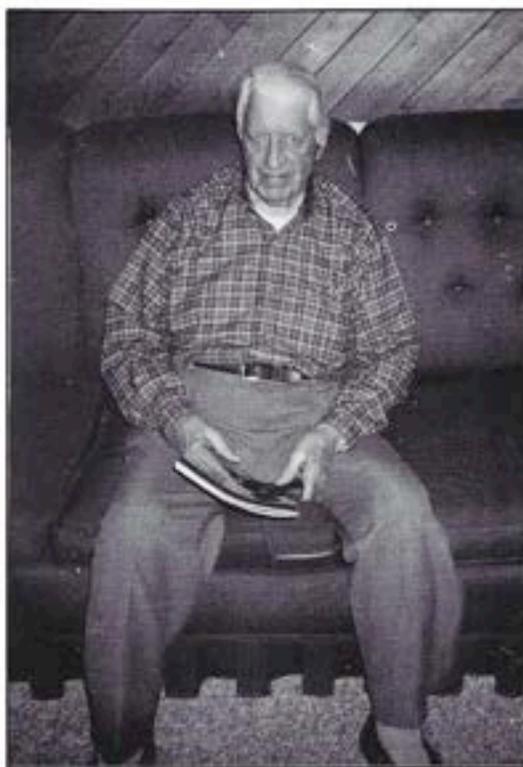
Demers, du Roi, Godin, Génois et Duplain, de même que les rues Turgeon, Édouard Panet et Guyon sur ce qu'on appelle la Côte à Pit. Tel que relaté dans le Qui êtes-vous? du Registre Social du Canada français, monsieur Godin a aussi été président de Les Entreprises Dalhousie Inc., vice-président de la scierie Godin & Guyon Ltée, gérant de Vauquelin Construction Inc., directeur-fondateur d'organismes tels la Chambre de Commerce du comté de Portneuf et de celle de Saint-Raymond, de l'Association forestière Québec-Portneuf, de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec et membre de la National Hardwood Association. En 1939, il devient membre du Conseil Laval des Chevaliers de Colomb à Québec et sera membre-fondateur du Conseil 2985 de Saint-Raymond dont il a été le Grand Chevalier de 1952 à 1956. Il est d'ailleurs chevalier en règle depuis cinquante-neuf ans. Lui restait-il du temps pour des loisirs? Le Registre nous dit oui: chasse, pêche, lecture, voyages. Et on ajoute qu'il était, politiquement parlant, un libéral.

En 1975, monsieur Godin occupe le poste de gérant des ventes, à Québec, pour Bilodeau & Doré avant de revenir travailler pour Gestofor, au même titre, en 1978. En 1981, à l'âge de soixante-huit ans,

l'heure de la retraite sonne. Pour quelqu'un ayant été aussi actif, il n'est pas facile d'accrocher. C'est plus fort que lui. Monsieur Paul B. met sur pied, avec Wellie Paquet, une petite fabrique artisanale de boîtes standardisées pour le transport des pommes de terres. Ces boîtes sont aujourd'hui utilisées par tous les producteurs. À l'âge de quatre-vingt-deux ans, il prend sa vraie retraite en cédant la petite entreprise à un des fils de feu son associé.

Passer quelques heures en compagnie de monsieur Godin, c'est revivre la petite histoire de l'industrie du bois à Saint-Raymond, histoire assortie d'anecdotes savoureuses et d'intrigues commerciales et politiques. Monsieur Godin, vous méritez bien votre retraite et au plaisir de vous rencontrer à nouveau.

Antoine Lacoursière



HYUNDAI
LUXOTO inc.
ST-RAYMOND



484, CÔTE JOYEUSE Tél. : (418) 337 2234
SAINT-RAYMOND Ext. : 990-0283
Fax: (418) 337-2235

Fiset
&
Marcotte inc.

Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
(418) 329-2850

78, avenue Saint-Georges, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation
de FOSSES SEPTIQUES
Faites appel à nos services:



EXCAVATION - TERRASSEMENT
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES
GRAVIER - SABLE - PIERRES
TERRE À GAZON



ESTIMATION GRATUITE

234, ave Noreau
St-Raymond, Québec G0A 4G0

Tél.: (418) 337-2084

Performance Voyer inc.

125, Grande Ligne
St-Raymond G0A 4G0

Réparation
à domicile



ENTREPOSAGE

• VENTE ET SERVICE •
Ponton «Princecraft»

Tél.: 418-337-8744 • Fax: 418-337-8745

Propos et potins

de Robert

LE BÉNÉVOLAT

⇒ Savez-vous ce que Magella Leclerc, Michel Lessard et une douzaine d'autres bénévoles faisaient pendant deux beaux samedis matin de juin 1997? Ils travaillaient à la corvée organisée pour réparer la galerie du Club nautique endommagée par les chutes de neige extraordinaires de l'hiver 1996.

La corvée était sous la responsabilité de Magella Leclerc parce qu'il est réputé pour ses talents de meneur d'hommes et sa rapidité à juger des talents et de la meilleure manière d'utiliser les habiletés de chacun. Dès qu'il a vu arriver Lucien Goulet, Marc Rondeau et Robert Deshayé, il les a envoyés travailler ... sous la galerie.

Suzie Gagnon avait promis de ne plus s'occuper de la préparation du brunch et du souper. Fidèle à sa promesse, mais comme elle n'avait pas précisé en quelle année elle la mettrait à exécution, elle a tout organisé encore en 1997.

♦ Alain Bardenet devait organiser le marché aux puces, mais il s'est trompé de 24 heures. Serait-ce un effet du décalage horaire entre l'Hexagone et le Québec, Alain?

⇒ Avez-vous remarqué que le Club nautique est maintenant stabilisé et au niveau et que le rocher n'essaie plus de gondoler le plancher de la toilette des filles? C'est le résultat appréciable des travaux brillamment exécutés par la firme à qui l'A.P.L.S.I. a confié le contrat. Mais qui pensez-vous a bénévolement remis d'aplomb et réparé les cadres de porte des toilettes et de la section des gardiens: c'est encore une fois Magella Leclerc avec l'aide de Jacques Dufour!

♦ Je ne vous demanderai pas si vous savez qui a étendu les fils à pêche pour éloigner les goélands des endroits où ils se rassemblent. Eh oui, c'est Michel Lessard et M... L... encore une fois (il ne veut plus voir son nom dans L'Alouette).

⇒ On a vu Bruno Hébert, sur l'embarcation duquel étaient installés les haut-parleurs servant à annoncer le souper-méchoui, faire le tour du lac et stationner longuement devant la chapelle de Lucien Goulet et répéter inlassablement son message pour être sûr que Lucien comprenne qu'il était invité.

♦ Avez-vous remarqué que Lucien Goulet a complété trois mandats à titre de président de l'A.P.L.S.I. et que Marc Rondeau s'apprête à faire de même. Jusque là, rien d'anormal, mais avez-vous pensé à ce qui se produira si Lucien Goulet succède à Marc Rondeau, etc.

⇒ L'assemblée générale annuelle de l'A.P.L.S.I. avait généralement lieu en août. Suite à des demandes répétées des membres, elle a maintenant lieu au début de juillet. Le même phénomène perdure cependant: la salle se vide au moment des élections des administra-

teurs et en cette année 1997, quatre postes n'ont pu être comblés. Un familier des assemblées corporatives a fait remarquer qu'à sa connaissance, ce phénomène est unique.

Jacques A. Bilodeau s'occupe du recrutement pour une quinzième année au moins, ce qui signifie plusieurs jours de travail chaque année. Facilitons-lui le travail et renouvelons notre carte de membre à la première invitation.

CHERCHEZ L'ERREUR...

Ce brave propriétaire riverain du lac Sept-Îles épandait son engrais en vue de fertiliser son gazon en se demandant pourquoi il y a de plus en plus d'algues dans le lac...

Pleins d'énergie, les deux hommes achevaient la construction d'un quai érigé sans autorisation en posant une dernière couche de préservatif à bois pendant qu'un de leurs voisins ramassait les poissons morts avec une chaudière... au lac des Aulnaies!

Ayant commencé à boire de la bière à 10h00 a.m., le bouillant jeune homme n'arrivait plus à tenir sur sa motomarine à 15h00 p.m.!

Inspirés par l'homme qui urinaient dans un képi de police à la Saint-Jean, deux fêtards urinaient dans le lac en face du Club nautique, à partir du ponton dont ils étaient passagers.

Heureuse d'avoir terminé son grand ménage, cette valeureuse dame lavait sa serpillière dans la rivière Gosford.

On a jugé opportun d'enlever le couvert végétal fournissant de l'ombre à un ruisseau qui rafraîchissait le lac des Aulnaies.

L'eau était tellement basse au printemps qu'on a pu voir les bouteilles vides, intactes ou cassées, les bidons de plastique et les trainées d'huile sous le pont du lac des Aulnaies, à 300 mètres de la plage.

On a vu un jeune homme tourner comme un derviche avec sa motomarine, pendant une demi-heure, au même endroit, à tel point que plusieurs pensaient qu'il cherchait ce qu'il avait perdu... la raison. Ceux qui l'observaient, malgré eux, après avoir cru perdre l'ouïe, ont cru sentir renaître en eux... l'instinct du chasseur...

Le soir même où les fils à pêche furent posés pour éloigner les goélands, des gens en pédalo ont cru opportun de les couper plutôt que de les contourner...

Certains ont cru que les bouées rouges mises en place par la Sûreté du Québec pour délimiter le champ de recherche des plongeurs qui

Lortie

CONSTRUCTION inc.

Une tradition
d'excellence
depuis 1879

- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- RÉNOVATION
- SOLAGE DE BÉTON
- SERVICE DE PLAN
- KIT AUTOCONSTRUCTION
- ESTIMATION GRATUITE

Venez visiter notre magasin d'usine « Outlet »

213, Chemin Saint-Jacques, Saint-Léonard, G0A 4A0

Tél.: 337-7969 Accès régional direct: 990-8000 Télécopieur: 337-2263

LE SPECIALISTE



- Freins • Suspension • Silencieux
- Pneus • Pièces d'auto usagées
- Récupération Ferraille

GARAGE S. PLAMONDON INC.

605, Côte Joyeuse, St-Raymond

Tél.: 337-7078

Simon Plamondon
Propriétaire

ALIMENTATION DUPLAIN S.E.N.C.

Léandre et Hélène Plamondon, prop.

- Bière
- Vin
- Vers
- Loto - valideuse
- Poste
- Feux d'artifices

OUVERT DE 6 H À 23 H

710, Côte Joyeuse, C.P. 1856
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0

Bur.: (418) 337-4240
Rés.: (418) 337-2718

Librairie
L'Étoile Filante inc.

Prop.: Chantal Bédard
Francine D. Bédard

- Papeterie
- Service de photocopies
- Plastification
- Traitement de texte
- Service de télécopieur
- Reliure de documents
- Vente de cassettes et disques compacts

Place Côte Joyeuse
333, Côte Joyeuse, C.P. 1998
Saint-Raymond, G0A 4G0

Tél.: (418) 337-3434
Fax: (418) 337-3454



CINÉMA
ET CLUB VIDÉO
ALOUETTE

CLUB VIDÉO

plus vaste
plus de nouveautés
au meilleur prix en ville!

Pour la programmation
consultez le journal local
le MARTINET,
le journal de Québec
et le Soleil

Ouvert
7 jours / 7

Au Cinéma Alouette
ça coûte moins cher et ...
c'est à quelques minutes du lac!

Maintenant

AGRANDI

• Nouveau décor • Plus de confort • Accueil chaleureux

2 SALLES DE CINÉMA
HAUT DE GAMME
présentant les films les **plus** récents

le Dr. Dolittle
avec
Eddy Murphy

Armagedon
avec
Bruce Willis

Snake Eyes
avec
Nicolas Cage

Payback
avec
Mel Gibson

et bien d'autres

380, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-2465

essayaient de récupérer le corps de la malheureuse victime étaient des ballons et tentaient de les détacher pour les conserver...

On compte environ 500 chalets et résidences autour du lac Sept-Îles. Trente et une (31) personnes ont assisté à la réunion d'information sur l'environnement du 27 juillet 1997.

On compte environ 500 chalets et résidences autour du lac Sept-Îles. Vingt et une (21) personnes ont assisté à la réunion de consultation sur la sécurité nautique du 17 août 1997, deux semaines après la tragique noyade d'un visiteur.

Le lac au Chien a toujours été connu pour ses soirées "chaudes". Maintenant, il semble que du brasse-camarade s'y déroule également, de nuit, ce qui n'empêche pas certains parents de laisser s'y rendre leurs jeunes et moins jeunes. À force de chauffer, ça va "fumer".

Marc Rondeau voulait être sûr d'avoir sa photo dans l'Alouette 1997: il a gagné la traversée du lac et s'est prêté de bonne grâce à la photo officielle.

Tout le monde sait que Bernard Chartier ne fait pas de politique, mais ne voulant pas être en reste avec son ami Yvon Alain qui arbore fièrement le fleurdelisé sur sa propriété, il s'est empressé d'utiliser le mât du Club nautique réparé bénévolement par Magella (celui qui ne veut

plus lire son nom dans l'Alouette) pour y faire flotter allégrement l'unifolié...

Un ami qui nous veut du bien à tous et qui obtient des subventions de tous les gouvernements s'est empressé de retirer l'unifolié pour le remplacer par un drapeau indéterminé.

M. André Bégin, de la Garde côtière, rappelait que de 1991 à 1996, 9 morts accidentelles avaient été comptabilisées comme résultant de l'usage d'une motomarine. En 1997 seulement, en date du 17 août, le compte était déjà de 9 morts...

Plusieurs embarcations circulent dans l'obscurité sans aucune lumière de signalisation. Si les jeunes aiment braver le danger, les parents devraient s'assurer qu'ils pourront aimer leurs jeunes encore longtemps.

Ceux qui aiment la vitesse devraient réaliser qu'ils font des vagues et que les vagues et le remplissage de carburant ne vont pas de pair. Ralentir près du quai à carburant... est-ce si difficile?

Certaines plages du lac au Chien devraient être desservies régulièrement par le service des ordures municipales. Serait-ce que le respect de l'environnement ne s'impose pas dans les réserves fauniques?

Un peu de tout...

Cette chronique est rédigée à partir de sujets soumis par des membres et d'idées glanées au hasard de conversations et de lectures. (A. Lacoursière)

Environnement: Le 27 juillet 1997, une rencontre touchant l'environnement et à laquelle avaient été convoqués tous les membres de l'A.P.L.S.-I. avait lieu au Club nautique. Les sujets suivants ont été abordés à la demande des participants: 1. Les fosses septiques; 2. Les motomarines; 3. Gestion du barrage de la décharge; 4. Schéma d'aménagement de la MRC; 5. Régénération des rives. Les membres présents étaient: Alain Yvon, Allard Albert, Bardenet Alain, Beaupré Gilles, Bélanger Gilles, Bernier Paulo, Bilodeau Jacques, Cloutier René, Deshayes Robert, Déry Alain, Fournier Denis, Fournier Yves-J., Gauvin Henri, Gingras J.-Claude, Gingras Florian, Guillemette Maurice, Hayes David, Juneau Gérard, Laberge Florent, Lacoursière Antoine, L'Heureux Rosario, Lizotte J.-Gilles, Morissette Denis, Paquet Sylvain, Paquet Victor, Paré Bernard, Plante Fernand, Potvin Maurice, Racine Colette, Rondeau Marc, Thompson Matt. Bravo à ces gens qui ont pris une couple d'heures de leur temps de loisir pour venir émettre leur opinion sur les divers sujets. Tout n'a pas été réglé, mais c'est des idées soumises que peuvent parfois germer les solutions.

Engrais: Pour les irréductibles de l'épandage d'engrais sur les rives du lac, la compagnie Écoval, une entreprise québécoise, vient de mettre sur le marché un engrais sous forme de granules et fabriqué à base

de farine de plumes, os moulus, sulfate de potasse et magnésie, mais sans fumier ni boues d'épuration. Cet engrais contribue à la transformation des substances organiques en éléments nutritifs comme la nature le fait elle-même donnant lieu à la formation d'humus lequel élève la rétention d'eau dans le sol. Cet engrais n'entraîne aucune contamination de la nappe phréatique ni des eaux de surface. Un peu plus cher mais réputé économique à la longue, il n'est toxique ni à l'homme ni aux animaux. Écoval Technologies inc. est une entreprise montréalaise qui produit également ECO-1000, un herbicide 100% naturel. Informez-vous donc dans un centre-jardin et, de grâce, ne laissez pas pénétrer sur votre terrain le petit camion blanc et vert.

Gel - dégel. Pour celles et ceux qui tiennent des statistiques sur le sujet, au printemps 1997, le lac aurait «calé» le 16 mai. D'ailleurs, le 3 juin, il restait encore de la neige sur certains terrains riverains ombragés. À l'automne 1997, le 26 novembre au matin, le lac était complètement recouvert d'une fragile couche de glace.

Noyade. Le 4 août 1997, monsieur Claude Létourneau, âgé de 42 ans et en visite chez un parent du lac des Aulnaies, se noyait dans le lac Sept-Îles en voulant porter secours à sa compagne. Ce n'est qu'après onze jours d'intenses recherches que le corps a été repêché, soit le 15 août.

**Auto
Parts
Plus**



ST-MARC

395, boul. Dussault
268-3548



ST-RAYMOND

131, St-Jacques
337-2244

CAP-SANTÉ

225, Rte 138
285-0411

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

PUITS ARTÉSIENS
Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

410, Principale, Grondines
268-8464

48 années
d'expérience

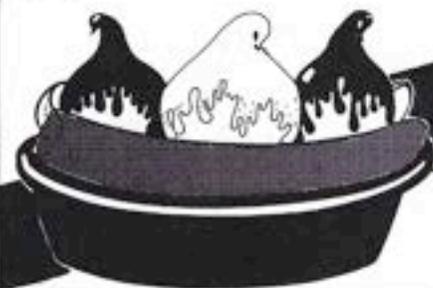


Ti-Oui
Snack-Bar
INC.



C'est avec un plaisir de vous servir pour la 24^{ième} année
toujours avec le même service et la même qualité !

Bar Laitier



L'endroit par excellence pour se sucrer le bec!

St-Raymond
201, St-Jacques

337-2921

Musique. Il arrive encore souvent que des riverains se plaignent du trop haut volume du son provenant de soirées tenues dans ou hors de résidences autour du lac ou encore d'embarcations circulant tard dans la nuit. Primo, il faut se souvenir que, même si on a le droit de s'amuser, on a aussi le devoir de respecter le droit des autres à la tranquillité. D'ailleurs, dans le sondage d'il y a deux ans, les répondants n'avaient-ils pas fait de la tranquillité la priorité? Secundo, il faudrait savoir accepter que les goûts musicaux des uns ne sont pas nécessairement ceux des autres et qu'on ne devrait imposer les siens à quiconque, encore moins la nuit.

Commanditaires. Comme cela a déjà été souligné dans des éditions antérieures de L'Alouette, il ne faudrait pas vous gêner pour dire aux commerçants s'annonçant dans notre revue annuelle que vous avez remarqué leur publicité. C'est très important que vous le leur disiez; vous aidez ainsi au renouvellement de leur publicité qui sert à financer L'Alouette. Si vous n'en parlez jamais, cela peut amener le commerçant à se questionner sur le rendement de son investissement. Ainsi, le printemps dernier, un commerçant qui était sollicité pour renouveler sa publicité a souligné à la personne qui le visitait que personne du lac Sept-Îles n'achetait chez lui alors que, ce même printemps, au moins trois résidents du lac avaient dépensé des sommes importantes à cet endroit. Donc, ne vous gênez pas!

Expédition du Nord. Le 28 décembre dernier, une quinzaine de résidents ont pu avoir un avant-goût de ce qu'était le transport par un attelage de chiens. Monsieur Jacquelin Juneau de «Expédition du Nord» était au Club accompagné de ses trente-six (36) chiens. L'expérience en valait la peine. Peut-être sera-t-il de retour l'hiver prochain. Pour celles et ceux qui pourraient être intéressés, Jacquelin peut vous organiser une randonnée dont vous déterminerez la durée. Pour un trajet d'une heure, c'est 30,00 \$. Pour informations supplémentaires, faites le 873-3842, à Pont-Rouge. En passant, il faut noter la gentillesse et le civisme manifestés par le proprio de l'entreprise. Même si les chiens avaient satisfait certains besoins naturels sur le lac, rien n'y paraissait après leur départ, tout avait été ramassé. Une leçon pour certains utilisateurs de notre plan d'eau. Signalons finalement qu'une des chiennes a donné naissance à un chiot sur le lac. Parlez-en à Marie-Paule Plamondon et Yvon Légaré qui n'en croyaient pas leurs yeux.

Régénération des rives. De plus en plus de riverains veulent se procurer des arbustes pour la régénération de la rive. Voici à nouveau les endroits où vous pourrez vous procurer du **myrique baumier** (nom de l'arbuste recommandé). Pépinière Beurivage, 33 Ste-Anne ouest, Saint-Étienne-de-Lauzon. G6J 1E8. Le téléphone est 1-418-889-0176. L'autre producteur serait M. Réjean Bernier dont le téléphone est 658-3563.

Effacé et efficace. Il existe, au lac Sept-Îles, un bénévole dont on entend peu parler mais combien efficace. Depuis sept ou huit ans, monsieur Florent Laberge agit en fonction de régénérer le lac Sept-Îles en poissons, particulièrement la truite arc-en-ciel. C'est lui qui a mis sur la table l'idée de former un comité de régénération et de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles. C'est lui qui, avec

Yves-J. Fournier, a approché FAPEL-FAUNE et Tony LeSauter pour que des études soient menées sur la qualité des eaux du lac relativement à la survie des différentes espèces de poissons. C'est aussi lui qui a effectué et effectuée encore toutes les démarches auprès du ministère Environnement et Faune pour les permis d'ensemencement de la truite et la capture d'espèces indésirables. C'est lui qui a coordonné l'aménagement des frayères dans la rivière Gosford. C'est lui... c'est lui... Florent pense à tout, prévoit tout dans les moindres détails. Bravo Florent et un gros merci pour tout ce que tu accomplis.

Hiver 1998. Quel contraste avec celui de 1997! La loi de la moyenne s'applique aussi aux précipitations de neige. Entre le 23 janvier 98 et le 18 février 98, aucune chute de neige digne de ce nom n'a atteint le lac Sept-Îles. Vingt-cinq jours sans neige c'est tellement long qu'il paraîtrait même que les frères Légaré commençaient à s'ennuyer.

Taxes. C'est parfois le sujet de conversation lors de rencontres autour du lac. Certains, dont je suis, conservent même les comptes reçus au cours des ans pour en observer l'évolution. Voici un exemple vérifiable de l'évolution du montant des taxations municipale et scolaire sur une période de seize ans et cela sans qu'il y ait eu de modifications significatives aux immeubles.

	<u>Municipale</u>	<u>Scolaire</u>		<u>Municipale</u>	<u>Scolaire</u>
1983:	324,45 \$	29,87 \$	1991:	1 153,10 \$	428,41 \$
1984:	589,93 \$	148,80 \$	1992:	1 446,37 \$	428,41 \$
1985:	644,63 \$	128,22 \$	1993:	1 538,80 \$	428,41 \$
1986:	729,52 \$	145,10 \$	1994:	1 602,44 \$	505,58 \$
1987:	717,71 \$	147,33 \$	1995:	1 602,44 \$	505,58 \$
1988:	738,44 \$	148,22 \$	1996:	1 583,96 \$	505,58 \$
1989:	777,97 \$	144,16 \$	1997:	1 569,20 \$	494,90 \$
1990:	933,04 \$	307,33 \$	1998:	1 674,20 \$	à venir

Le début de la présente décennie a fait naître une ascension marquée. Heureusement (c'est une façon de parler) que la courbe semble vouloir se stabiliser. N'eût été du pelletage «Trudel», le compte de 1998 aurait été sensiblement le même qu'en 1997. Quant à l'impôt scolaire, vous rappelez-vous que lors de la création du ministère de l'Éducation il avait été aboli? Si vous trouvez que votre compte de taxe est trop élevé, il n'y a qu'une seule façon d'y remédier et c'est par la contestation de votre évaluation lors du dépôt du prochain rôle en 1999. Légalement, cette contestation est menée individuellement et il faut bien monter son dossier, de préférence avec l'aide d'une contre-expertise d'un évaluateur agréé. Il ne faudrait pas boudier votre association au sujet de l'évaluation et des taxes. Tout ce qu'elle peut dire là-dessus c'est que ça semble trop élevé pour les services reçus. Hélas, dans ce dossier, votre association ne peut se substituer à vous et ce n'est pas sa faute si la valeur marchande de votre propriété a augmenté. Peut-être cette valeur baissera-t-elle car, il y a actuellement plusieurs propriétés à vendre et les acheteurs ne semblent pas se bousculer aux portes. Puisque l'évaluation est basée sur les transactions effectuées dans les mois précédant la confection du rôle, si le marché est à la baisse, par ricochet, cette baisse devrait se



LABORATOIRE
DR. RENAUD
PARIS-FRANCE

Clinique

Beauté - Santé enr.

Stéphanie Moisan

(418) 337-4660

169, St-Ignace,
St-Raymond G0A 4G0

- Soins esthétiques
- Maquillage
- Cours de maquillage
- Épilation cire chaude et tiède
- Manucure
- Soins de la peau (facial)
- Électrolyse
- Sourcils (teinture et épilation)
- Soins du dos



TÉL. : (418) 337-2727
FAX: (418) 337-3454

LOCATION BÉDARD

Location canots, chaloupes, kayaks,
accessoires, articles de camping,
vente canots neufs ou usagés.

*Informez-vous de
nos prix de groupe!*

Réservation acceptée

839, Grand Rang (Rte 365), Saint-Raymond, Qc. G0A 4G0

Le plus près du lac Sept-Îles

Accommodation CHEZ MAX

Bière — Vin

Marcel Vézina, prop.

1738 Rang Notre-Dame

Tél.: 337-6576

PRIX QUALITÉ SERVICE

CALPÉ LTÉE

GOUTTIÈRE SANS JOINT

Martin Marcotte

10 Marcotte, Pont-Rouge

873-4857

5079 Boul. Fossambault, Ste-Catherine

875-3173

Ligne sans frais: 527-1538



PETRO-CANADA®

À votre service
depuis 35 ans

**Travail professionnel
et de confiance**



GARAGE L. MOISAN

728, Saint-Joseph, Saint-Raymond

337-7646

Alain et Daniel Moisan, propriétaires

Spécialités

- Pneus
- Direction
- Amortisseurs
- Freins
- Silencieux
- Démarreur-Alternateur
- Radiateur
- Batterie
- Etc.

*Bienvenue et
Bonne saison estivale!*

**PIÈCES
GARANTIES
À VIE**

**Taux horaire et prix
TRÈS COMPÉTITIFS**



Détaillant autorisé

- Glace
- Vers de terre

refléter sur l'évaluation. Attention cependant si vous prévoyez vendre votre propriété, c'est une arme à deux tranchants, car un acheteur éventuel basera son offre sur la valeur inscrite au rôle d'évaluation.

Excellents services. Plusieurs résidents du lac ont eu l'occasion d'apprécier les excellents soins médicaux prodigués au Centre hospitalier Portneuf à Saint-Raymond. Saviez-vous que cet établissement a mis sur pied une fondation visant à améliorer encore plus les soins fournis. Si vous désirez participer à cette amélioration des services, La Fondation des services santé et sociaux de Portneuf acceptera vos dons avec plaisir au Centre hospitalier même.

Autour du monde. Ceux qui, au cours de l'hiver, ont suivi l'itinéraire des jeunes cinéastes de «La course autour du monde» à l'antenne de Radio-Canada, le samedi à 17h, ont pu apprécier les reportages produits par un dénommé Yves-Christian Fournier. Si vous ne le saviez pas, Yves-Christian est le fils de Yves-J., riverain du lac des Aulnaies et membre du Bureau de direction de l'A.P.L.S.-I. et responsable du comité Environnement depuis plusieurs années. Le fiston a de quoi retenir pour la narration. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à feuilleter les pages de L'Alouette des années antérieures et relire les textes de Yves-J.

Financement. L'A.P.L.S.-I. utilise plusieurs moyens pour financer ses opérations: la carte de membre, les soupers, le brunch. Une autre façon pour vous de participer au financement, si vous achetez régulièrement des billets de la 6/49, c'est de vous abonner via Lotomatique à l'aide du formulaire que vous avez reçu ce printemps. Vous pouvez le faire seul ou en groupe de cinq personnes tel qu'indiqué sur le formulaire que vous postez directement à Loto-Québec. Votre association recevra alors une commission sur votre abonnement et, si vous êtes un gagnant, vous recevrez automatiquement par la poste votre chèque sans que vous n'ayez eu à vérifier pour chaque tirage les combinaisons gagnantes. Il faut savoir qu'il en coûte au minimum 12 000 \$ pour ouvrir le Club chaque printemps: salaire du gardien, assurances, taxes, électricité, téléphone, remplacement de certains équipements, améliorations, entretien, etc. Les revenus de la carte de membre ne suffisent vraiment pas. S'abonner à Lotomatique et participer au souper et au brunch sont donc deux bonnes façons de contribuer au financement de votre association.

Une majorité favorable. Selon un sondage (Sondagem) réalisé pour le compte du Devoir entre le 28 novembre et le 3 décembre 1997 auprès de 1 026 Québécois et Québécoises, 97,7% des personnes interrogées se sont dites très favorables ou plutôt favorables à ce que les mesures pour protéger l'environnement soient renforcées par les différents paliers de gouvernements. Nous ne sommes donc pas seuls à penser que l'environnement fait dorénavant, et de plus en plus, partie intégrante des préoccupations des gens. Selon le CREQ (Conseil régional de l'environnement de la région de Québec), il est déjà connu que d'investir dans l'environnement, c'est faire en sorte que tous puissent jouir d'une qualité de vie aujourd'hui et à long terme, mais aussi prévenir les coûts économiques camouflés derrière un développement non judicieux.

Engrais et pesticides. Depuis plusieurs années L'Alouette suggère d'éviter l'épandage d'engrais et pesticides sur les rives du lac et ce, non seulement pour protéger le lac, mais également pour la protection des individus. À ce sujet, dans la seule région de Québec, pour l'année 1996, 15 personnes, des enfants pour la plupart, ont été victimes d'indispositions, de malaises ou d'empoisonnement après avoir été en contact avec des pesticides de gazon.

Balises. Certains riverains installent des balises sur le lac pour la saison hivernale. C'est pratique pour retrouver sa «trail» lors de bordées de neige. Cependant, le printemps venu, ces balises aboutissent à la décharge du lac et vont obstruer la vanne. Serait-il trop demander d'enlever les dites balises une fois le printemps venu? À un certain moment, alors que le lac est encore gelé, il est très facile de les cueillir, le soleil ayant fait fondre la glace à leur base.

Ski de randonnée. Les adeptes de ce sport ont pu profiter de pistes bien entretenues sur le lac cet hiver. Un gros merci au notaire Bernard Perron de leur part.

Indiscrétion. Arthur F. adore l'eau. Il évite même de circuler en motoneige sur le lac en hiver. Cet hiver, il a fortuitement chuté dans un ruisseau alors qu'il bûchait en compagnie d'amis. Quelle aventure! Arthur dans l'eau à la ceinture c'est la froidure, la déconfiture sans éraflure, sans engelure. Quelle peinture! Foi de canard, Arthur, il faut des ailes pour voler. Tes copains en rigolent encore.

Le lac a «calé» le... Ce printemps, le lac a «calé» le 28 avril. L'an dernier, c'était le 16 mai. La dernière fois que le lac était complètement dégagé en avril, c'était en 1988, soit le 29 avril. Le plus tôt que l'événement s'est produit a été le 11 avril, en 1945.

Niveau du lac. Pour empêcher la glace de détériorer les quais, le niveau du lac est abaissé au printemps. Si le niveau est élevé et que le vent charrie la glace dans une direction quelconque, celle-ci heurte les quais et les brise. C'est arrivé il y a une couple d'années alors que la fonte des neiges était accompagnée de fortes pluies et que le déversoir de la décharge ne pouvait suffire à évacuer autant d'eau qu'il en arrivait par les divers ruisseaux alimentant le lac. Lorsqu'il pleut suffisamment après que le lac soit calé, ce dernier reprend rapidement son niveau. Si c'est sec comme en ce printemps 1998, c'est un peu plus long. La nature aura toujours le dernier mot.

Perré. C'est quoi ça? C'est la technique privilégiée par la municipalité dans son règlement d'urbanisme pour la stabilisation des rives. Il s'agit en fait d'un enrochement sous lequel repose une membrane géotextile, le tout étant bien sûr accompagné d'arbustes visant à renaturaliser la rive. Votre muret de bois se désagrège? Consultez le directeur de l'urbanisme ou l'inspecteur municipal. Ils sauront vous conseiller à ce sujet.

Boucherie
ROLAND GINGRAS inc.

Bonne saison
estivale !

GROS & DÉTAIL

167, rue Saint-Pierre
Saint-Raymond
Tél. : 337-2228
Comté Portneuf



PARTAGEZ NOTRE SUCCÈS



ANDRÉE OUELLET

Agent immobilier agréé
RÉS.: 337-2107
BUR.: 627-3120

REMAX est Courtier
indépendant



Shell

Jean-Guy Cantin inc.

*une entreprise privée
pour un meilleur service*

337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel
Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



**LOCATION
ÉCONOMIQUE**

Martin Paquet
propriétaire

Location - Vente
Réparation d'outillage
Sciage de béton (sans poussière)



337-8101

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond G0A 4G0

**Le plus grand choix de chaussures du comté
Les plus grandes marques !**

**QUALITÉ
& PRIX
FONT LA PAIRE**

CHAUSSURES

Pour toute la famille
et pour toutes les occasions...

VÊTEMENTS

Pour l'homme au travail,
le sportif ou celui qui recherche
les vêtements mode.

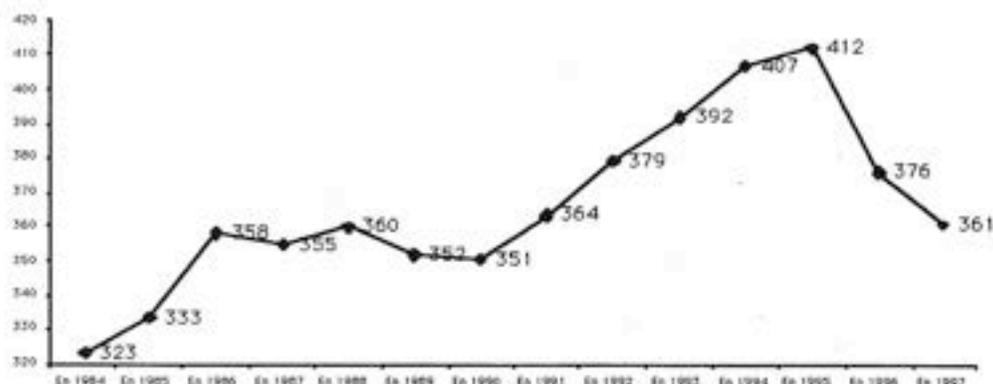


ÉMILE DENIS LTÉE
187, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-7042

Recrutement 1997

Par Jacques A. Bilodeau
Responsable du comité du recrutement

Le nombre de membres en 1997 est passé à 361 soit 15 de moins qu'en 1996. On constate que 19 nouveaux membres se sont joints à nous et que 28 membres de 1996 n'ont pas pris leur carte en 1997 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 136 résidents sont maintenant permanents soit près du quart de la population du lac. On compte finalement 43 locataires dont plus de la moitié sont installés à la Plage Beausoleil. La progression du nombre de membres a fluctué beaucoup au cours des dernières années. Le graphique montre l'évolution du nombre de membres en illustrant bien la baisse des deux dernières années qui suit cinq ans de croissance :



Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 334 membres soit près de 92 % du total des membres. Les directeurs ont vendu directement 4 cartes et les responsables du club nautique ont recruté 23 personnes.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez nous rejoindre à: APLSI, C.P. 506, St-Raymond, Québec, G0A 4G0

Provenance

À la demande de plusieurs, la chronique portant sur la provenance des résidents est reprise cette année. Les données concernent l'année 1997. Une com-

Québec et banlieue rive-nord

Ancienne-Lorette	14
Beauport	10
Cap-Rouge	11
Charlesbourg	24
Duburger	3
Loretteville	18
Les Saules	4
Neufchatel	14
Québec	46
Sillery	13
St-Émile	2
St-Ferréol	1
Ste-Foy	39
Stoneham	1
Val-Bélair	5
Vanier	1
Sous-total	206

Comté de Portneuf

Donnacona	4
Neuville	1
Lac Sergent	1
Pont-Rouge	9
Portneuf et Portneuf station	2
St-Augustin de Desmaures	9

Rive sud de Québec

Beaumont	1
Bernières	2
Lévis	2
Pintendre	2
St-Antoine de Tilly	1
St-Nicolas	2
Sous-total	10

Autres régions

Bas St-Laurent	3
Mauricie	1
Montréal	10
Estrie	1
Hors Québec	1
Sous-total	16

St-Basile	5
St-Léonard	1
St Marc des Carrières	1
St-Raymond	209

Sous-total 242

Total résidents répertoriés en 1997 474

des résidents

paraison avec les années antérieures montre qu'il n'y a pas beaucoup de changement dans le profil.



625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777
Télé. : (418) 337-2090
Accès total : 990-0124

FER-DI-MO INC.

110, St-Jacques, C.P. 1467
St-Raymond, QC
G0A 4G0



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
Aluminium, Mig, Rod

Prop.: Normand Dion Tél.: (418) 337-8078
Guy Moisan

TÉL.: 337-6842 / 2198

LES ENTREPRISES VICTORIN NOREAU INC.

GRAVIER - TERRE À GAZON - SABLE - PIERRE CONCASSÉE
DÉNEIGEMENT
EXCAVATION: PELLE HYDRAULIQUE PÉPINE
INSTALLATION: FOSSE SEPTIQUE ET CHAMPS D'ÉPURATION

285, Route Bourg-Louis

ST-RAYMOND



- Grand choix de produits maison
- Bière • Vin
- Grande variété
- « Micro brasserie »
- et plus encore !

Redécouvrez notre décor et
l'ambiance chaleureuse

734, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

Le spécialiste des
FRUITS ET LÉGUMES
à Saint-Raymond



Horaire estival
Lundi au vendredi
8 h à 21 h
samedi
8 h à 20 h

OUVERT LE DIMANCHE

9 h à 20 h

337-7936

Camp de jour 1997

A l'été 1997, le camp de jour offert aux jeunes de 4 à 12 ans est demeuré un service apprécié et les activités à la carte ont également répondu aux attentes. De leur côté, les jeunes de 13 ans à 16 ans ont pu profiter d'un programme d'apprenti-moniteur ou d'un forfait combo-ados. Au total, 58 jeunes (38 filles et 20 garçons) ont bénéficié d'un service d'animation planifié par le comité des loisirs de L'APLSI. Les inscriptions se répartissaient comme suit:

- 32 inscriptions au camp de jour des 4-12 ans
- 5 inscriptions au forfait Combo-Ados
- 9 inscriptions au cours d'apprenti-moniteur
- 12 inscriptions à la journée ou à la semaine

UN REGARD SUR LES ACTIVITÉS

Journée d'ouverture (1^{er} juillet)

Tous les jeunes inscrits au club ont eu l'occasion de faire connaissance avec les moniteurs et les autres jeunes. La journée a été axée sur l'information et s'est terminée par un "hot-dog party".

Visite au village des sports (9 juillet)

Malgré le temps froid et la pluie, l'activité a été appréciée des jeunes.

Caravane Aqua Bon (24 juillet)

Deux responsables de la Société de Sauvetage en collaboration avec les animateurs du camp de jour ont fait l'animation de cette journée et ont informé les jeunes des règles de sécurité aquatique à suivre.

Mini-olympiade (26 juillet)

Une journée bien remplie où les "athlètes" encouragés par parents et amis ont participé à différentes disciplines. Vous retrouverez les résultats de toutes ces performances en continuant la lecture de L'Alouette. Merci à Mme Hammond et à l'équipe de moniteurs qui ont planifié et supervisé cet événement qui à chaque année est très populaire auprès des jeunes du Lac Sept-Îles.

Visite à la renardière (30 août)

La voile d'or (2 août)

Des participants enthousiastes ont permis de donner de l'éclat à cette activité qui fut une belle réussite. Sous la gouverne de Guillaume Plamondon, ils ont fait une course enlevante.

Bravo aux gagnants :

Au total des points :

Médaille d'or et gagnante du trophée de la voile d'or:

Mlle Sophie Boudriau

Médailles d'argent: **Bernard et Marc Chartier**

Médaille de bronze: **David Gingras**

Achat d'un "optimist"

Durant la saison estivale l'achat d'un optimist a été effectué pour permettre à la clientèle des 4-12 ans d'avoir une autre embarcation plus maniable pour leur groupe d'âge. Donner le goût de faire de la voile aux plus jeunes et cultiver leur intérêt pour cette activité est un bon moyen de relancer la pratique de ce sport au Lac Sept-Îles

Aquarium de Québec (8 août)

Cette visite a été faite en collaboration de la ville de Saint-Raymond

Le tournoi de tennis (9 et 10 août)

Le tournoi a été apprécié des participants. Malgré le peu de public venu les encourager ceux-ci ont démontré un intérêt certain et un réel talent pour cette discipline. Merci à Claudie Gagnon, l'organisatrice du tournoi de la saison 97.

Bravo aux gagnants:

En simple : M. Marc Delagrave

En double: Simon-Pierre Julien et Alexandre Nicolle

Journée de clôture du camp de jour (14 août)

Tous les jeunes inscrits au camp de jour ont profité d'une journée de style Kermesse et un "party de blé d'Inde" a clôturé l'activité.

Soirée d'adieux (16 août)

À nouveau cette année nous avons pu apprécier les performances de nos jeunes. Le spectacle de fin de saison fut une réussite et chaudement applaudi par la centaine de spectateurs présents.

Cinéma du jeudi

La famille Paquet a pris en charge l'activité. On leur doit un sincère merci.

Participation au brunch et au souper bénéfique:

Il faut souligner la participation des moniteurs et des apprentis moniteurs. Ils ont agi comme bénévoles, clowns ou maquilleurs ce qui a contribué à mettre de l'atmosphère lors de ces deux activités. Formidable de voir cette belle jeunesse qui s'implique.

Visite à la bibliothèque

Une entente prise avec sœur Alette a permis aux jeunes, inscrits au camp de jour, de se rendre à la bibliothèque et de garder un contact avec les livres même pendant les grandes vacances.

Somme toute la saison des loisirs 1997 a été bien remplie et cela grâce à la concertation de plusieurs personnes.

L'équipe des moniteurs formée de Catherine Barrette, Claudie Gagnon, Joëlle Lefrançois, Guillaume Plamondon, Catherine Potvin, Mélanie Verreault et leur monitrice en chef Annie Kimper ont fait un travail remarquable. J'aimerais souligner le travail de M. Doris Moisan qui, même si son mandat prenait fin au début de juillet, nous a donné un coup de pouce à l'occasion. J'ai apprécié également la collaboration des parents qui se sont rendus disponibles pour aider à la bonne marche de certaines activités et sans oublier les bons conseils de Bernard Chartier quand il a été question de budget.

La saison 1998 est déjà planifiée mais une relève sera nécessaire. Depuis plusieurs années des bénévoles ont pris à cœur l'organisation des loisirs pour les jeunes mais sans vouloir être pessimiste, force est de constater que le bénévolat s'essouffle. Un petit vent de renouveau serait bienvenu. Serez-vous de la nouvelle équipe?

Diane Gauvin



Château
DE LA QUALITÉ
MUR-À-MUR

- PLANCHER FLOTTANT
- TAPIS • PRÉLART • TUILE
- CÉRAMIQUE • TAPISSERIE
- PEINTURE • STORES • TISSUS

Estimation gratuite
Service de pose / service de confection
Livraison gratuite
2 décoratrices
Service de décoration à domicile

400, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
G0A 4G0
Tél.: 418-337-8882
Fax: 337-8780

Tout pour le bois
Distributeur
de produits
sikkens

337-3909



**PEINTURE DE TOUT GENRE
DÉBOSSÉLAGE - PEINTURE**

- AUTOMOBILE • MEUBLE
- APPAREIL ÉLECTROMÉNAGER •
PIÈCE INDUSTRIELLE
- PORTE D'ACIER, ETC...

MARIO MOISAN, propriétaire
140, Saint-Jacques, Saint-Raymond
337-3909

**Médecins, thérapeutes et
virage ambulatoire :
tout sous un même toit à la**



Clinique Santé

220, Saint-Joseph, Saint-Raymond
(Clinique médicale Bédard, Hamel et Caron)

CLINIQUE SANTÉ : Depuis près d'un an la Clinique Santé au centre-ville prend forme et offre de plus en plus de services à la population de Saint-Raymond et des environs. Dès maintenant vous bénéficiez des services d'un psychologue, massothérapeute, sexologue, homéopathe, diététiste, physiothérapeute et d'une infirmière spécialisée en soins de pieds. Des thérapeutes compétents qui vous livreront de judicieux conseils. Venez les consulter.

UNIMÉDIC : Demeurant à l'écoute des patients qui ont à composer avec le virage ambulatoire, UNIMÉDIC devient une source d'aide importante avec la vente et la location d'appareils pour soins à domicile. Mentionnons les équipements de convalescence, de mobilité, de salle de bain, d'orthopédie, d'incontinence et bien plus encore. Notre spécialiste Pierre Lefebvre se fera un devoir de bien vous conseiller.

CENTRE MÉDICAL : De plus, au centre médical Bédard et Hamel s'est joint récemment le docteur Gaétan Caron. Des médecins-spécialistes, sur consultation, tels cardiologues viennent périodiquement au centre médical. Prochainement d'autres spécialités s'y grefferont, toujours dans le but d'offrir de meilleurs services aux gens de Saint-Raymond et des environs.



OUVERT 7 JOURS
365 JOURS PAR ANNÉE

Centre-ville
Saint-Raymond

- Cosmétiques
- Services postaux
- Comptoir photo
- Papeterie - cartes
- Confiserie
- Cadeaux

Mini-olympiades 1997

Jeux terrestres: 35 inscriptions			
	Or	Argent	Bronze
5 - 6 ans:	Marie Rondeau	Catherine Benoit	Stéphanie Lortie
7 - 8 ans:	J.-Phil. Barrette	M.-Pierre Fournier Alexandre Proulx	Jessica Fournier
9 - 10 ans:	François Barrette	Anne-Marie Pageau	Karine Châteaupert Kenny Lortie Julie Leclerc
11 - 12 ans:	Frédérique Rondeau	Marc-André Pageau	-----
13 - 14 ans:	Félix Turcotte	J.- Benoit Chouinard	Ariane R. Lefrançois
15 - 16 ans:	Dominique Drolet	Dary Chamberland	Olivier Gaumond
Course à pied.			
14 ans et - :	Félix Turcotte	J.-Benoit Chouinard	Frédérique Rondeau
15 ans et + :	Étienne Giguère 3 min. 35 sec.	Dominique Drolet 3 min. 45 sec.	Olivier Plamondon
Natation: 28 inscriptions.			
5 - 6 ans:	Catherine Benoit	Marie Rondeau	Lisa-Marie Côté
7 - 8 ans:	M.-Pierre Fournier	J.-Philippe Barrette	Esther Bolduc
9 - 10 ans:	Anne-Marie Pageau	François Barrette	Julie Leclerc
11 - 12 ans:	Annulée		
13 - 14 ans:	Ariane R. Lefrançois	Mélanie Dion	Julie Gaumond
15 - 16 ans:	Félix-Antoine Thi bault Turcotte	Olivier Gaumond	Dary Chamberland
Traversée du lac: 7 inscriptions.			
17 ans et - :	Olivier Gaumond 22 min. 05 sec.	Anne-Marie Pageau 29 min. 13 sec	Marc-André Pageau 29 min. 35 sec.
18 ans et + :	Marc Rondeau 18 min. 52 sec.	Claire Masson 21 min. 02 sec.	
Course en canot.			
Annulée faute de participants en nombre suffisant			

Plusieurs bénévoles ont donné généreusement de leur temps durant toute la journée afin de faire de cette activité une réussite et nous les en remercions. De plus, il y a lieu de souligner que de nombreux commanditaires ont fait bénéficier tous les jeunes de prix de participation qui furent très appréciés: **Restaurant McDonald's, Subway, Podium Sports, Cinéma Alouette, Salon de Quilles St-Raymond, Ti-Oui Snack Bar.**

Françoise Hammond

Germain



CHEVROLET



Oldsmobile

Venez nous rencontrer dans nos nouveaux locaux situés au

560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

337-2226

Qué.: 692-2267

337-7811

Dépositaire
peinture **BETONEL**

DÉCORATION SAINT-RAYMOND

AMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL

NOUVEAU SERVICE - COUTURIÈRE SUR PLACE

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE

PAPIER PEINT - STORES - TENTURES ET COUVRE-LIT

LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE

149, Saint-Joseph, Saint-Raymond



NELSON LANGEVIN

Courtier immobilier agréé

23 années de service

Nous vous remercions pour l'encouragement et la confiance témoignés.

Vous désirez vendre au Lac Sept-Îles, contactez-nous pour une opinion de la valeur marchande.

Le pro de votre secteur

Nelson



106 des Ronces
Saint-Raymond

337-6399

Bienvenue aux cyclistes et aux vacanciers !



Restaurant Lac

la croquée



- PIZZA
- METS CHINOIS
- METS ITALIENS
- B.B.Q.
- MENUS À PRIX POPULAIRES

- RESTAURANT-BAR
- SALLE À MANGER
- LA BOUCHÉE D'OR
- CASSE-CROÛTE
- BAR-TERRASSE

PROFITEZ DE
L'ÉTÉ AU
MAXIMUM
SUR NOTRE
TERRASSE

L'endroit par excellence pour se divertir en famille et entre amis.

171, Saint-Jacques, Saint-Raymond G0A 4G0 (418) 337-7850
fax : (418) 337-3358





• Résidentielle
• Commerciale
• Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan
[418] 337-8611
177, des Tulipes, Saint-Raymond
G0A 4G0

Construction Polyvalent inc.



**BOUCHERIE
JEAN
MARIE INC.**

*Bienvenue aux estivateurs
du Lac Sept-Îles*

Viande catégorie A1
Fromage
Poisson
Coupe Française

- Saucisse maison
- Empaquetage sous vide
- B.B.Q. prêts à servir



Service personnalisé

764, Saint-Joseph
Saint-Raymond G0A 4G0 Tél.: 337-2560

Venez nous rencontrer
dans notre nouveau local
au

**CENTRE-VILLE
SAINT-RAYMOND
(ANCIEN ROSSY)**

**PLUS D'ESPACE
donc
PLUS DE PRODUITS et
PLUS D'ÉCONOMIE
à vous offrir!**



**220, Saint-Joseph
Centre-ville
Saint-Raymond**



**Camping
Plage Beau-Soleil**

1850, Rang Notre-Dame
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond
Portneuf (Québec) G0A 4G0

Du 2 juin au 1^{er} septembre 1998

Mme Nicole Allard-Moisan
(418) 337-6396

Bienvenue

Les attractions du samedi Saison 1998

2 juin Ouverture
27 juin Bienvenue
25 juillet Noël du Campeur
1^{er} septembre Fermeture

Confort et protection

Afin d'assurer une complète détente et votre sécurité, le couvre-feu est respecté et la barrière ferme de 23 h à 8 h

Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h (7 h PM)
- Accès à la plage
- Descente de chaloupes et marina
- Endroit prévu pour ordures

Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants
(TPS et TVQ en sus.)

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égoût	20 \$	130 \$	385 \$	850 \$
Eau, électricité	20 \$	130 \$	385 \$	850 \$
Passe-Auto (2 ^e voiture)				35 \$

La voiture du visiteur doit quitter le terrain avant 23 h (11 h PM).

Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière

Pique-nique

Voiture	1 \$
Enfant (moins de 12 ans)	3 \$
Adulte	5 \$

Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la Plage Beau Soleil (direction Est par le rang Notre-Dame)

Bonne saison!

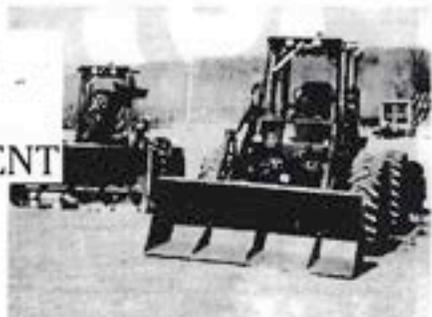
Loisirs



PRODUITS
DE L'ÉRABLE
PURS
À VENDRE



SERVICE
DE
DÉNEIGEMENT



Nous vous souhaitons un bel été !

Gérard et Gaétan Légaré

1501, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

337-7122

R. RANCOURT SPORTS INC.

ROLAND RANCOURT

8380, boul. Sainte-Anne,

Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Tél.: (418) 824-4940 Fax: (418) 824-3981

DÉPOSITAIRE DE BATEAUX GLASTON, NEUFS ET USAGÉS

REMORQUES

DÉPOSITAIRE DE V.T.T. ARGO 6 ET 8 ROUES

MERCURISER

Les Entreprises Alarmes & Incendies W.T. Inc.



- Alarme incendie, vol,
- Vérification, Vente et Recharge des extincteurs - gicleurs
- Éclairage d'urgence et « CAMERA »

• Résidentielle • Industrielle

• Commerciale

Walter Tremblay, prop.

513, Charterelle

Tél. : 418-876-2557

Neuville, Qc G0A 2R0

Fax : 418-876-2151

LA PAUSE-FRAÎCHEUR

de l'été

Sachez profiter

de l'été avec

NATURALIZER.



CHOIX DE POINTURES,
DE LARGEURS ET DE COULEURS

NATURALIZER^{md}

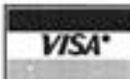
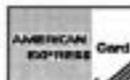
CHAUSSURES

PIERRE-OLIVIER

333, Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

337-3121

PAIEMENT DIRECT



Pétanque

Depuis de nombreuses années, le groupe de la pétanque du lac Sept-Îles se réunit deux fois la semaine, les mardis et jeudis soir, à compter de sept heures au Club nautique de votre Association. L'année 1997 a vu de nouveaux joueurs se joindre aux anciens et c'est notre grand souhait qu'il y ait de la relève. Il va sans dire que tous les résidents du lac, jeunes ou moins jeunes, sont les bienvenus. Venez vous amuser.

Comme à chaque année, la saison ne peut se terminer sans un tournoi digne de ce nom. Pour éviter que la chaleur et la fatigue ne gagnent les participants, la formule s'était améliorée et cela pour la grande joie et la satisfaction de tous les joueuses et joueurs. Les équipes sont maintenant formées par désignation au sort. Le total des points des deux parties

jouées détermine les équipes qui s'affrontent pour la finale. Le trophée est remis aux vainqueurs. Le tout se termine par un repas pour célébrer la victoire ou se consoler de la défaite. Pour la saison 1997, le tournoi s'est tenu le 23 août et l'équipe gagnante a été celle formée de madame Réjeanne Bérubé et de messieurs Fernand Barbeau, Marc Plamondon et Raymond Savary.



La bienvenue à tous et surtout à celles et ceux qui oseraient se joindre au groupe pour l'été 1998. Vous êtes attendus avec vos boules de pétanque le 30 juin, au Club nautique, à 19 heures.

René Pelletier

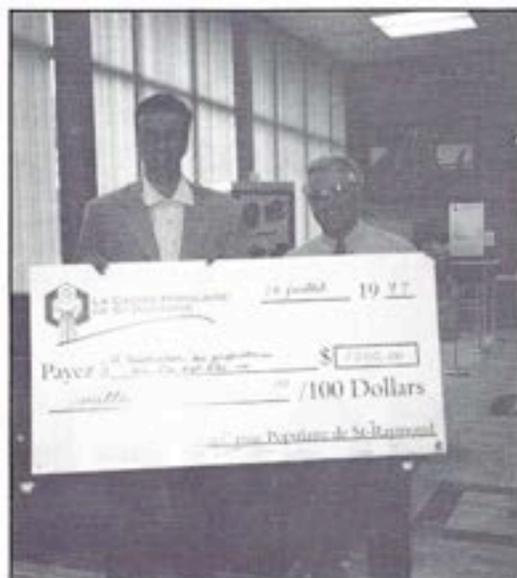
*De gauche à droite:
Réjeanne Bérubé,
Fernand Barbeau,
Marc Plamondon,
Raymond Savary.*

La Caisse Populaire présente dans son milieu.

La Caisse populaire de Saint-Raymond a toujours été présente dans son milieu en encourageant les bénévoles de nombreux mouvements et associations dévoués à diverses causes. Cette implication sociale se manifeste tout particulièrement par des dons d'appui substantiels. Issu de la population, le Mouvement Desjardins retourne en effet une partie de ses profits non seulement en ristournes sur les prêts et les dépôts, mais supporte aussi les actions visant au mieux-être de cette dernière.

Ainsi, l'A.P.L.S.-I. qui est associée à la Caisse Populaire de Saint-Raymond depuis vingt-cinq ans a pu bénéficier d'une somme de 1 000 \$ pour aider au financement de ré-

parations importantes dont celles aux assises de la bâtisse du Club nautique. Le 15 juillet 1997, monsieur Richard Corriveau, président de la Caisse, remettait à notre président, monsieur Marc Rondeau, un chèque au montant de la somme consentie.



*MM. Marc Rondeau
et Richard Corriveau*

Les membres de l'A.P.L.S.-I. remercient la Caisse Populaire de Saint-Raymond pour ce geste d'appui à la mission de service à la population riveraine que leur association remplit. Ainsi, jeunes et moins jeunes pourront continuer de se récréer dans un endroit propre et sécuritaire.

A. Lacoursière



Bonne saison estivale !
Passez nous voir !

337, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Comme par les années passées rappelez-vous que...

337-2121

AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS

Bonne saison!

Manon et Nancy, propriétaires

Place Côte Joyeuse
St-Raymond



Dépositaire
des produits **REDKEN**



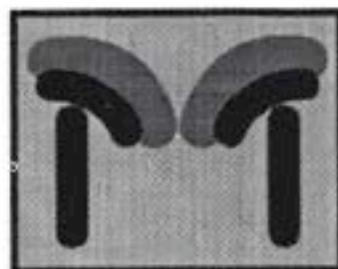
333,
Place Côte Joyeuse

- Pose d'ongles
- Maquillage
- Épilation
- Électrolyse
- Facial
- Cire tiède
- Manucure

NOUVEAU

concept « SUMISHI »
traitement pour diminuer les rides
Informez-vous
Josée Lapointe

337-2121



**MULTI
MEUBLES**

**4 Étages de meubles
à prix compétitifs**

Depuis 1944 à votre service



J.P. GIGUÈRE INC.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722

Nos membres décédés

Godin, Antoinette (Manon) décédée le 28 janvier 1997 à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de monsieur Paul B. Godin. (B)

Cloutier, André (Cloutier Sports) décédé le 18 avril 1997 à l'âge de 71 ans. Il était l'époux de dame Yolande Cantin. (D)

Moisan, François B., décédé le 6 juin 1997 à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de dame Denyse M. Moisan (D).

Laberge, Cécile Moreau, décédée le 20 juin 1997, épouse de M. Florent Laberge. (B)

Cloutier, Edith Moisan, décédée le 29 août 1997 à l'âge de 81 ans et 11 mois. Elle était l'épouse de feu Albert-Édouard Cloutier, ex-maire de Ville Saint-Raymond. (B)

Moisan, Roger, décédé le 7 janvier 1998 à l'âge de 58 ans. Il était l'époux de dame Nicole Allard et copropriétaire du camping de la Plage Beau Soleil. (A)

Savard, Lucien, décédé le 22 janvier 1998 à l'âge de 74 ans, époux de dame Françoise Lefebvre. (B)

Bernard, madame Simone Lévesque, épouse de feu Clément Bernard, décédée le 1 février 1998. Estivante du secteur D durant plusieurs années.

Duplain, Gilberte Cloutier, décédée le 6 avril 1998, à l'âge de 81 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de feu Paul-Émile Duplain. (C)

Lefavre, Ernest, décédé le 2 mai 1997 à l'âge de 73 ans, époux de dame Antonine Desroches. Monsieur Lefavre a été parmi les pionniers de l'APLSI. (A)



() : Secteur

Aux familles touchées par ces départs, nos plus sincères condoléances.

Lire, une détente agréable

Tu aimes lire? Tu veux lire? Viens à la bibliothèque du lac Sept-Îles et tu seras surprise et surpris, car des livres on en a pour tous les goûts et surtout pour tous les âges.

Pour les jeunes: livres illustrés, bandes dessinées, romans de la Courte échelle, collection «Frissons», etc... etc. 2 200 livres t'attendent, viens faire ton choix!

Pour les adultes: un vaste choix de romans, best-sellers, biographies, policiers, science-fiction, etc... etc. 2 150 volumes disponibles pour vous.

Inscription: mercredi, le 24 juin, de 13h à 15h.

Où? À la chapelle du lac Sept-Îles.

Coût: Jeunes, 2, 00 \$ Adultes, 5, 00 \$

Prenez note d'un petit changement à l'horaire. À l'été 1998, la bibliothèque sera ouverte **du mercredi 24 juin au samedi 15 août**, soit tous les mercredis, de 13h à 15h, et tous les samedis de 10h à 12h.

Un merci sincère et chaleureux aux généreuses bénévoles de l'été 1997, mesdames Marcelle Châteauevert, Jacqueline Bilodeau, Louise Gagnon, Michelle Lacoursière, Murielle Lessard et Rachel McKinnon. Merci à madame Diane Gauvin pour son intérêt pour la bibliothèque.

Nous espérons accueillir beaucoup de gens pour l'été 1998. Venez nous voir, on vous attend!



Aliette Marchand scsl.

Passez un bel été ...
offrez-vous un bon divertissement !

La télévision satellite
de radiodiffusion directe (SRD)



- Antenne parabolique
- Vidéo disque laser digital **TOSHIBA**
- Cinéma maison **PIONEER**
- Cellulaire *QuébecTel* *Mobilité*
- Téléviseurs **TOSHIBA**
HITACHI
SAMSUNG

RadioShack

Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-7807

CANIMODE 464-B, SAINT-JOSEPH
SAINT-RAYMOND

VENTE DE NOURRITURE ET ACCESSOIRES POUR ANIMAUX
TOILETTEUR PROFESSIONNEL TOUTES RACES
SUR RENDEZ-VOUS

MEMBRE DE L'APÉCCO
CERTIFICATION CYNO-
PROFESSIONNELLE CANADIENNE
MEMBRE DU C.C.C.

Line Trudel
337-3551

Pépin

Affiches Artisanales

- enseigne sculptée • ébénisterie
- reproduction de meuble antique

Richard Pépin, prop (418) 337-2444
291, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond

UNI PRO
FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION

Votre
Mécano-Technicien

de confiance
depuis 18 ans à votre service

**On vous en offre
encore plus!**

UNI PRO
GARANTIE
DISPONIBLE

* Garanties tant et aussi longtemps que vous possédez votre véhicule

GARAGE N. DUPLAIN

370, Côte Joyeuse

337-2521

Proprios: Benoit et Jean-Paul Hardy
Pour vous servir!



De l'alignement

Maintenant deux emplacements
d'alignement de roues et balancement
informatisé

Des silencieux

Confort et tranquillité assurés
• Système d'échappement

Des freins

Freinage efficace en toute sécurité:
nous inspectons minutieusement
l'usure des plaquettes*, l'état des:
• sabots* • câble de frein
• disques et tambours
• pièces de roulement
• systèmes hydrauliques

De la suspension

Confort et tenue de route assurés:
• amortisseurs* jambes de force*
• pièces de suspension*
• ressorts hélicoïdaux*

Pose et vente de pneus

PARTEZ TRANQUILLE

Un peu de tout... en images



Tout un «lunch»



Merci à Métro, Jardin Mobile et Provigo



Des retardataires!



Un produit bien de chez nous



Québecet: tout cela pour desservir les îles Ouellet et Gérois



La corvée de la saison 1997.



Magella est sur la photo de droite



**CLINIQUE VISUELLE
CÔTÉ et BLOUIN**
OPTOMÉTRISTES

SERVICES VISUELS COMPLETS

DIAGNOSTIQUE : - Examen complet de la vision
- Recherche de pathologie

THÉRAPEUTIQUE : - Recommandation

OU - Lunettes

TRAITEMENT - Verres de contact

SERVICE ULTRA RAPIDE DE LABORATOIRE

3 3 7 - 4 1 3 0

152, Saint-Joseph,
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0

Serge Lindeau, représentant



**JOSEPH LINTEAU
& FILS inc.**

Entrepreneur général
Construction
Rénovation



Résidentiel
Commercial
Industriel

125, RUE BELLEVUE, SAINT-RAYMOND
Serge Lindeau, représentant **337-7340**

hmc

Hotel / Motel
de la Colline

Bar
«La Détente»
avec foyer

337-6734 • 337-2819

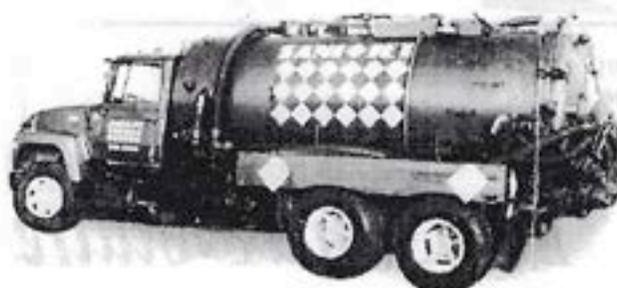
Ouverture 5h00 a.m.

- 26 unités de motel
- lit d'eau
- salles de réceptions
- 2 salons, capacité 100 personnes, pour réunions
- service d'hôtel/motel 24 hrs

Braisier de la Colline

- Menu du jour du lundi au vendredi
- Table d'hôte tous les jours à partir de 17h00
- Salon réunion d'affaires et de famille
- Buffet froid sur demande

Route 367 Nord St-Raymond



SANI JET



(418) 839-5500

1-800-463-2164

À votre service au coeur de l'environnement 24 heures sur 24
Parc Industriel Saint-Romuald

**NOUVEAU
SERVICE**

**CENTRE DE TRANSFERT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

Intervenons rapidement pour toutes situations urgentes

- Pompage de fosses septiques
- Pompage, nettoyage et transport de tous produits liquides et solides.
- Déversement accidentel terrestre et maritime.
- Location de toilettes et de conteneurs.
- Nettoyage par basse et haute pression de bateaux, bâtiments, canalisations, drains, etc.
- Transport, disposition et gestion totale de déchets dangereux.

N.D.L.R. Depuis le milieu de 1997 et surtout depuis l'automne dernier, un nouveau mot s'est ajouté à notre vocabulaire: El Niño. Savons-nous vraiment de quoi nous parlons quand nous y faisons référence? Le texte ci-dessous tiré du Bulletin d'information (janv.-fév. 1998) du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec permet de comprendre l'essentiel du phénomène.

...El Niño: tout un phénomène!

par Isabelle Croteau ing. f.

L'atmosphère et les océans ont développé des positions bien précises les uns par rapport aux autres. C'est-à-dire que si un changement se produit dans l'atmosphère, celui-ci va induire automatiquement une modification dans les courants océaniques; l'inverse est aussi vrai. Les années où le El Niño se manifeste, le rapport entre les océans et l'atmosphère se modifie partout dans le monde. Le El Niño est un phénomène climatique très complexe; d'ailleurs personne encore ne peut vraiment dire ce qui le déclenche.

Il s'agit en fait d'une inversion climatique dont on ignore les causes mais qui se produit à une fréquence aussi irrégulière qu'entre deux et sept ans (El Niño, l'enfant terrible, Le Devoir, 17 oct. 1997). Dans la région du Pacifique, les vents dominants soufflent normalement d'est vers l'ouest. Cette pression constante fait en sorte que le niveau du Pacifique du côté ouest se retrouve plus élevé, d'un demi-mètre environ, par rapport au niveau des côtes du Pérou et de l'Amérique centrale. Le El Niño a comme effet d'arrêter ces vents dominants ou de les faire tourner vers l'est. Il se crée alors un mouvement qui ramène le niveau plus élevé de l'eau de l'océan Pacifique de l'ouest vers l'est. Ainsi, les pluies abondantes qui tombent habituellement en Indonésie, en Australie et en Inde, vont plutôt tomber au centre du Pacifique, ce qui peut alors apporter des tempêtes et des ouragans vers la côte américaine. Ce phénomène climatique va alors modifier la température: elle sera plus froide et humide pour la moitié sud des États-Unis, tandis que la partie nord des États-Unis (de Washington jusqu'aux Grands Lacs) et le Canada subissent l'inverse, les températures sont en général plus chaudes. Le El Niño provoque aussi un réchauffement anormal de la température de l'océan Pacifique. Depuis avril 1997, l'eau dans l'est de l'océan Pacifique s'est réchauffée d'au moins 6°C (Météomédia). Cette augmentation de la température de l'eau a énormément d'impacts sur la vie aquatique (faune et flore), entre autres, sur les cycles de reproduction qui nécessitent en général une température spécifique. Les effets du El Niño 1997 devraient se faire sentir jusqu'au printemps 1998 (peut-être même jusqu'en juin)

selon le Commerce department's National Oceanic and Atmospheric Administration.

Mais pourquoi lui a-t-on donné ce nom? El Niño, en espagnol (avec les majuscules), désigne l'Enfant Jésus. Les pêcheurs péruviens ont surnommé ainsi ce phénomène climatique, car il est généralement le plus perceptible durant la période de Noël. La première mention du phénomène dans un récit a été trouvée en 1525, le récit avait été rédigé par des marins espagnols qui naviguaient au large de Panama. Des archéologues ont, quant à eux, trouvé des traces d'un El Niño sur la côte nord du Pérou datant de l'année 1100. C'est donc dire que le phénomène n'est pas nouveau. Par contre, il semble être plus régulièrement ravageur. Au cours des dernières années le phénomène a eu lieu en 1972, 1976, 1982, 1991 et 1997. Celui de 1982 avait eu des conséquences catastrophiques (la surface de l'océan Pacifique s'était réchauffée de 4 °C). La mesure du réchauffement de la surface de l'océan est un bon indicateur de l'ampleur que peut prendre le phénomène. Celui de 1997 devrait quant à lui être mémorable par l'ampleur des catastrophes qu'il provoque. Parmi les impacts du El Niño 1997, nommons les suivants: en juillet, il est tombé de la neige comme jamais dans les Andes péruviennes; en août, il est tombé en quatre jours, au Chili, dix fois plus de pluie qu'en une année entière en temps normal; les pluies de mousson n'ont pas eu lieu en Indonésie, aux Philippines et en Australie entraînant des feux de forêt très importants. Et ce ne sont que quelques exemples...

Les causes de la fin d'un El Niño sont aussi inconnues. Mais certains chercheurs parlent du mouvement du pendule. C'est-à-dire que les eaux qui traversent l'océan dans un sens doivent nécessairement revenir dans l'autre sens. Le pendule est limité dans son mouvement par son poids et par la gravité. Dans le cas du El Niño, la rencontre avec la masse continentale de l'Amérique du Sud ferait en sorte de stopper l'avancement du phénomène.

Pour en connaître plus, visitez les sites internet suivants:
www.enn.com/elnino/news/el33.htm (site de environmental News Network)
www.tor.ec.gc.ca/elnino/ (site d'Environnement Canada)
www2.sympatico.ca/meteo/el_nino/ (information de météomédia)

À vendre / à louer

Chalets, 7110 Île Ouellet, 7124 Île Ouellet, 5663 tour du Lac. Inf. : Rosanne, 873-4753; lac, 337-2798.

Un gros merci...

... à monsieur Jocelyn Simard, de Graphiscan, pour son soutien à la publication des pages en couleur dans la présente édition, de même que dans les éditions de 1993, 1994, 1995 et 1996.

MÉCANIQUE
PIRO
ENR

106, Saint-Jacques,
Saint-Raymond
337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre, - pin -, bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  Husqvarna
Sole mécanique et débroussailluse



Clinique
Esthétique
Diane

337-4373

- Facial
- Manucure
- Electrolyse
- Maquillage
- Cours de maquillage
- Épilation à la cire tiède
- Pédicure
- Chandelle oriculaire

188, rue Pelletier, Saint-Raymond

Aux
PRIMEVERTS
Centre Jardin

Produits et services

- Aménagement paysager (conception et réalisation)
- Plantation, taille et entretien d'espaces verts
- Arrangement floral
- Fleurs coupées
- Collection de plantes vivaces
- Fleurs annuelles et vicaces
- Semence à jardin
- Semence à gazon
- Engrais



Le centre jardin
le plus près de
chez-vous !



734A, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-7797

RESTAURANT
Le Tison

225, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (centre-ville)
(418) 337-7213

*Le plus beau et le meilleur
restaurant à Saint-Raymond
nouveau décor méditerranéen*

EN EXCLUSIVITÉ
PÉKILIA
PIZZA
EUROPÉENNE

**BIÈRE et
VIN
PRESSION**
BON CHOIX DE VIN
EN BOUTEILLE

Service de **LIVRAISON** et
TRAITEUR

337-7213

Le Tison, un resto à découvrir...
ou à redécouvrir.

Dec • Art • Laine

Service de décoration et de couture

205, Saint-Jacques, Saint-Léonard • tél. : **337-2569**

- Couvre-plancher
- Tapis • Prélart
- Céramique • Tuile
- Plancher de bois franc
- Plancher flottant
- Peinture • Store
- Toile • Rideau
- Couvre-lit • Papier peint

Venez profiter
de nos judicieux
conseils et
de nos prix compétitifs.
Notre décoratrice
sera heureuse de
vous rencontrer
sur place ou à
votre domicile.

Rafraîchissez vos maisons,
chalets et patios pour l'été
avec la peinture

Glidden



Pour de meilleurs prix nous
fabriquons, réparons et modifions
les stores sur place.

Un peu de tout... en images



L'ensemencement 1997



Réparer un tuyau ça peut être emmerdant



Soeur Alette et ses bénévoles de la biblio



Des moments à oublier et à prévenir



Les jeunes, un peu de civisme!



Encore du bruit!



Dégâts de l'hiver 1997



Miroir



De l'Âge d'or à la Poule aux...



Une aventure à tenter



Un drainage devenu nécessaire



LES ENTREPRISES GILLES PARADIS INC.

Maître électricien
Entrepreneur électricien
Résidentiel - Commercial - Industriel

320, boul. Cloutier, C.P. 1780, St-Raymond, Québec G0A 4G0

Tél.: **337-7586**

HÉLICES - Vente et réparation Tél. : (418) 832-7999

CHALOUPES Fax: (418) 832-8443

& PIEDS MOTEURS - Réparation

RÉSERVOIRS Lundi au Vendredi 8 h à 12 h
13 h à 17 h

ANCRES, etc. - Fabrication Samedi 8 h à 12 h

Tous genres de soudure

LES SOUDURES A. OUELLETTE ENR.

820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
(Direction autoroute de la Beauce # 73, Sortie 128)



N'hésitez pas !

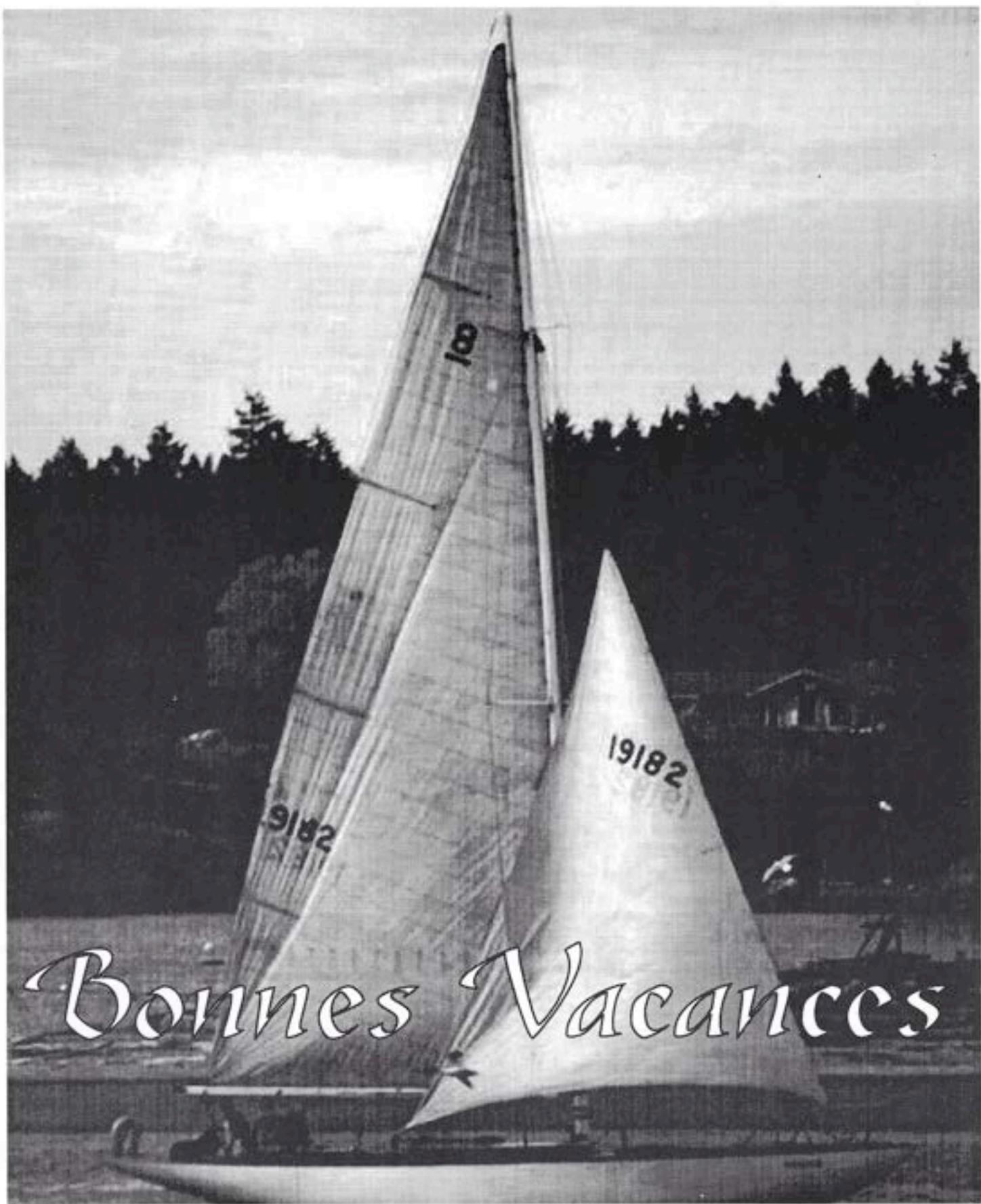


Les Impressions
BORGIA INC.

550, rue Saint-Joseph,
Saint-Raymond (Québec) G0A 4G0

Tél. : 1 418 337-6871 • Téléc. : 1 418 337-7748

Imprimerie • Infographie • Journaux





L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.

C.P. 506, Saint-Raymond, G0A 4G0

MEMBRE DE



Index des annonceurs à votre service

Agents immobiliers	22-56-62	Gaz propane	32		
Alarme	66	Golf	34		
Alimentation	Boucheries	56-64	Halte touristique	34	
	Dépanneurs	32-46-50-54	Hôtel / Motels	72	
	Fruits et légumes	58	Huile à chauffage / Essence	56	
	Grandes surfaces	38-42	Imprimerie / Journal	76	
	Produits de l'érable	66	Librairie	50	
Aménagement paysager	74	Magasin grande surface	64		
Arpenteur-géomètre	30	Méchoui	36		
Assurances	24-34	Meubles et appareils électroménagers	44-68		
Autos - Camions	Débosselage	32-60	Notaire	26	
(neufs et usagés)	Lavage	14	Optométriste	72	
	Mécanique générale	8-50-54-70	Petits animaux (soins)	70	
	Pièces	50-52	Pharmacie	60	
	Remorquage	32	Piano	22	
	Vente / Service	14-48-58-62	Pompes à eau (filtration)	20-38-52	
Auvents (abris d'auto, bateau, nettoyage)	26	Puits artésiens	38-52		
Bar - danse - chansonniers	62-72	Quincailleries	2-20-22-80		
Cadeaux	60	Réfrigération / Climatisation	55		
Caisse populaire	4	Réparation d'appareils ménagers (vente)	32-38		
Camping	64	Restaurants	12-36-52-62-68-72-74		
Chaussures	56-66	Salons	Coiffure	68	
Cinéma	50		Esthétique	54-68-74	
Clinique Santé	60	Secrétariat	36		
Construction	Architecture / Plans	38	Scies mécaniques, tondeuses, génératrices, souffleurs à neige	46-74	
	Béton	8	Services postaux	60	
	Construction / Rénovation	32-36-42-50-64-72-82	Sexologie	34	
	Couvre-plancher / Tapisserie	14-60-62-74	Soudure / Forge	14-58	
	Électricien	76	Sports	Articles plein air	46
	Excavation / Terrassement	28-44-48-58		Bateaux hors-bord	26-36-44-48-66
	Gravier, pierre, sable, terre	44-48-58		Bicyclettes	22-46
	Gouttières	54		Entreposage bateaux, etc.	26-36-48
	Isolation	42		Hélices, pieds moteurs	76
	Location d'outils	56		Location Canot-kayak	54
	Matériaux	2-80		Vêtements	46
	Portes et fenêtres	48		VTT	26-36-44-48
Décoration	14-60-62-74	Tabagie / Comptoir Sears	30		
Déneigement	66	Télévision	70		
Dentistes / Denturologistes	32-38	Transport / Déménagement	46		
Ébénisterie	70	Vêtements / Mode	22-30-32-38-56		
Fleurs / Centre Jardin	74	Ville Saint-Raymond	40-41		
Fosse septique	Installation	48			
	Vidange	30-72			

Conception, réalisation et impression par LES IMPRESSIONS BORGIA INC. • (418) 337-6871 • Téléc. (418) 337-7748 • borgia@megaquebec.ca

Films des pages photos et couverture par GRAPHISCAN INC. • (418) 840-0202

Cueillette des textes par ANTOINE LACOURSIÈRE ET ROBERT DESHAYE

Merci aux auteurs des textes

Juin 1998

Un peu de tout... en images



Au centre, la récipiendaire du trophée « Genest » Madame Nicole Moisan-Brousseau



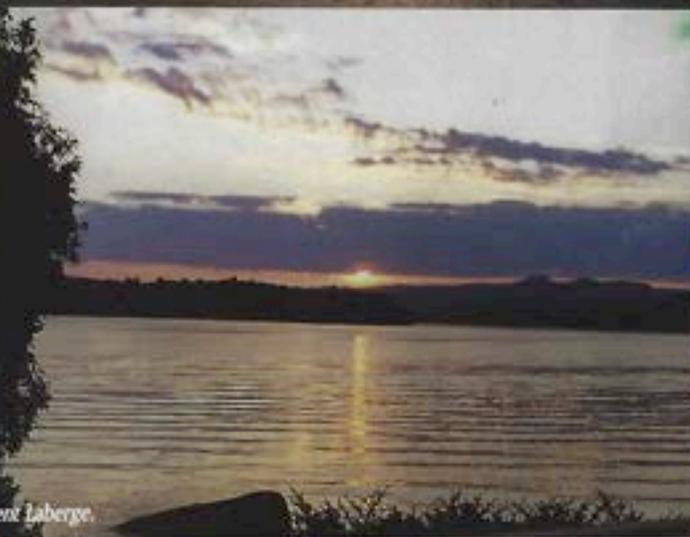
Résidence de la gagnante



Deux des candidatures soumises par le comité



Les photos de Robert Deshayé...



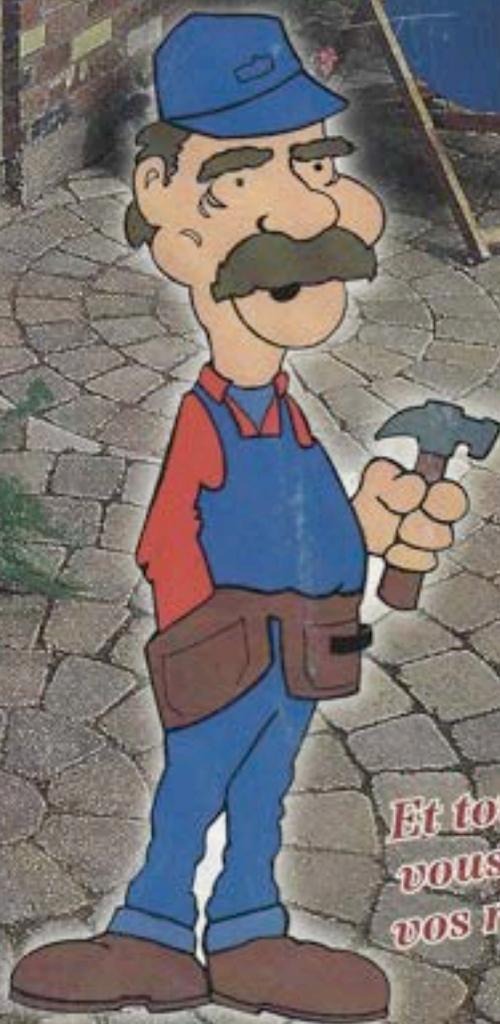
et celles de Florent Laberge.

ON A DE TOUT POUR VOS PROJETS

*Avec le
service !*

*Passez un
bel été !*

- Produits de piscine
- B.B.Q.
- Meubles de patio
- Réparation de vitres et moustiquaires
- Peinture SICO
- Portes et fenêtres Laflamme et Melco
- Produits de parterre Permacon



*Et tout ce qu'il
vous faut pour
vos rénovations*

SERVICE DE LIVRAISON

NOVICO

Paulin Moisan Inc.
CENTRE DE RÉNOVATION

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 337-2297